

Évaluation des Collèges Universitaires Français de Moscou et Saint-Petersbourg



Évaluation réalisée par Pluricité :

Nicolas Subileau
Alix de Saint-Albin
Michel Hoffert

Rapport de l'évaluation

Rapport remis en décembre 2009

RUSSIE (carte administrative)



- Limite d'arrondissement fédéral
- Chef-lieu d'arrondissement fédéral
- Région administrative (oblast)
- République
- Territoire administratif (krai)
- Limite et capitale d'oblast, de république ou de krai
- Limite et chef-lieu d'okroug ou de région autonome
- Ville fédérale

ARRONDISSEMENTS FÉDÉRAUX (7)

CENTRE
EXTRÊME-ORIENT
NORD-OUEST
OURAL
SIBÉRIE
SUD
VOLGA

RÉGIONS ADMINISTRATIVES ou OBLASTS (47)

AMOUR	KOSTROMA	OREL	TAMBOV
ARKHANGELSK	KOURGAN	ORENBOURG	TCHÉLIABINSK
ASTRAKHAN	KOURS	OULIANOVSK	TCHITA
BELGOROD	LENINGRAD	PENZA	TIOMEN
BRIANSK	LIPETSK	PSKOV	TOMSK
IAKOSLAVL	MAGADAN	RIAZAN	TOULA
IRKOUTSK	MOSCOU	ROSTOV	VLADIMIR
IVANOVO	MOURMANSK	SAKHALINE	VOLGOGRAD
KALININGRAD	NINI-NOVGOROD	SAMARA	VOLOGDA
KALOUGA	NOVGOROD	SARATOV	VORONEJ
KEMEROVO	NOVOSSIBIRSK	SVERDLOVSK	
KIROV	OMSK		

RÉPUBLIQUES (21)

ADYGUÉS (1)	KHAKASSIE
ALTAÏ	KOMIS
BACHKORTOSTAN	MARIS
BOURIATIE	MORDOVIE
CARÉLIE	OSSETIE DU NORD (4)
DAGUESTAN	OUDMOURTIE
IAKOUTIE (SAKHA)	TATARSTAN
INGOUCHIE (5)	TCHÉTCHÉNIE (6)
KABARDINO-BALKARIE (3)	TCHOUVACHIE
KALMOUKIE	TOUVA
KARATCHAÏS-TCHERKESSES (2)	

TERRITOIRES ADMINISTRATIFS ou KRAÏS (8)

ALTAÏ
KAMTCHATKA
KHABAROVSK
KRASnodAR
KRASNOÏARSK
LITTORAL (PRIMORIE)
PERM
STAVROPOL

ARRONDISSEMENTS AUTONOMES ou OKROUGS (6)

BOURIATES D'AGUINSKOÏE
BOURIATES D'OUST-ORDA
IAMALO-NENETS
KHANTYS-MANSIS
NENETS
TCHOUKTCHES

VILLES FÉDÉRALES (2)
MOSCOU
SAINT-PÉTERSBOURG

RÉGION AUTONOME (1)
JUIFS (BIROBIDJAN)

Sauf indication contraire, les noms des entités administratives et de leurs capitale ou chef-lieu sont identiques.

Sommaire

SOMMAIRE.....	4
AVANT-PROPOS.....	5
1 CONTEXTE ET FINALITES DE L'ETUDE.....	23
1.1 PROFIL DE L'EVALUATION	23
1.2 LES ATTENTES SPECIFIQUES POUR CETTE EVALUATION.....	24
1.3 LA DEMARCHE D'EVALUATION DEPLOYEE.....	25
2 CONSTRUCTION HISTORIQUE DES CUF.....	29
2.1 L'EPIQUE TEMPS DE LA GENESE : VERS UN « COLLEGE DE FRANCE » EN RUSSIE, 1990-1995	29
2.2 LE RENOUVELLEMENT DES AMBITIONS : LA FORMATION D'UNE ELITE FRANCOPHILE, 1995-1999.....	32
2.3 LA MUTATION IMPOSEE, 2000-2009.....	34
3 ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DES CUF.....	39
3.1 LES ACTIVITES DES CUF.....	39
3.2 ORGANISATION GENERALE DES CUF.....	44
3.3 MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS.....	49
3.4 LES CUF AU REGARD DES AUTRES COOPERATIONS UNIVERSITAIRES FRANCO-RUSSES	52
4 LES ETUDIANTS DES CUF.....	55
4.1 COMBIEN D'ETUDIANTS FORMES PAR LES CUF ?.....	55
4.2 ANALYSE QUANTITATIVE DU PARCOURS DES ETUDIANTS DES CUF.....	59
4.3 ANALYSE QUALITATIVE DU PARCOURS DES ETUDIANTS DES CUF.....	61
5 LES RETOMBEES DU DISPOSITIF DES COLLEGES UNIVERSITAIRES FRANÇAIS EN RUSSIE.....	65
5.1 UN VECTEUR DE RAYONNEMENT DE LA FRANCE EN RUSSIE	66
5.2 DES RETOMBEES PROTEIFORMES POUR LA RECHERCHE FRANÇAISE	71
5.3 UN ATOUT POUR LE COMMERCE EXTERIEUR FRANÇAIS AVEC LA RUSSIE ?	74
6 CONCLUSIONS DE L'EVALUATION.....	77
6.1 LES LIMITES DE L'EVALUATION	77
6.2 CONSTATS GENERAUX ISSUS DE L'EVALUATION	77
7 ÉLEMENTS DE PROSPECTIVE.....	81
7.1 UN DISPOSITIF PRECIEUX MAIS INSTABLE.....	81
7.2 MATRICE AFOM DES COLLEGES UNIVERSITAIRES FRANÇAIS DE RUSSIE	83
7.3 EXPLORATION DE DIFFERENTES PISTES PROSPECTIVES.....	85
8 RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'EVALUATION.....	93
8.1 RECOMMANDATIONS INCREMENTALES	93
8.2 RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS POUR L'AVENIR DES COLLEGES UNIVERSITAIRES FRANÇAIS DE RUSSIE	96
9 ANNEXES.....	99
9.1 COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'ETUDE.....	99
9.2 LISTE DETAILLEE DES ENTRETIENS ET REUNIONS REALISES LORS DE L'ETUDE EN FRANCE	100
9.3 PRESENTATION DES EXPERTS.....	102
9.4 TERMES DE REFERENCE DE L'EVALUATION.....	103
SIGLES.....	115

Avant-propos

Sollicitée fin 2007, l'évaluation des Collèges Universitaires Français de Russie (CUF), implantés en 1991 et 1992 dans les deux universités majeures de Moscou et Saint-Pétersbourg, a été réalisée d'avril à décembre 2009 par le cabinet PLURICITE.

Initiés par Andreï Sakharov et Marek Halter, ces Collèges n'ont cessé, depuis 18 ans, de rendre la pensée française dans le domaine des sciences humaines accessible à des milliers d'étudiants et d'auditeurs. Nul ne mettait en cause leurs excellentes performances. Il importait, en revanche, de réduire au plus tôt la vulnérabilité juridique et financière croissante d'une greffe universitaire désormais en porte-à-faux en raison de la généralisation du processus de Bologne dans les deux pays.

Il n'était question ni d'abandonner cette forme originale et féconde de présence culturelle française en Russie ni de s'arc-bouter sur un *statu quo* devenu illégitime et en fin de compte pénalisant car il conduisait de plus en plus manifestement à une sous-exploitation du potentiel de nos CUF.

L'évaluation a été remarquablement traitée par nos consultants.

- Le propos vise à dégager les conditions d'une insertion productive des CUF dans la Russie d'aujourd'hui, en s'appuyant sur le système LMD et sa valorisation en ECTS ainsi que sur l'autonomie totale conférée depuis l'automne 2009 aux deux grandes universités qui abritent nos Collèges.
- Désormais à portée de vue grâce à l'accélération de la réforme universitaire russe, cette ambition commune d'ouverture appelle la mise en place d'un cadre juridique qui garantisse la cohérence, l'autonomie et l'efficacité de l'action des Collèges ainsi que l'aménagement de mécanismes de concertation appropriés.

Telle est l'essence des recommandations formulées par nos consultants à partir d'analyses lucides rigoureusement exploitées et audacieusement mises en perspectives. Elles témoignent d'une capacité assez exceptionnelle dans l'appréhension des politiques publiques à l'international. Le Comité de pilotage les a approuvées sans réserves.

Il recommande donc aux deux ministères et aux établissements d'enseignement supérieur de s'attacher d'urgence à revitaliser les CUF dès le début de « l'année croisée » France-Russie 2010, en veillant à satisfaire la double exigence requise : insérer les CUF dans les cursus des deux pays, favorisant de la sorte tous partenariats ultérieurs notamment entre consortiums universitaires élargis ainsi que tous débats dans les instances culturelles de prestige et leur assurer, pour l'avenir, un fonctionnement cohérent, responsable et ouvert aux attentes légitimes des deux parties. La constitution d'une fondation abritée par la Fondation de France semble pouvoir répondre au mieux à ces impératifs et devrait donc être examinée sans tarder.

France de Hartingh,
Ancien Ambassadeur,
Président du Comité de pilotage

1 Contexte et finalités de l'étude

1.1 Profil de l'évaluation

Courte introduction aux Collèges Universitaires Français (CUF) de Russie

Les Collèges Universitaires Français de Moscou et de Saint-Pétersbourg ont été créés par le ministère des Affaires étrangères et européennes français au moment de la Perestroïka (1991 et 1992) sur une idée de Marek Halter et d'Andreï Sakharov pour permettre la diffusion de la pensée française en sciences humaines et sociales en Russie.

L'initiative visait à créer une sorte de « Collège de France » hors les murs au sein duquel seraient invités non seulement des universitaires de renom mais également des personnalités de la société civile. L'objectif était que ces conférences soient ouvertes à un public le plus large possible.

Rapidement le projet initial de cycles de conférences a évolué dans une direction plus universitaire. Les Collèges ont commencé à proposer des enseignements de niveau maîtrise (Master 1) en sociologie, histoire, droit et littérature, accompagnés par une aide à la formation de l'apprentissage du français et sanctionnés par des diplômes.

A l'heure actuelle, les Collèges Universitaires Français représentent un dispositif singulier qui permet la mise en place en Russie de filières universitaires francophones et russophones délocalisées ainsi que l'organisation de conférences ou séminaires mobilisant des personnalités et intellectuels français reconnus.

Les enseignements français délocalisés sont assurés par des enseignants issus des universités françaises partenaires de ce programme. Pour conserver l'accès au plus grand nombre les enseignements magistraux, dispensés en français, sont simultanément traduits en russe. Les travaux dirigés sont assurés par des assistants, soit russes pour la « section russophone »¹, soit français, pour la « section francophone ». A l'issue de deux années d'études, les étudiants de la section francophone reçoivent un diplôme considéré par les universités françaises partenaires comme comparable à un niveau Master 1, donnant ainsi la possibilité de poursuivre leurs études dans le cadre d'un Master 2 en France.

La décision de lancer une évaluation

Le Comité des évaluations du ministère des Affaires étrangères et européennes, qui s'est tenu le 19 décembre 2007, a pris la décision d'inscrire à son programme biennal l'évaluation des Collèges Universitaires Français de Moscou et Saint-Pétersbourg.

Cette évaluation a également été demandée par les membres français du conseil scientifique des Collèges universitaires et par l'Inspection générale des Affaires étrangères.

Plusieurs raisons justifient la réalisation de cette évaluation :

- la première est de **mesurer la cohérence de ce dispositif** conçu il y a dix huit ans ;
- la deuxième est d'**apprécier l'adéquation de ce programme à la politique et aux stratégies en matière de coopération scientifique et universitaire** du

¹ Le Collège Universitaire Français de Moscou est le seul à avoir à disposition des répétiteurs/assistants russophones.

ministère des Affaires étrangères et européennes et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;

- enfin, cette évaluation doit **contribuer à formuler des recommandations stratégiques** sur une éventuelle évolution du dispositif, permettant de favoriser son développement et d'en améliorer les performances.

1.2 Les attentes spécifiques pour cette évaluation

L'enseignement supérieur est un des vecteurs majeurs de la coopération entre les États. C'est même un domaine stratégique puisqu'il touche des centaines de milliers d'étudiants, forme les futurs cadres, les chercheurs de demain, et permet la diffusion, non seulement de connaissances, mais également de cultures et de valeurs. L'enseignement supérieur est l'un des champs privilégiés des stratégies de coopération de nombreux États à travers le monde, dont la France. Ainsi, **les Collèges Universitaires Français de Russie sont pour la France un vecteur d'influence et un enjeu de diplomatie culturelle.**

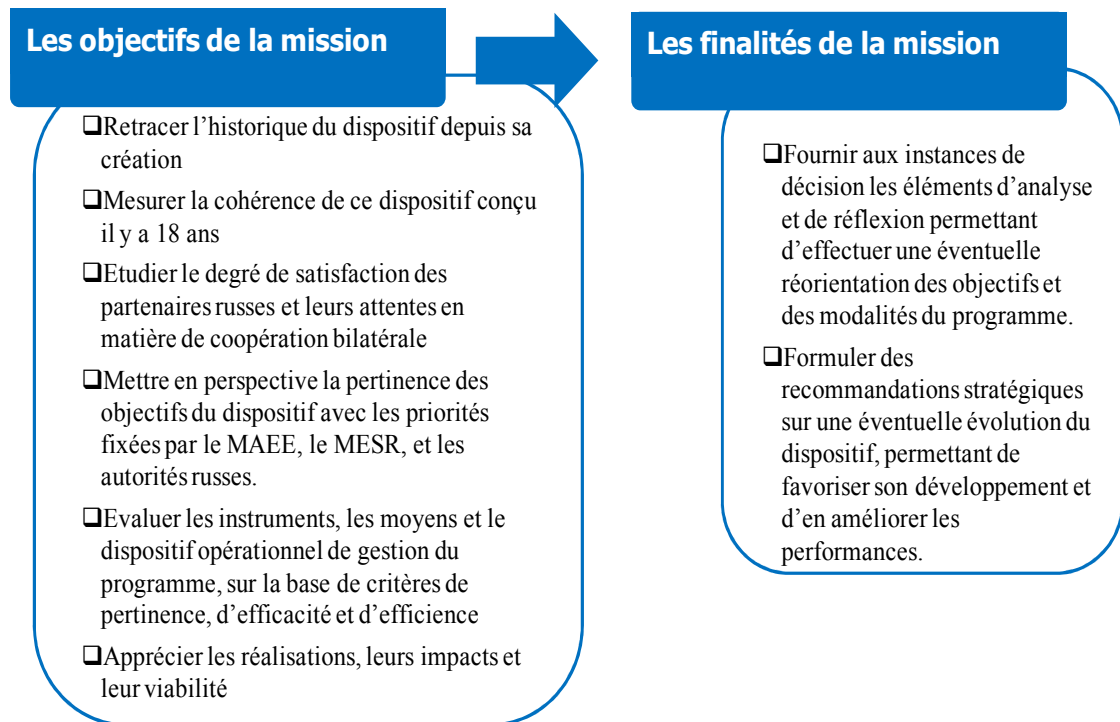
Mais ces coopérations internationales sont aussi un défi et une nécessité pour les établissements eux-mêmes. En effet, la dimension internationale fait désormais partie intégrante des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur. Dans l'établissement d'une société de la connaissance, la dimension internationale est indispensable.

L'évaluation est une préoccupation transversale au sein du ministère français des Affaires étrangères et européennes. La présente mission s'inscrit donc dans une pratique courante d'évaluation des activités du ministère.

En fonction des considérations précédentes, il semble qu'un fil directeur puisse être proposé pour une évaluation des Collèges Universitaires Français de Moscou et Saint-Pétersbourg :

- un **état du fonctionnement actuel**, qui permettrait de dégager, le statut juridique, la gestion, le financement, les relations avec les partenaires nationaux et internationaux ;
- le **degré de satisfaction** (ou de mécontentement...) des différents acteurs en distinguant les quatre niveaux : l'étudiant, les enseignants intervenants, les établissements partenaires, les ministères français et russes concernés ; l'efficacité de ce dispositif pour la vie professionnelle est à rechercher auprès des anciens étudiants russes ;
- la place, la **spécificité et la valeur ajoutée de ce dispositif**, en identifiant son évolution historique par rapport à ses objectifs initiaux ;
- des **propositions pour l'avenir** de ce dispositif, permettant de favoriser son développement et d'en améliorer les performances.

Le schéma ci-après reprend les principales attentes du ministère concernant le projet d'évaluation présent :



1.3 La démarche d'évaluation déployée

L'évaluation a été menée de fin avril à fin septembre 2009. La mission s'est déroulée en quatre phases menées de manière concomitante, étant donné les délais resserrés.

Les quatre phases de l'évaluation

La **première phase** avait pour objet de prendre connaissance du contenu des Collèges Universitaires Français de Russie, du contexte de l'évaluation et d'aboutir à la rédaction du référentiel d'évaluation fixant les questions évaluatives et la méthodologie détaillée pour y répondre. Pour ce faire, l'équipe d'évaluation a réalisé une série d'entretiens de cadrage auprès du MAEEE, du MESR et des présidents des Conseils des Collèges.

La **seconde phase** a permis de dresser un état des lieux quantitatif des réalisations des Collèges Universitaires Français. Celle-ci s'est faite à travers la collecte et l'analyse des données (récupérées auprès de la DGM et des Collèges). Une vingtaine d'entretiens qualitatifs approfondis (MAEEE, DREIC, CPU, établissements universitaires partenaires, Présidents des conseils, étudiants russes en France...) a permis de recenser les perceptions des différents acteurs impliqués dans le programme, à différents niveaux (cf. liste de personnes rencontrées en annexe). Notre équipe a également participé en « observateur » à la réunion préparatoire aux Conseils des Collèges Universitaires Français de Russie qui s'est tenu le 19 mai 2009 au ministère des Affaires étrangères et européennes.

La **troisième phase** a consisté en une mission de terrain en Russie :

- Moscou : 15, 16 et 17 juin 2009 ;
- Saint-Pétersbourg : 18 et 19 juin 2009.

Ces missions ont été l'occasion de rencontrer la direction et les équipes pédagogiques des Collèges, les partenaires universitaires russes et les étudiants actuels ou anciens. Au total, cette mission a permis de rencontrer près d'une centaine d'interlocuteurs.

Enfin, la **quatrième phase** a permis de finaliser la mission au travers de l'analyse de l'ensemble des informations collectées, c'est-à-dire de rédiger le rapport et dessiner les scénarii d'évolution pour les Collèges Universitaires Français de Russie.

La réalisation de l'évaluation a été confiée à un cabinet privé qui a mobilisé une équipe d'évaluation de 3 personnes : 2 consultants spécialistes de l'évaluation de politiques et de programmes et 1 expert universitaire enseignant chercheur.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a désigné un Inspecteur général de l'administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche (IGAENR) avec lequel l'équipe d'évaluation a travaillé. Ce dernier a participé à certains entretiens avec des acteurs clés et à la mission menée à Moscou. De nombreuses discussions et échanges ont eu lieu entre l'équipe d'évaluation et l'IGAENR. Cependant, les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la seule responsabilité de l'équipe d'évaluation. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Inspecteur général.

Un **Comité de pilotage de l'évaluation**, mis en place par le ministère français des Affaires étrangères et européennes, a suivi et piloté l'ensemble du processus. Il s'est réuni à quatre reprises (27 avril, 5 juin, 9 juillet et 22 septembre 2009). Ce Comité de pilotage comprenait des représentants du MAEEE, du MESR, de la CPU et des personnalités extérieures (cf. annexe pour la composition détaillée).

Les limites de l'évaluation

Les travaux de collecte d'information mis en œuvre ont permis de rencontrer et interroger l'ensemble des catégories de parties prenantes des Collèges Universitaires Français de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Par ailleurs, l'équipe d'évaluation a pu analyser de nombreux documents et compiler diverses données qualitatives et quantitatives sur la vie des Collèges.

Cependant, il est important de signaler trois principales limites à cet exercice d'évaluation :

- o **des entretiens parfois peu approfondis.** Lors de la mission en Russie, l'équipe d'évaluation a rencontré un très grand nombre d'interlocuteurs dans des délais extrêmement courts (5 jours de mission) :
 - o certains entretiens, notamment avec les partenaires universitaires russes, n'ont pas duré plus de 20 à 30 minutes,
 - o les réunions avec les étudiants ont eu une durée limitée (moins d'une heure),

Nous avons rencontré avant tout :

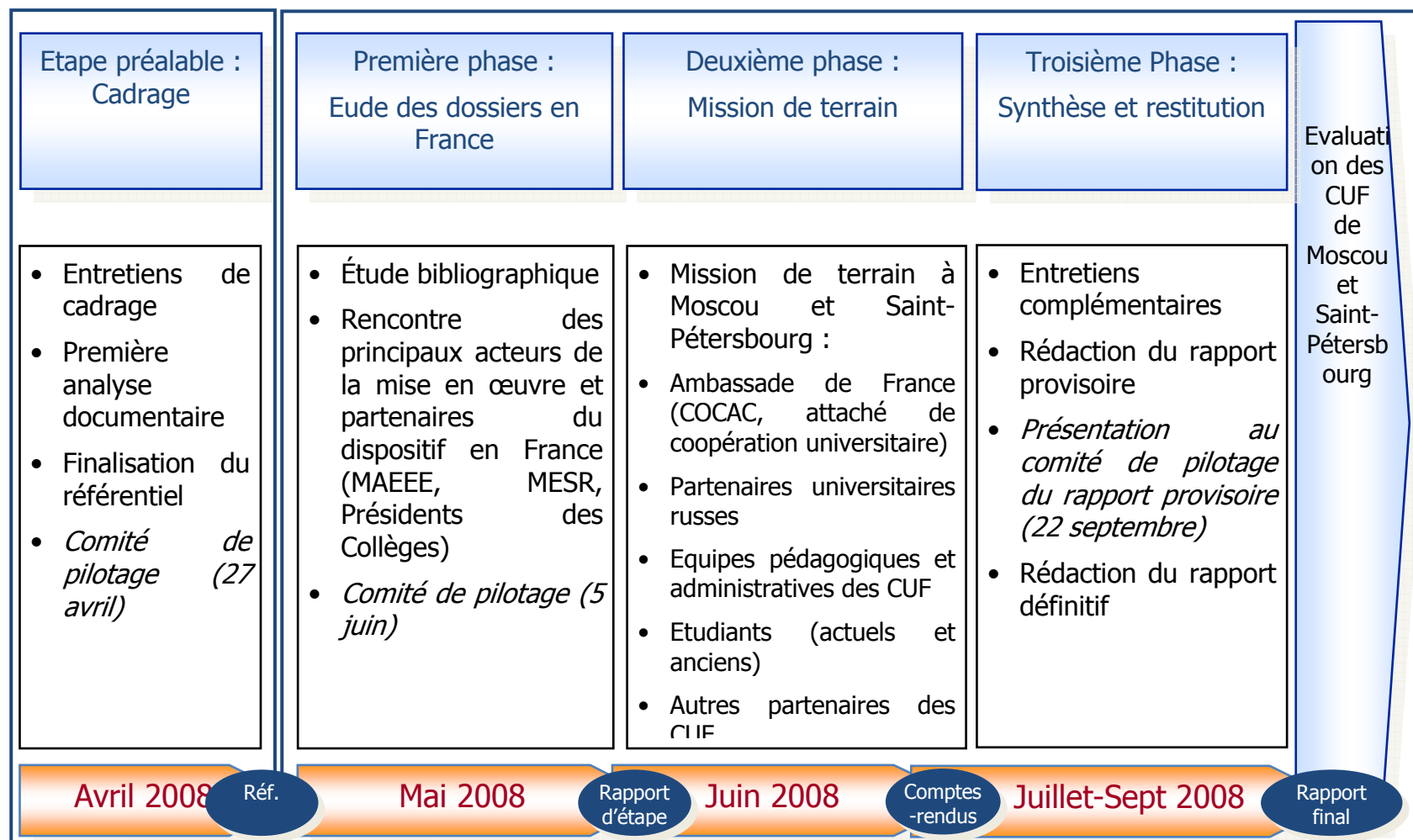
- o des étudiants réalisant ou ayant réalisé les deux années entières au sein des CUF,
- o des étudiants bénéficiant ou ayant bénéficié d'une bourse pour venir en M2 en France.

Nous n'avons pas rencontré ou eu des informations sur les anciens étudiants ayant été inscrits dans les Collèges sans être allés au bout des cursus, or ils constituent les effectifs les plus importants ;

- o **l'impossibilité de mener une enquête auprès des anciens étudiants des Collèges.** La méthode proposée initialement par l'équipe d'évaluation comprenait une enquête auprès des anciens étudiants des Collèges afin de mesurer les effets sur les parcours individuels des étudiants. Malheureusement, cela n'a pu être réalisée car des enquêtes voisines (et différentes selon les sites de Moscou et de Saint-Pétersbourg) avaient déjà été menées récemment auprès de ces mêmes étudiants. Les résultats obtenus se sont révélés difficilement exploitables dans le cadre de l'exercice présent ;

- o **la relative faiblesse des données de suivi et d'évaluation en continu disponibles.** Il n'existe pas, à ce jour, d'outil de suivi des étudiants après leur sortie des CUF. Or ces données auraient permis d'apprécier l'impact des Collèges sur leurs parcours professionnels (nombre de thèses soutenues, part des étudiants ayant embrassé des carrières académiques, part des étudiants travaillant dans des entreprises françaises implantées en Russie, etc.).

L'ensemble de la méthode déployée est résumé dans le schéma suivant :



2 Construction historique des CUF

2.1 L'épique temps de la genèse : vers un « Collège de France » en Russie, 1990-1995

Les Collèges Universitaires Français sont le produit de la rencontre d'un moment historique unique – la perestroïka puis la désintégration de l'empire soviétique – et de la concrétisation d'une vision portée par des personnages de premier plan de la coopération franco-russe, sous l'impulsion en particulier de M. Marek Halter.

L'idée même de la création des CUF est attribuée à Marek Halter et à Andreï Sakharov, et connaît de rapides développements entre 1989 et 1991.

L'idée fondatrice des créateurs des CUF est intimement liée à la période d'ouverture de l'URSS sur le monde occidental, et à la conception d'une « pensée française en sciences humaines et sociales », porteuse de valeurs et concepts qui entrent en résonance avec la Russie de cette période. L'image d'une brusque « bouffée d'air » est souvent employée pour évoquer la curiosité des russes pour la pensée française à ce moment. L'idée se transforme progressivement en projet, pour la constitution d'un « Collège de France hors les murs » ou « d'une Sorbonne sur la Néva », qui sera rapidement baptisé « Collèges Universitaires Français ».

Dans ce contexte historique et politique si particulier, en dehors de tout programme existant, M. Marek Halter est parvenu à fédérer un ensemble d'acteurs pour donner vie au projet du premier Collège Universitaire Français. Le ministère français des Affaires étrangères apporte son soutien politique et financier à la création du CUF de Moscou ; l'Université Lomonosov de Moscou héberge la structure permanente du CUF et met à disposition de manière ponctuelle ses salles les plus illustres ; le ministère français de l'Enseignement supérieur ainsi qu'un consortium d'universités parisiennes participent également de ce partenariat fondateur. Les conditions exactes de la constitution de ce noyau d'acteur ne sont pas toujours précisément établies, du fait même du caractère peu institutionnel de cette création, acte politique par nature.

Par son objet même, le Collège Universitaire Français s'impose dès l'origine comme un lieu de prestige, et de rayonnement de la pensée française contemporaine.

La création officielle du Collège Universitaire

Le 10 juillet 1991 est signée à Moscou, une convention entre l'Université Lomonosov de Moscou (recteur A.A. Louganov) et la Chancellerie des Universités de Paris (recteur Mme Gendreau-Massaloux) qui crée au sein de l'Université Lomonosov, une antenne universitaire française nommée « Collège Universitaire Français - Université d'État de Moscou », dont l'antenne française est présidée par Marek Halter, initiateur du projet. Il est intéressant de citer quelques points de cette convention :

Les disciplines concernées sont notamment : l'histoire, la sociologie, la philosophie, les sciences politiques, les relations internationales, les théories et analyses littéraires.

Les enseignements sont dispensés en français, par des universitaires et des spécialistes, se relayant l'un après l'autre, sous forme de cycles de conférences et de séminaires. La liste des thèmes de conférences est communiquée à l'avance à l'Université de Moscou.

Du côté français, un certificat de langue et civilisation françaises est délivré aux étudiants suivant des critères à définir par accord mutuel, par la société des Amis des Universités de Paris (SAUP).

En outre, les deux parties sanctionnent conjointement cet enseignement par un examen qui sera pris en compte dans le cursus de l'Université de Moscou.

Après deux ans de fonctionnement, une procédure d'évaluation des résultats obtenus sera engagée. Des avenants à la convention pourraient alors être rajoutés, ce qui permettrait de définir un niveau d'équivalence universitaire pour les formations conduites par le Collège Universitaire... Ce dispositif, après évaluation, pourra être élargi à l'enseignement d'autres disciplines et complété par l'accueil de boursiers soviétiques en France.

Ouverture officielle du CUF

Le 30 septembre 1991, à Moscou, les présidents Mikhaïl Gorbatchev et François Mitterrand, dans deux messages, précisent les buts du CUF.

« ... La contribution que votre Collège apportera au développement de la démocratie dans votre pays, aux progrès de son ouverture au monde et au renforcement de la coopération entre nos deux pays » (F. Mitterrand)

« La naissance de l'Université française à Moscou est symbolique à plus d'un titre : derrière elle se profile le siècle des lumières, la reconnaissance du rôle de la culture française et une tradition de liens profonds et anciens entre nos pays... La nouvelle génération doit vivre dans une société nouvelle... Cette société ne sera plus paralysée par l'ancien monopole de la vérité, les illusions et les erreurs d'autrefois disparaîtront, il se produira une percée vers un monde ouvert d'idées et de valeurs nouvelles. Notre retour dans la communauté mondiale suppose également la re-crédation d'un enseignement européen dont la culture française et la culture russe ont toujours fait partie intégrante. » (M. Gorbatchev)

Si les principes de base sont identiques dans les deux messages, il faut noter que pour le Président français, il s'agit « d'une première faculté étrangère au sein de l'Université de Moscou », alors que pour le Président soviétique, il s'agit « de la naissance de l'Université française à Moscou »...

L'année universitaire 1991-1992

L'Université Lomonosov met à disposition du CUF naissant, et de son premier directeur, Pascal Cauchy (attaché culturel à l'ambassade), des bureaux au 10^{ème} étage (salles au préalable réservées aux membres du PCUS chargés d'encadrer la vie universitaire). Plus d'un millier d'étudiants de troisième et de quatrième année de l'Université de Moscou, ainsi que des auditeurs libres, souhaitent s'inscrire dès l'ouverture du Collège. Le service culturel de l'ambassade de France en a retenu six cent : la capacité d'accueil des amphithéâtres fut la principale contrainte.

Simultanément, un CUF va également naître à Saint-Pétersbourg (dès juin 1992) et y disposer de locaux et de salles pour accueillir les premiers conférenciers, qui dédoublent leurs interventions dans les deux sites.

A la rentrée 1991 est organisé le premier cycle de conférence sous l'égide du Collège Universitaire Français. La liste des participants est impressionnante : entre le 30 septembre 1991 et le 25 avril 1992, les conférences et séminaires sont animés par Michel Crozier, Marc Ferro, Pierre Chenu, Julia Kristeva, Blandine Barret-Kriegel, Pierre Birnbaum, Hervé Le Bras, Paul Veyne, Jean Tulard, François Furet, François Bedarida, George Duby, Louis Bergeron, Luc Ferry, Louis Marin, Alain Touraine, René Raymond, Jean-Luc Parodi, Maurice Agulhon et Henri Mandras !

Tenues à Moscou pour l'essentiel dans la salle 12 de la MGU, ces conférences ont réuni une foule nombreuse, avide et l'ambiance y est parfois si enthousiaste que le conférencier ne peut sortir de la salle avant un véritable bain de foule.

Premiers développements et premières difficultés des CUF

Une diminution de la fréquence des événements et de la notoriété des conférenciers

Les années suivantes, le Collège Universitaire de Moscou a maintenu la tenue de nombreuses conférences de très haut niveau animées par des personnalités de tout premier plan, ambassadeurs reconnus de la pensée française en sciences humaines et sociales. Quelques noms parmi beaucoup d'autres : Emmanuel Leroy-Ladurie, Hélène Carrère d'Encausse, Maurice Allais, Jean Baudrillard, Jean Leca, Jacques Revel, Paul Ricoeur, etc. Dans le domaine artistique, à l'initiative improvisée du CUF de Moscou, Gérard Depardieu vient parler du cinéma français en février 1993.

Toutefois, et de l'avis unanime des témoins de cette époque, cette alliance du prestige et du rayonnement de la pensée française a connu un essoufflement progressif, relatif mais réel, caractérisé par une diminution de la fréquence des événements et d'une notoriété souvent moindre des intervenants invités. Une dynamique similaire a été observée à Saint-Pétersbourg, qui n'a cependant jamais égalé le prestige de la nouvelle institution moscovite.

Une forte diminution du nombre d'étudiants en cours d'année

A la fin de la 1^{ère} année, seule une centaine de candidats, dont 65 en langue française, se présentent aux examens. La sélection refusée *a priori*, s'est effectuée d'elle-même. L'analyse faite alors indique que les causes les plus probables sont : l'étroitesse des amphithéâtres, la qualité inégale de la traduction simultanée, le manque d'informations de la part de l'université sur les activités du Collège, le chevauchement des horaires du Collège avec ceux de l'université, la pauvreté de la bibliothèque du Collège...

Les problèmes financiers et les soutiens au Collège

« *L'ambassade de France se met en quatre pour faire tourner la Fac. M. Halter a pu convaincre Elf, Rhône-Poulenc et Peugeot de faire un geste* », car il faut trouver des moyens pour embaucher des répétiteurs et accueillir les futurs conférenciers. Le budget 1992 est estimé à 2,5 millions de francs (380 K€) en provenance, pour 1,5 MF (230 K€) du ministère des Affaires étrangères, plus spécialement la sous-direction des sciences humaines et sociales (0,7 MF pour les frais de voyage des conférenciers et 0,8 MF pour les bourses), pour l'équivalent de 1MF (150 K€) sous forme de dons et mécénats (120 000 F de la commission de la vie littéraire du Centre national des Lettres, impression des brochures, diplômes et logo par Publicis, quelques billets d'avions par Thompson, Renault et Peugeot fournissent respectivement 2 et 1 voitures au CUF...).

Le 14 octobre 1994, est inaugurée la bibliothèque « Louis Hachette », avec l'appui de la Fondation Hachette qui fournit 6 000 livres et des ordinateurs.

Dans la dynamique de ces premiers événements, à la participation prestigieuse, M. Halter soutient la possibilité de dupliquer ce modèle dans plusieurs villes de Russie. Les projets envisagés dans d'autres villes russes (Ekaterinbourg, ...) n'aboutissent pas pour diverses raisons, et en particulier la difficulté des financements pour ce projet qui n'entre dans aucun programme de coopération existant.

A la même période, l'Université Bocconi de Milan crée à Saint-Pétersbourg, un Institut de management international avec un budget initial de 1,5 millions d'euros (dont ¼ financé par l'Agence nationale du pétrole).

L'American Business School implante également une antenne à l'Université de Moscou, mais demande des frais de 750 \$ par semestre à chaque étudiant russe !

Les relations avec les universités russes et les difficultés pédagogiques

Un fort décalage est observé entre le niveau des intervenants et les connaissances des étudiants. En plus du problème linguistique, les étudiants russes ont de grandes difficultés méthodologiques. Il est indispensable de prévoir des répétiteurs, en place au Collège pour

préparer et valoriser les conférences. La présence de trois répétiteurs est prévue pour la rentrée 1992 pour la mise sur pied de programmes d'enseignement et un suivi des étudiants russes

Les relations avec certains enseignants ne sont pas faciles : *« C'est comme si la révolution était encore à l'intérieur de nous. Evidemment, certains enseignants demeurent très staliniens, et pour l'ancienne génération, il est en effet difficile d'accepter que toute une vie d'efforts soit jugée aujourd'hui inutile, néfaste et même criminelle »* (une étudiante en droit international, citée par « Libération, 20/11/91 »).

Certains enseignants russes sont plus critiques : *« salon mondain sans contenu pédagogique »*.

Le problème du statut du Collège est incertain. Le nouveau recteur Sadovnitchi souhaite renforcer la coopération *« en permettant par exemple à des enseignants russes de faire aussi des conférences »* (« Le Monde », 2 juin 1992).

Un levier fort : les séjours en France

À l'issue de cette année, il est prévu que onze étudiants obtiennent un stage sur les droits de l'homme et que dix feraient un voyage en France grâce à la Ville de Paris. Il s'agit là d'une des plus fortes motivations pour les étudiants du Collège qui ne peuvent partir à l'étranger faute de devises.

Ce sont finalement 27 étudiants qui passent 3 semaines en France, en août 1992 à l'invitation de la Mairie de Paris, de Strasbourg, d'Euro Disney et d'Air France :

En juin 1992, Catherine Tasca, secrétaire d'État à la Francophonie déclare à Moscou : *« ... la France est fière de ce premier acte. C'est le premier maillon de l'université de demain, une aventure exaltante pour la libre circulation des idées »*.

2.2 Le renouvellement des ambitions : la formation d'une élite francophile, 1995-1999

Le milieu des années 1990 voit donc s'éteindre progressivement un cycle d'événements de très haut niveau, qui se seront ensuite plus espacés et rarement aussi prestigieux. Parallèlement, les partenaires universitaires – russes mais aussi français – insistent de manière de plus en plus appuyée pour la mise en place de filières de formations.

En juillet 1994, Marek Halter est chargé par le MAEE et le MESR d'une mission conjointe afin de mettre au point les statuts définitifs ainsi que les cursus des Collèges Universitaires de Russie. Cette mission est confirmée par un courrier du 22 septembre 1995, pour *« animer et coordonner la mise en place effective des statuts avec les parties concernées »* (Chancellerie des Universités de Paris et les Universités russes de Moscou et de Saint-Pétersbourg).

Les conventions de mars 1996

Une convention générale a été signée avec la Chancellerie des Universités de Paris en mars 1996. Les partenaires russes sont l'Université Lomonossov de Moscou (signature le 11 mars) et l'Université d'État de Saint-Pétersbourg (signature le 5 mars). Ces conventions régissent le fonctionnement et les principes des deux Collèges et quelques points doivent être signalés.

Les dénominations différentes des Collèges de Moscou et de Saint-Pétersbourg :

- dans la convention avec l'Université de Moscou, on parle du « Collège Universitaire Français auprès de l'Université d'État Lomonossov de Moscou » ;

- la convention à Saint-Pétersbourg est beaucoup plus précise : *« Le Collège Universitaire Français - Université d'État de Saint-Pétersbourg (ci-après dénommé « Collège ») est créé par le Décret N° 320/1 du Recteur de l'Université de Saint-Pétersbourg en date du 11 décembre 1993 sur la base de l'Accord culturel entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie du 6 février 1992, de la Convention entre la Chancellerie des Universités de Paris et l'Université d'État de Saint-Pétersbourg du 15 septembre 1992, de la loi de la Fédération de Russie « sur l'enseignement », du statut type concernant les établissements supérieurs de formation professionnelle (établissements d'enseignement supérieur) de la Fédération de Russie, ainsi que de la décision N° 4/2 du 25.02.93 du Collège du Comité pour les Grandes Écoles du ministère de la Science, des Grandes Écoles et de la politique technique de la Fédération de Russie. Le Collège organise ses activités avec la participation de l'Université d'État de Saint-Pétersbourg, de l'Académie de Paris – Chancellerie des Universités de Paris -, du ministère français des Affaires étrangères, et de l'Association des Amis des Collèges Universitaires de Moscou et de Saint-Pétersbourg. ».*

Il semble donc que ce soit un décret du Recteur de Saint-Pétersbourg qui crée ce Collège qui, dans l'article 3 de cette convention, est « une subdivision structurelle de l'Université ».

Le but de ces conventions est clair : « renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur français et les deux universités russes concernées », de « favoriser l'usage du français » dans les mêmes universités, et enfin de « proposer une formation complémentaire dans le domaine des sciences humaines et sociales à des étudiants qui reçoivent ou ont déjà reçu un enseignement supérieur principal ».

La finalité académique des Collèges est clairement affichée.

L'organisation des études est précisée (conditions d'accès, cours de français, programme d'études...).

Les diplômes délivrés sont précisés :

- à la fin de la 1^{ère} année, un Diplôme de langue et civilisation françaises (si les épreuves sont passées en français) et un Certificat de civilisation française (si les épreuves sont passées en russe) ;
- à la fin de la 2^{ème} année, un Diplôme d'Études et de Recherches (DER) si le mémoire est rédigé en français, un Diplôme de Civilisation française si le mémoire est rédigé en russe.

Et les conventions précisent que « le DER sera ultérieurement remplacé par un Diplôme d'établissement français ».

Ces conventions précisent l'organisation administrative des CUF : la composition des conseils d'administration et scientifique, le mode d'élection du Président du Collège. Le Collège de Moscou est dirigé par un Directeur français nommé par le MAEE, dont il relève. Le Collège de Saint-Pétersbourg a deux Directeurs, l'un français, l'autre russe nommé par le Recteur.

Enfin, les financements sont précisés. Le MAEE affecte une dotation annuelle. Le ministère français en charge de l'Enseignement supérieur attribue aux répétiteurs des Collèges des allocations de recherche et peut mettre des enseignants à la disposition des Collèges.

La mise en place des conventions inter-universitaires relatives aux diplômes délivrés par les CUF

C'est le 5 mars 1997 que sont signées les conventions relatives aux :

- Diplôme d'études juridiques ;
- Diplôme d'études historiques ;
- Diplôme d'études littéraires ;
- Diplôme d'études sociologiques ;

qui sanctionnent des études de niveau « maîtrise », définies selon les critères en vigueur dans l'enseignement supérieur français. Les universités françaises concernées selon les disciplines sont : Paris 1 (histoire), Paris 2 (droit), Paris 4 (histoire, littérature), Paris 8 (histoire, littérature), EHESS (histoire), Aix-Marseille (droit).

Le 15 février 1999, une convention relative au Diplôme d'études sociologiques est signée. Elle concerne Paris 5 et l'EHESS.

Le choix des disciplines enseignées mérite une attention particulière, malgré leur apparente stabilité. Quatre disciplines sont en effet enseignées dans les CUF : la sociologie, la littérature (philologie dans la terminologie russe), l'histoire et le droit. Ces quatre disciplines reflètent une orientation générale vers les « humanités » françaises issues des lumières et qui ont largement contribué à former la pensée politique française de la démocratie. Toutefois, d'autres disciplines ont été envisagées : théologie, philosophie, économie, etc.

La formation d'étudiants russes par des professeurs français répond en effet à l'idée originale des CUF, de « contribuer à la diffusion de la pensée française en sciences humaines et sociales », notamment en formant une élite russe de cadres francophiles et francophones pouvant exercer dans des administrations et des entreprises russes ou dans des structures françaises installées en Russie.

Les années 1995-1999 cristalliseront pour la décennie suivante les équilibres stratégiques des Collèges Universitaires Français, entre une stratégie plus tournée vers le renforcement du prestige des CUF (et par rebond, de la pensée française), et une stratégie de renforcement de la qualité académique des formations assurées par les CUF. Ces deux pôles d'attraction de la stratégie des CUF renvoient à des notions différentes mais complémentaires des enjeux de la diffusion de la pensée française en Russie, et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

2.3 La mutation imposée, 2000-2009

Depuis lors, les Collèges ont connu une remise en question permanente de leurs équilibres, avec une vigueur renouvelée par les processus de réforme des systèmes d'enseignement supérieur russes et français.

Une tentative avortée de « Masterisation » des CUF

La réforme dite LMD de 2002 a contraint tous les établissements français à refonder l'ensemble de leurs cursus pour se conformer au processus de Bologne. Cette réforme est aujourd'hui achevée dans les grandes lignes, avec la structuration des cursus en Licence-Master-Doctorat et la reconnaissance du système de crédits ECTS. En Russie, l'intégration dans l'espace européen d'enseignement et de recherche est à l'ordre du jour depuis 2003², mais n'est pas encore achevée. Un jalon a été franchi en 2007, par la

² Lors de la Conférence ministérielle de Berlin en septembre 2003, 7 nouveaux pays dont la Russie ont pu adhérer au processus.

décision de la Fédération de Russie, lors de la Conférence ministérielle de Berlin, contraignant l'ensemble des établissements à se conformer aux principes du processus de Bologne.

Les établissements russes proposent deux types de cursus :

- un diplôme traditionnel de « spécialiste » qui correspond à 5 années d'études supérieures de niveau Master 1 ;
- un cursus de type LMD comportant un « bakalavr » en 4 ans (équivalent d'une Licence), suivi d'un « magister » en 2 ans (équivalent d'un Master).

De plus, la Russie et la France ont signé le 12 mai 2003, un accord intergouvernemental de reconnaissance des doctorats.

Les établissements russes ont des attitudes variées face au système LMD, qui apparaît soit comme un système « imposé », soit une opportunité. Ainsi, pour les partenaires des CUF, la rectrice de l'Université de Saint-Pétersbourg de l'époque, Mme Verbitskaya a poussé son université à la réforme LMD alors que le recteur de celle de Moscou, M. Sadovnitshi, est un des chefs de file de ses opposants.

Ces éléments de contexte sont à l'origine de la décision adoptée par le Conseil scientifique des CUF en 2003, actant le principe d'une mise en conformité des cursus de formation des CUF au système LMD. Compte tenu des implications multiples d'une telle évolution et de situations contrastées selon les facultés partenaires, un groupe de travail a été missionné en 2004 avec pour mandat d'éclairer la voie pour une mise en œuvre effective en 2005.

Malgré le travail réalisé par les professeurs mobilisés pour ce travail, les CUF ne se sont pas passés au LMD, suscitant des tensions croissantes vis-à-vis des partenaires universitaires qui ne trouvent plus de correspondances entre la formation des CUF et leurs propres formations. Les raisons identifiées de cet échec semblent être : le peu d'intérêt de la partie russe pour le changement ; l'impossibilité académique de délivrer des Masters délocalisés par les seules forces françaises, compte tenu de la qualification scientifique insuffisante des assistants ; le surcoût qu'entraînerait la venue du nombre nécessaire de professeurs qualifiés ; la difficulté à trouver des professeurs français prêts à s'engager à long terme dans une coopération exigeante qui suppose des séjours réguliers en Russie ; le rétrécissement drastique du bassin de recrutement pour les CUF et enfin des universités françaises ne pouvant délivrer un Master à des étudiants non-spécialistes de la discipline choisie.

Des modifications de l'attitude des partenaires russes

Les rapports d'activité des CUF font état de « tracasseries » de la part des partenaires russes. Quelques exemples :

- *à Moscou, en mars 2007, il a été imposé aux étudiants du CUF de voir apposer un deuxième tampon du CUF sur leur carte d'identité pour pouvoir entrer dans le bâtiment où ont lieu les conférences des professeurs français invités. La raison invoquée est la sécurité de MGU, confiée à des sociétés privées... ;*
- *à Saint-Pétersbourg, depuis la signature des conventions relatives au diplôme du Collège en 1997, ce dernier était chaque année signé par les présidents des universités françaises partenaires et le recteur de l'Université d'État de Saint-Pétersbourg. Les diplômes de la promotion 2007/2008 n'ont été signés que très tardivement. Les diplômes ont été présentés en octobre 2008 au Vice-Recteur chargé des programmes, mais, celui-ci a refusé de les signer sans avoir au préalable consulté le département des affaires juridiques de l'Université d'État de Saint-Pétersbourg. Il a fallu plusieurs semaines pour obtenir, après plusieurs appels, une photocopie de la réponse officielle faite par le Vice-Recteur chargé*

des affaires juridiques au Vice-Recteur chargé des programmes. Dans cette lettre datée du 19 février 2009, communiquée seulement le 27 mars dernier au CUF, le Vice-Recteur chargé des affaires juridiques conclut à l'absence de fondement juridique pour la signature des diplômes du Collège par les fonctionnaires habilités de l'Université d'État de Saint-Petersbourg ;

- *depuis la démission au mois d'août 2008 du directeur russe du Collège, Mikhaïl MARUSENKO, également Vice-Doyen de la Faculté de philologie de l'Université d'État de Saint-Petersbourg, la Faculté de philologie a cessé de payer cet enseignant pour les cours du Collège ;*
- *au cours de l'été 2008, le CUF apprend de façon impromptue que des travaux allaient être effectués dans le bâtiment qui abrite actuellement les locaux du Collège. Alors que tout le personnel du Collège était parti en congés, le Rectorat de l'Université d'État a demandé d'organiser le déménagement du Collège au cours du mois d'août.*

Le problème de « l'absence de statut » des Collèges et les propositions des partenaires russes, 2007-2009

Lors du Conseil scientifique du 4 juin 2007, le Recteur de l'Université d'État de Moscou fait une série de propositions pour régler « l'absence de statut » des CUF :

- *la création d'une structure au sein de l'Université dans une nouvelle faculté, celle de traduction et d'interprétariat ;*
- *la création d'un partenariat non commercial, c'est-à-dire d'une organisation à but non lucratif dont les statuts préciseront la mission d'enseignement du Collège et qui serait chapeautée par un conseil de tutelle.*

Ce même jour, lors du Conseil d'administration, il évoque également la possibilité de créer une « université corporative » qui est en réalité la création d'une faculté au sein de l'Université d'État, à l'initiative privée, permettant ainsi le financement par des entreprises. Victor Antonovitch Sadovnichy propose que le CUF devienne la sixième université corporative dans la structure de MGU.

Selon les partenaires russes, l'ensemble de ces propositions vise à « donner un statut » aux Collèges Universitaires Français afin de permettre aux partenaires russes de mettre à disposition l'ensemble des moyens à la disposition de leurs universités et de donner une véritable valeur aux diplômes délivrés.

Les dernières pistes explorées : les enseignements des Collèges intégrés dans des cursus russes ou les Collèges comme « support » pour des doubles diplômes franco-russes, 2006-2009

En 2006-2007, partant d'une série de constats, l'ambassade, après approbation du Conseil scientifique, a proposé une voie médiane d'évolution : le niveau et le diplôme des CUF restent les mêmes, s'adressent au même public, mais une voie de recrutement parallèle est proposée aux étudiants russes qui souhaitent étudier en français leur discipline de spécialité russe ; les étudiants entrent en 1^{ère} année sans examen de français (reporté à l'entrée en 2^{ème} année) ; ils n'étudient dès la 1^{ère} année qu'une discipline, celle de leur spécialité ; leurs résultats sont pris en compte dans le diplôme russe (amorce de cursus franco-russe).

Les demandes de coopération en droit adressées à l'ambassade par différents établissements supérieurs moscovites de qualité ont également joué un rôle : il s'agissait de regrouper au CUF l'ensemble de cette demande, constituée de petits groupes (4 à 5 étudiants), rentabilisant ainsi le CUF.

Le nombre accru d'étudiants étant trop important, il a été proposé aux établissements intéressés de prendre à leur charge la séance hebdomadaire de TD, qui serait alors

dispensée dans leurs murs. Cette solution était, à l'époque, à l'étude avec le Haut Collège d'économie et l'Académie juridique. Le HCE avait proposé d'accueillir des cours dans ses locaux. Il semble qu'au jour d'aujourd'hui ces démarches n'ont pas encore abouti.

Un accord a été passé début juillet 2008 entre l'Université de Paris 8 et RGGU pour la création d'un double diplôme de Master en littérature comparée, intégrant dans sa maquette les cours du Collège Universitaire Français de Saint-Pétersbourg. Il a été convenu que les étudiants de RGGU venant au CUF dans le cadre de ce programme se verraient dispenser des cours et TD de la deuxième discipline dans le courant de leur première année au CUF (ces cours étant remplacés par des cours d'histoire de RGGU), pour se concentrer sur les cours de littérature et de français du Collège.

Dans ce type d'accord, les Collèges sont identifiés comme des « *plates-formes de transition méthodologique et conceptuelle* » pour les étudiants russes désireux d'effectuer temporairement des recherches en France (Master recherche ou Doctorat). Dans le rapport d'activité 2008-2009, le directeur français du Collège écrit : *le CUF pourrait ainsi valoriser ses formations pour ce qu'elles sont : des structures très utiles, voire incontournables, pour effectuer un partenariat productif entre établissements supérieurs français et russes dans le domaine des sciences humaines et sociales*. Il semble qu'en 2009, différents établissements d'enseignement supérieur français se sont rapprochés des Collèges ou des services de l'ambassade en ce sens.

En résumé :

- ✓ Après une phase prestigieuse de création d'un « Collège de France en Russie », les CUF se dirigent vers une universitarisation progressive, afin de créer une « élite francophile » dans le domaine des sciences humaines et sociales.
- ✓ Un essai avorté de mise en place d'un double diplôme en sociologie (Master) a mis en évidence qu'un tel objectif devait nécessairement passer par la signature d'accords entre les universités françaises et russes, portant sur les modalités d'enseignement et de délivrance conjointes de diplômes. Il est clair que les CUF n'ont pas de légitimité sur ce point.
- ✓ L'absence d'un véritable statut juridique des CUF, avec les différences entre celui de Moscou et de Saint-Pétersbourg, amène les partenaires russes à émettre des réticences sur le mode de fonctionnement actuel et des propositions variables pour intégrer, peu ou prou, les CUF dans des structures russes.
- ✓ La modification profonde de l'espace universitaire européen, avec la mise en place du LMD, l'autonomie croissante des établissements d'enseignement supérieur, sont vécues de manière différente selon les partenaires du CUF.

C'est donc dans une situation instable, issue des changements d'objectifs des Collèges Universitaires Français (enseignement, langue française et rayonnement) et des évolutions internationales de l'enseignement supérieur (LMD et autonomie des universités), qu'il faut examiner la structure actuelle des Collèges.

3 Analyse du fonctionnement des CUF

3.1 Les activités des CUF

Les Collèges Universitaires de Russie sont identifiés à la fois comme des dispositifs d'enseignement (organismes de formations délocalisées) et des « plates-formes » pour l'organisation de séminaires ou colloques réunissant des personnalités et intellectuels français et russes de renom.

Un organisme de formation

Les Collèges Universitaires Français sont, en premier lieu, un dispositif d'enseignement français au sein des universités russes délivrant une formation et un diplôme en deux ans dans quatre disciplines appartenant au champ des sciences humaines et sociales : droit, histoire, littérature et sociologie.

Leur existence est reconnue à la fois par les Universités d'État de Moscou Lomonossov et de Saint-Petersbourg, qui identifient le diplôme des Collèges délivré dans la section francophone comme comparable à sa 5^{ème} année, et par les sept établissements d'enseignement supérieur français partenaires (Paris I, Paris II, Paris IV, Paris V, Paris VIII, E.H.E.S.S., Aix-Marseille III), qui reconnaissent le diplôme des Collèges comme comparable au diplôme de maîtrise français (Master 1 à l'heure actuelle).

Deux sections fonctionnent : l'une francophone où tous les enseignements sont dispensés en français et la seconde, russophone où les enseignements sont dispensés en français avec traduction simultanée ou, pour partie, en russe.

Cette formation est dispensée par des professeurs français issus d'universités françaises, chacun dans sa discipline de rattachement assurant des conférences (traduites simultanément pour le public russophone) et des séminaires (destinés uniquement aux étudiants inscrits en section francophone). Cette formation est complétée, pour la section francophone, par un enseignement assuré par des assistants français (initiation à la méthodologie française, préparation aux examens, approfondissement des thèmes abordés, encadrement des mémoires de 2^{nde} année). Seule la section russophone de Moscou bénéficie de travaux dirigés, assurés par des professeurs russes car celle du CUF de Saint-Petersbourg ne comprend pas de travaux dirigés.

- Section francophone

Les étudiants qui le souhaitent subissent en début d'année un test de français. A l'issue du test, les meilleurs candidats sont inscrits en section francophone.

Études en 1^{ère} année

Déroulement des enseignements

L'étudiant choisit deux disciplines parmi les quatre proposées au Collège Universitaire Français.

Au cours de l'année universitaire, trois professeurs dans chaque discipline se rendent au Collège et dispensent des conférences et des séminaires. Cet enseignement est complété par des travaux dirigés dispensés par des assistants français, qui assurent également une permanence une fois par semaine pour recevoir les étudiants. Pendant les travaux dirigés, les assistants initient les étudiants à la méthodologie française, les préparent aux examens et approfondissent les thèmes abordés par les professeurs lors des conférences et des séminaires.

Dans la filière sociologie, un stage de terrain est organisé chaque année (Smolensk, Novgorod, Vologda, Tver, Tula). Durant ce stage, les étudiants, encadrés par l'assistant en sociologie et des sociologues confirmés, effectuent des enquêtes sur des sujets prédéterminés et doivent rédiger des rapports attestant du déroulement de leurs enquêtes et des résultats scientifiques obtenus.

Déroulement des examens

L'étudiant subit, à la fin de chaque semestre, une épreuve écrite (partiel) par discipline. Deux sujets au choix au minimum sont proposés lors de chaque épreuve. Les copies sont corrigées par les assistants français.

L'étudiant admis aux épreuves reçoit un **diplôme de langue et de civilisation françaises**.

Études en 2^{ème} année

Déroulement des enseignements

L'étudiant choisit une discipline parmi les deux dans lesquelles il était inscrit en 1^{ère} année à Moscou tandis qu'à Saint-Pétersbourg il poursuit sur les deux mêmes disciplines. Il n'est pas possible de changer de discipline(s) en cours d'année. L'étudiant assiste obligatoirement aux conférences et séminaires des professeurs et aux travaux dirigés des assistants français. Une permanence est assurée une fois par semaine par les assistants français afin de recevoir les étudiants et notamment de discuter des mémoires de fin d'études.

Déroulement des examens

L'étudiant subit, à la fin de chaque semestre (décembre et mai), une épreuve écrite (partiel) dans la discipline retenue. Deux sujets au choix au minimum sont proposés lors de chaque épreuve. Les copies sont, *a priori*, corrigées par les professeurs français ayant dispensé les conférences et séminaires.

Préparation et soutenance du mémoire de fin d'études

Les étudiants de 2^{ème} année préparent un mémoire sous la direction de l'assistant et la responsabilité d'un professeur d'université française.

L'assistant aide l'étudiant à construire son sujet et à trouver un responsable français (avec l'appui parfois du responsable de filière français). Il le dirige pendant toute la phase de rédaction et l'entraîne à la soutenance du mémoire, une fois celui-ci rendu.

Le mémoire est ensuite soutenu devant un jury. À Moscou, le jury est composé obligatoirement d'au moins 4 personnes, à Saint-Pétersbourg seulement de deux.

Validation de la 2^{ème} année

La moyenne dans la discipline choisie en 2^{ème} année comprend : la note validant l'examen du premier semestre, la note validant l'examen du second semestre et la note de contrôle continu.

L'étudiant admis aux épreuves reçoit le **Diplôme du Collège Universitaire Français dans la discipline du mémoire soutenu**.

- **Section russophone**

Tous les étudiants inscrits qui ne sont pas admis en section francophone ont le droit de s'inscrire en section russophone.

Les meilleurs étudiants qui ont passé le test de français, mais qui n'ont pas été admis en section francophone, reçoivent la possibilité d'assister aux cours de français en section russophone.

Etudes en 1^{ère} année :

Déroulement des enseignements

L'étudiant choisit deux disciplines parmi les quatre proposées et assiste obligatoirement aux conférences des professeurs (traduites simultanément).

Déroulement des examens

L'étudiant subit, à la fin de chaque semestre, une épreuve écrite (partiel) dans les disciplines retenues. Deux sujets au choix sont proposés lors de chaque épreuve. Les copies sont corrigées par des enseignants russes ou par les assistants du Collège.

L'étudiant admis aux épreuves reçoit un **Certificat de civilisation française**.

Etudes en 2^{ème} année

Déroulement des enseignements

À Moscou, l'étudiant choisit une discipline parmi les deux dans lesquelles il était inscrit en 1^{ère} année et doit assister aux conférences des professeurs et aux séminaires des assistants russes.

À Saint-Pétersbourg, l'étudiant poursuit dans les deux disciplines qu'il avait choisies en 1^{ère} année et doit assister obligatoirement aux conférences des professeurs (traduites simultanément).

Déroulement des examens

L'étudiant subit, à la fin de chaque semestre, une épreuve écrite (partiel) dans les disciplines retenues. Deux sujets au choix sont proposés lors de chaque épreuve. Les copies sont corrigées par des enseignants russes ou par les assistants du Collège.

Validation de la 2^{ème} année

L'obtention du diplôme de 2^{ème} année en section russophone n'est plus conditionnée par la soutenance d'un mémoire. Il a été supprimé à Saint-Pétersbourg et remplacé à Moscou par deux travaux de recherche

L'étudiant admis aux épreuves reçoit un **Diplôme de civilisation française**.

- **Un volume horaire important pour une formation « complémentaire »**

Le volume horaire des cours des étudiants de première année est relativement lourd, notamment en section francophone.

Les étudiants de première année francophone du CUF de Moscou suivent tous 3 heures hebdomadaires dans chacune de leurs deux matières (5 heures en droit) ou 1h30 à Saint-Pétersbourg ainsi que 2 heures de cours de français. Le volume horaire total, sans compter les visites des professeurs (qui sont aussi doublées), est donc de 8 heures par semaine (10 heures en droit) à Moscou et 5 heures à Saint-Pétersbourg, hors visites de professeurs. Quand viennent des professeurs invités, c'est-à-dire une semaine sur deux en moyenne pour les étudiants de première année, il convient d'ajouter à ces heures de cours hebdomadaires 12 des 24 heures de cours hebdomadaires effectuées par le professeur invité, ce qui porte le total des cours des étudiants à une moyenne de 20 à 22 heures par semaine à Moscou et 17 heures à Saint-Pétersbourg alors que ces étudiants poursuivent également un cursus russe en parallèle ou travaillent.

Les actions de rayonnement

Les Collèges Universitaires ne sont pas uniquement des cursus d'enseignement francophones ou russophones dans le domaine des sciences sociales mais également un

dispositif plus large de diffusion de la culture française avec la création de deux fonds documentaires, l'organisation d'événements, de séminaires où sont invités des acteurs français de la recherche, des chercheurs afin de partager leur vision et leur approche des SHS dans leurs domaines respectifs. Cet objectif était celui de la création des Collèges ; l'aspect cursus francophone s'est rajouté ultérieurement.

- **Les séminaires et conférences**

Comme évoqué dans l'historique, le nombre de ces séminaires et conférences réunissant des personnalités et intellectuels de renom est allé en diminuant au fil des années. Le profil des intervenants a également évolué. Aujourd'hui les actions de rayonnement mobilisent avant tout des universitaires ou spécialistes reconnus dans leur domaine mais ne sont plus des personnalités de renom, des « ambassadeurs de la pensée française » connus du grand public, sauf lors d'événements exceptionnels.

Au cours des deux dernières années, à titre d'illustrations, nous pouvons mentionner un certain nombre d'événements.

- Un cycle de conférences en Droit international (mars 2009) à Moscou

Les conférences en Droit international public (Intervenant Marc de Montpellier, Docteur en droit, ancien professeur de droit de l'Université Saint Joseph de Beyrouth, membre du Conseil d'administration de BNP Paribas) et en Droit pénal international et Droit humanitaire (Intervenant: M. Patrick ZAHND, Docteur en droit, Responsable des affaires juridiques du Comité international de la Croix Rouge (Moscou)) ont remporté un vif succès, et ont permis de communiquer sur l'excellence de la formation en droit dispensée au CUF.

- Des tables rondes : Regards croisés sur les littératures française et russe (13-14 mai 2008) à Moscou

À l'invitation de l'Association des amis des Collèges Universitaires Français de Russie, plus de 15 écrivains et journalistes français et russes sont venus discuter, dans le cadre de tables rondes, de la place de la littérature dans les sociétés et les médias russes et français, ainsi que de l'influence des mutations sociales et politiques des dernières décennies sur les processus d'édition, de diffusion et de création littéraire. Cet événement a réuni environ 240 participants avec une couverture médiatique dans le journal de 21 heures d'une chaîne de télévision russe.

- Une présentation de la traduction en russe du Code civil français (23 juin 2008) à Moscou

Le CUF de Moscou a accueilli une présentation de la première édition commentée du Code civil français en russe. Environ 200 personnes (étudiants, enseignants et chercheurs en droit) y ont participé. Une réception a été donnée à cette occasion à la résidence de l'ambassadeur de France en Russie qui a accueilli le ministre de la Justice de la Fédération de Russie. L'événement a été couvert par des médias généralistes et par la presse spécialisée.

- Un Colloque « Russie-Europe : Regards croisés » à Saint-Pétersbourg

Le 4 avril 2008 s'est tenu, dans la salle de conférence de l'Université européenne de Saint-Pétersbourg, le colloque « Russie-Europe : regards croisés » organisé par l'Institut français, le Collège Universitaire Français et l'Université européenne de Saint-Pétersbourg. Le projet avait pour objectif de réunir, dans une logique volontairement pluridisciplinaire, des spécialistes français et russes des disciplines enseignées au Collège Universitaire Français (droit, histoire, littérature et sociologie) afin d'apporter des éléments de réponse sur les accointances, les similitudes ou les différences entre la Russie

et l'Europe. Le public comprenait une centaine de personnes : des étudiants, des représentants des médias, représentants d'entreprises françaises et des expatriés français.

Afin d'organiser ces événements, les Collèges s'appuient sur l'Association des amis des Collèges et son Président afin de mobiliser des partenaires et lever les fonds nécessaires. Des partenaires privés peuvent être sollicités ou parfois les Collèges peuvent répondre à un appel d'offres tel que celui lancé par le Fonds d'Alembert, géré par le ministère des Affaires étrangères qui cherche à promouvoir à l'étranger la diversité et la vitalité de la pensée française.

- **Autres actions de rayonnement**

- Participation au concours Jean Pictet

Depuis trois années, une équipe du Collège de Moscou participe au Concours international de droit humanitaire, principal concours international dans cette discipline, baptisé d'après l'auteur des Conventions de Genève. Ce concours donne une forte visibilité au Collège dans le domaine du droit humanitaire.

- L'intervention des professeurs missionnés en dehors des CUF

Les professeurs français venant donner des cours peuvent également intervenir en dehors des Collèges dans les facultés russes partenaires, au Centre franco-russe de recherche en SHS, au Centre culturel français de Moscou ou à l'Institut français de Saint-Pétersbourg.

On peut noter, que le nombre d'heures de cours demandé aux professeurs par mission est allé en augmentant au fil des années ne laissant plus la possibilité d'intervenir dans d'autres cadres, sauf à de rares exceptions.

- Lien avec le Centre culturel français de Moscou et l'Institut français de Saint-Pétersbourg

Les coopérations entre les CUF et le Centre culturel français de Moscou ou l'Institut français de Saint-Pétersbourg s'opèrent sur deux modes : premièrement, comme évoqué ci-dessus, les professeurs missionnés sont invités à faire des conférences supplémentaires dans les murs du Centre ou de l'Institut, deuxièmement, l'organisation de manifestations exceptionnelles. Ces événements restent peu nombreux mais nous pouvons citer l'organisation du « Printemps des poètes » à Moscou, ou encore le colloque sur « Les nouveaux enjeux de la citoyenneté en Europe » à Saint-Pétersbourg...

En résumé :

- ✓ Les Collèges Universitaires Français de Russie sont identifiés à la fois comme des dispositifs d'enseignement et des « plates-formes » pour l'organisation d'actions de rayonnement (événements).
- ✓ Une des originalités des Collèges est de proposer des filières francophones mais également des filières russophones avec la possibilité d'accueillir des auditeurs libres. Ces enseignements sont gratuits. La seule sélection se fait par la connaissance de la langue française

3.2 Organisation générale des CUF

L'absence d'entité juridique et administrative propre aux Collèges

Le fonctionnement des Collèges Universitaires Français de Russie ne repose pas sur une structure juridique et administrative propre. Les Collèges ne sont pas des « établissements à autonomie financière », telles que les associations portant les établissements du réseau de l'AEFE³. Il ne s'agit pas non plus de facultés ou composantes des universités françaises. Le Collège de Saint-Petersbourg est considéré comme une composante de l'université russe, ce qui n'est pas le cas pour le Collège de Moscou. Cette absence d'existence juridique et administrative est source de nombreuses difficultés et freins.

En premier lieu, le fait de ne pas être une « entité juridique et administrative propre » ne permet pas aux Collèges de salarier du personnel ou d'engager des dépenses de manière directe. Pour assurer le fonctionnement des Collèges, il est fait appel à des « structures supports » telles que l'ambassade de France ou l'Association des amis des Collèges. Le ministère des Affaires étrangères et européennes délègue des crédits à l'ambassade de France à Moscou qui gère en liaison avec le consulat de France à Saint-Petersbourg le fonctionnement des Collèges sur place et paye le personnel recruté localement. Les personnels français sont rémunérés depuis Paris par le ministère des Affaires étrangères et européennes (directeurs) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (assistants).

Malgré cette absence d'entité administrative et juridique, l'organisation générale des CUF est précisée dans les deux conventions signées en mars 1996 par la Chancellerie des Universités de Paris avec l'Université d'État de Saint-Petersbourg d'une part, et avec l'Université d'État de Lomonossov de Moscou d'autre part.

Ces conventions avaient pour objet de définir les principes fondamentaux, l'organisation et le fonctionnement des Collèges détaillés ci-après.

La gouvernance des Collèges selon les conventions

En premier lieu, il est intéressant de noter qu'il existe une convention pour chacun des Collèges. Selon les conventions, *les organes administratifs du Collège Universitaire Français sont le Président du collège, le Conseil d'administration et le Conseil scientifique* (article 14). Ces conventions ont été signées pour une durée de 5 ans et sont reconduites de manière tacite pour la même durée.

Le **Président du collège** est élu par le Conseil d'administration en son sein, pour une durée de trois ans renouvelable, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le Président dirige les Collèges, assisté des directeurs français et du directeur russe, pour Saint-Petersbourg. Il préside le Conseil d'administration, il assiste aux séances du Conseil scientifique.

Le **Conseil d'administration** est composé des membres principaux partenaires des Collèges, selon un principe de parité entre les parties française et russe : MAEEE, MESR, Rectorat de l'Académie de Paris, Recteur de l'Université partenaire russe, deux représentants du Rectorat de l'Université partenaire russe, Présidents des établissements d'enseignement supérieur français contractants, deux personnalités qualifiées désignées d'un commun accord par les deux parties signataires de la convention, le Président de l'association des Amis des Collèges Universitaires Français.

³ Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Le directeur français et le directeur russe assistent aux séances du Conseil d'administration sans voix délibératives.

Les membres du Conseil d'administration sont désignés pour une durée de trois ans renouvelable.

Le Conseil d'administration adopte :

- *les grandes orientations relatives à l'enseignement, à l'activité de recherche et à la politique de coopération internationale du Collège ;*
- *le règlement intérieur du Collège en conformité avec le règlement de l'Université ;*
- *les règles relatives à l'inscription des étudiants, et celles relatives aux diplômes.*

Le conseil d'administration se réunit une fois par an, alternativement en Russie et à Paris. Il peut être également réuni à titre exceptionnel à la demande d'un de ses membres.

Le **Conseil scientifique** comprend les membres suivants : un enseignant de chacun des établissements d'enseignement supérieur français contractants, un nombre équivalent de professeurs russes, les Vice-Recteurs des Universités partenaires russes en charge de l'enseignement et des relations internationales, MAEEE, MESR.

Les directeurs français et russe assistent aux séances du Conseil scientifique sans voix délibératives.

Le Conseil scientifique élit un Président en son sein, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Le conseil scientifique :

- *adopte les programmes d'études en conformité avec les orientations décidées par le Conseil d'administration ;*
- *propose la liste des professeurs et celle des répétiteurs, après avis du Président du Collège ;*
- *fixe la composition des jurys d'examen.*

Selon les conventions, sous l'autorité du président, les **directeurs français des Collèges** assurent, en concertation étroite avec le directeur russe⁴, l'administration du Collège pour la partie française et les relations du Collège avec les personnalités officielles françaises. Ils organisent le travail des professeurs français et des assistants (répétiteurs) en conformité avec les programmes du Collège. Ils sont chargés de l'organisation du séjour des professeurs français en Russie.

Le rôle et le statut des directeurs des CUF ne sont, par conséquent, pas clairement déterminés. Ils ont le statut d'assistants techniques⁵.

La gouvernance dans les faits

Dans les faits, **les directeurs français des Collèges**, gèrent le budget de fonctionnement local, accueillent les professeurs en mission, coordonnent leurs enseignements avec ceux des assistants, assurent la liaison avec les facultés de l'établissement d'accueil, organisent éventuellement des manifestations culturelles en lien avec leur activité. Ce sont eux qui connaissent le mieux les partenaires russes. Or, ils n'ont qu'une voix consultative aux Conseils et certaines réunions réunissant les partenaires français (Présidents, ministères et universités) se déroulent à Paris sans qu'ils soient, de manière systématique, présents.

⁴ Uniquement dans le cas du CUF de Saint-Pétersbourg

⁵ Réalité confirmée par les instances judiciaires russes lors des deux affaires de 2004 et 2005.

Par conséquent, les partenaires russes, particulièrement les Recteurs, ne les considèrent que pour ce qu'ils sont, des « coordonnateurs », en charge de questions principalement techniques, administratives et pédagogiques, et n'ont pas véritablement d'interlocuteurs français sur place.

Cette difficulté est amplifiée par la rareté des déplacements en Russie des présidents des Conseils.

Les réunions des **Conseils d'administration et scientifique** sont organisées conjointement pour les deux Collèges. Le Conseil d'administration et le Conseil scientifique se déroulent le même jour l'un à la suite de l'autre. Par conséquent, la composition de ces deux Conseils est identique et les ordres du jour tendent parfois à se confondre.

La présence des partenaires russes dans les instances de gouvernance est assurée par le seul Rectorat de chacune des universités. Il n'y a donc pas de véritable présence des partenaires russes (facultés) au-delà des Rectorats des universités.

Les conseils ne fonctionnent pas sur les mêmes modèles que ceux d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'une association. En effet, le Conseil scientifique n'aborde pas les questions de recherche puisque les Collèges n'ont pas véritablement d'actions de recherche. Les budgets des CUF ne sont pas abordés dans ce cadre.

Les élections prévues dans les conventions pour élire les membres et les présidents n'ont pas eu lieu de manière systématique. Cependant, ces instances sont le lieu privilégié de discussion entre les partenaires pour aborder de nombreux points et prendre des décisions :

- recrutement des équipes ;
- organisation des études ;
- contenu des filières ;
- organisation des actions de rayonnement ;
- statut des Collèges ;
- etc.

Les dernières années ont été marquées par certaines difficultés dans le dialogue et le partenariat entre la partie russe et la partie française. A titre d'illustration, nous pouvons citer les difficultés rencontrées pour faire signer les diplômes 2007-2008 du Collège par l'Université d'État de Saint-Pétersbourg ou le déménagement « forcé » du Collège de Saint-Pétersbourg en 2009.

Les équipes des Collèges

Au-delà des instances de gouvernance des Collèges, le fonctionnement des Collèges repose sur la mobilisation d'équipes permanentes et « ponctuelles ». Les équipes permanentes des Collèges comprennent environ 24 personnes à Moscou⁶ et 15 à Saint-Pétersbourg⁷. Bien entendu, la majorité de ces personnes ne sont pas employées à temps plein pour les Collèges. Du fait de l'absence d'entité administrative, le « montage » de ces équipes est relativement complexe et « instable ».

⁶ 5 assistants francophones, 4 répétiteurs russophones, 7 professeurs de français, 1 professeur de méthodes quantitatives en sociologie, 1 bibliothécaire, 1 assistante de direction, 1 appariteur, 1 femme de ménage, 1 assistante d'échanges scientifiques, 1 interprète-traductrice et 1 Directeur.

⁷ 1 Directeur russe, 1 Directeur français, 4 Assistants de la section francophone, 1 Responsable des cours de méthodes quantitatives, 1 Assistante administrative, 1 Bibliothécaire, 1 Traducteur/Interprète, 3 Professeurs de français, 1 Appariteur et 1 Chauffeur.

La fonction principale de dispositif d'enseignement assurée par les Collèges repose sur la mobilisation d'équipes pédagogiques. Ces dernières comprennent du personnel « permanent » (assistants/ répétiteurs français et russes, professeurs de français et responsables de filière) et des professeurs français missionnés de manière ponctuelle. Les statuts et fonctions des différents membres sont détaillés ci-après.

Le rôle central des assistants français : « les chevilles ouvrières »

Avec les répétiteurs russophones, les assistants français représentent l'équipe pédagogique permanente des CUF à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Ils sont la « cheville ouvrière » des CUF. Il y a au total 9 assistants, soit un assistant par discipline dans chacun des Collèges, à l'exception du droit à Moscou où il y a 2 assistants. Les assistants interviennent auprès des étudiants inscrits en filière francophone. Ces assistants sont nommés sur des postes d'ATER ou de PRAG.

Les fonctions des assistants varient suivant les Collèges et disciplines, mais les principales fonctions sont :

- la conduite des travaux dirigés pour les étudiants en première et deuxième année francophone ;
- la correction des examens des étudiants en 1^{ère} année francophone ;
- le suivi des mémoires des étudiants de 2^{ème} année francophone ;
- une permanence une fois par semaine pour les étudiants ;
- l'organisation logistique des missions des professeurs invités ;
- la participation aux conférences données par les professeurs français missionnés.

Pour expliquer la fonction d'assistant, différents interlocuteurs ont parlé de « chaperonnage des étudiants ». Selon un assistant rencontré : *« Les étudiants ont une relation « d'amour » avec les assistants et une relation d'autorité avec le Directeur »*.

Parfois, les assistants aident également l'étudiant à trouver un responsable de mémoire, si le responsable de filière ne le fait pas directement. Les assistants de la filière sociologie encadrent également un stage de terrain chaque année.

À noter que la fonction d'assistant ne comprend pas de travail en collaboration avec des collègues russes. Cependant, des liens peuvent exister dans le cadre des travaux de recherche menés par les assistants eux-mêmes, notamment dans le cadre de leurs thèses.

Les répétiteurs russophones et les professeurs de français

Les répétiteurs russophones n'existent qu'à Moscou. Le Collège de Moscou a un répétiteur russophone par discipline, soit quatre répétiteurs. Ils ont pour fonction principale d'assurer les travaux dirigés des étudiants en 1^{ère} et 2^{ème} année et de corriger les examens. Dans la mesure du possible, ils assistent aux conférences données par les professeurs français pour assurer une cohérence avec leurs travaux dirigés. Les répétiteurs sont des enseignants titulaires dans les facultés de MGU ou proviennent de l'extérieur (autres universités moscovites ou entreprises partenaires).

Les Collèges proposent des cours de français à l'ensemble des étudiants inscrits en filière francophone et aux étudiants de la filière russophone ayant obtenu les meilleurs résultats au test de français passé lors de l'inscription. Les professeurs de français sont des professeurs de langues des facultés des universités russes partenaires. Parfois, il s'agit de professeurs provenant d'autres universités russes.

Les 12 professeurs français en mission d'enseignement

Chaque année, 12 professeurs d'universités françaises interviennent dans les Collèges. Ce qui représente 3 professeurs par thématique. La majorité provient des 7 universités partenaires mais il n'y a pas de règle imposée à ce sujet.

La mission des professeurs est d'assurer une série de conférences pendant une semaine sur place auprès de l'ensemble des étudiants du CUF inscrit dans la discipline concernée.

Parfois, les professeurs interviennent également dans les facultés des universités russes partenaires, à l'Institut français ou au Centre culturel français. Il semble que du fait du nombre plus important de conférences demandées, ces mêmes professeurs interviennent de moins en moins à l'extérieur des Collèges lors de leurs missions.

Ces professeurs sont dans la majorité des cas identifiés par les responsables de filière. Ils assurent des interventions aux Collèges deux années de suite afin d'alterner entre Moscou et Saint-Pétersbourg. Le principe est le renouvellement en continu des professeurs. Peu de professeurs sont intervenus plus de 2 années de suite.

Le renouvellement permanent des intervenants constitue parfois une difficulté pour assurer une cohérence dans les différentes interventions des professeurs. La barrière linguistique et le turn-over des professeurs français constituent un obstacle à la communication entre professeurs français en mission et collègues russes, trop souvent uniquement russophones.

Responsables de filière

Il y a un responsable de filière dans chacune des quatre disciplines, à l'exception du droit où il y a deux responsables.

Ils assurent la cohérence d'ensemble des enseignements donnés dans les filières francophones. Pour ce faire, ils ont pour principales fonctions :

- la participation au jury ;
- la définition des programmes ;
- l'identification des professeurs missionnés ;
- l'identification des professeurs dirigeant les mémoires des étudiants de 2^{ème} année ;
- la correction des copies des étudiants en 2^{ème} année ;
- la participation au Conseil scientifique.

À noter que certains responsables de filière définissent de manière différente le périmètre de leurs fonctions. Par exemple, tous les responsables de filière ne jouent pas un rôle dans l'identification des professeurs directeurs de mémoire des étudiants de 2^{ème} année. Lorsque ces derniers ne jouent pas ce rôle, les assistants français éprouvent parfois des difficultés pour identifier les professeurs pouvant assurer ce rôle.

Les responsables de filière sont des professeurs des établissements d'enseignement supérieur français partenaires : Paris I, Paris II, Paris IV, Paris V, Paris VIII, E.H.E.S.S. et Aix-Marseille III. De manière quasi systématique, des binômes de professeurs issus de ces universités sont constitués afin d'assurer cette fonction de pilotage des filières.

Enfin, il est à noter que, chaque année, des professeurs d'universités françaises sont également sollicités pour assurer la direction des mémoires des étudiants de 2^{ème} année francophone.

Association des amis du Collège

L'Association des amis du Collège est une association de la loi de 1901 basée en France dont Marek Halter, Président des Collèges, est également le président. L'Association a une fonction d'appui des Collèges. Elle assure une fonction de « secrétariat » du Président

des Collèges mais également de « secrétariat » des Collèges en France. Elle est notamment mobilisée dans le cadre du recrutement des assistants ou directeurs des CUF. L'Association joue un rôle important dans l'organisation d'événements par les Collèges en mobilisant des fonds et des acteurs.

Enfin, l'Association œuvre auprès de mécènes pour la mise à disposition de moyens. Ainsi le fonds initial de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg est un don de la famille Philippe Habert réalisé par l'intermédiaire de l'Association. Le fonds initial de la bibliothèque de Moscou a également été mis en place grâce à l'association et à la participation de Hachette. L'Association a également fait appel au mécénat pour obtenir une voiture pour le Collège de Saint-Pétersbourg.

À noter que le MAEEE s'est efforcé, ces dernières années, de reprendre à son compte toutes les dépenses relatives au fonctionnement des Collèges susceptibles de peser sur le budget de l'Association. Ainsi, des opérations telles que l'impression et la gestion des diplômes, l'édition des livrets de programmes, qui relevaient au début de l'Association, ont été reprises par le MAEEE.

En résumé :

- ✓ Le fonctionnement des Collèges Universitaires Français de Moscou et de Saint-Pétersbourg ne repose pas sur une entité juridique et administrative propre, obligeant les partenaires à faire appel à des structures support pour salarier du personnel et engager des dépenses.
- ✓ La gouvernance des Collèges est assurée par le Président des Collèges et les Conseils d'administration et scientifique aux missions et contours flous.
- ✓ La fonction des directeurs français des Collèges est avant tout centrée sur des tâches administratives ne leur permettant pas d'être identifiés par les partenaires russes comme de véritables interlocuteurs.
- ✓ Les CUF apparaissent comme des structures pilotées depuis Paris et gérées au quotidien par les directeurs. L'ensemble des acteurs ne se retrouve à la même table qu'une fois par an à l'occasion des conseils.
- ✓ Le fonctionnement des Collèges mobilise un nombre important de personnes au travers d'un montage complexe avec différents employeurs et statuts.

3.3 Moyens humains, techniques et financiers

Des sources de financement nombreuses

Les moyens mis à disposition des Collèges proviennent de diverses sources, pouvant émerger sur des programmes différents. C'est cet « assemblage » de financements qui permet aux Collèges de déployer l'ensemble de leurs activités.

Ce nombre important de sources et l'absence d'existence juridique des Collèges rend difficile et opaque la lecture et le pilotage de ce budget par les partenaires et les instances de gouvernance des Collèges. Par ailleurs, il s'agit chaque année de s'assurer du renouvellement des différents financements auprès des nombreux partenaires financiers.

En termes de moyens humains et financiers, le **ministère des Affaires étrangères et européennes** met à la disposition chaque année des CUF :

- via le MAEEE en centrale :

- o deux postes d'assistants techniques (un directeur par collège),
- o une subvention de fonctionnement,
- o des missions pour les participants aux Conseils d'administration et scientifique,
- o les événements exceptionnels (quand ils ont lieu) ;
- via les services de l'ambassade de France à Moscou :
 - o 12 missions de professeurs français,
 - o l'organisation des jurys,
 - o des bourses pour des étudiants venant étudier en M2 en France.

L'ensemble des moyens mis à disposition par le MAEEE représente un budget supérieur à 600 000 € par an.

Le **ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** recrute quant à lui 6 assistants / répétiteurs, chargés des travaux dirigés et rémunérés par un support d'ATER (support d'ATER à mi-temps à Saint-Pétersbourg (2) et supports d'ATER temps plein à Moscou (4)). Ces assistants constituent l'équipe pédagogique permanente. Le MESR attribue également une subvention à l'Association des amis des Collèges. Au total, la contribution du MESR s'élève à environ 280 000 €.

La dotation du MESR ne couvre pas totalement le nombre de postes d'assistants français nécessaires. Depuis plusieurs années, les **universités Paris I et Paris II** ajoutent, chacune, un support d'ATER mi-temps permettant ainsi de compléter l'équipe pédagogique de Saint-Pétersbourg. L'Université de Paris II met également un autre ATER temps plein supplémentaire à disposition du Collège de Moscou pour les enseignements en droit (Moscou). Cette contribution peut être valorisée à hauteur de 100 000 € environ par an.

Par conséquent, la contribution totale de la partie française s'élève à un budget de près de 1 million d'euros par an.

Les **universités russes partenaires** mettent à disposition de chacun des Collèges les locaux nécessaires pour assurer les cours, les travaux dirigés et l'activité de recherche, un lieu de travail pour le directeur français, ainsi que les postes pour le personnel russe. La valorisation de cette mise à disposition des locaux a fait l'objet de différentes estimations qui ont illustré le coût important évité si les Collèges devaient louer directement des locaux similaires (de l'ordre de 200 à 400 000 € par an selon les estimations).

Outre les locaux, la partie russe met également à disposition des professeurs de langues étrangères pour l'enseignement du français et des professeurs d'universités pour les TD de la section russophone de Moscou. Certains de ces professeurs sont directement payés par leurs facultés de rattachement, mais la plupart perçoivent une vacation payée directement par le Collège sur son budget de fonctionnement. Enfin, lors des événements exceptionnels organisés par les CUF, les partenaires russes financent parfois les frais de réception et de déplacements de certaines personnes.

Les Collèges peuvent également bénéficier d'autres subventions en provenance d'organismes publics ou privés. Ces subventions peuvent transiter par l'intermédiaire de l'Association des amis des Collèges Universitaires Français.

Quelques points signalés

Concernant les ressources et moyens des Collèges, un certain nombre de points signalés par les interlocuteurs rencontrés dans le cadre de l'étude méritent d'être évoqués ici.

- **Des différences de moyens importantes entre les deux Collèges**

Les moyens d'encadrement du Collège de Saint-Pétersbourg sont inférieurs aux moyens du Collège de Moscou. D'une part, en ce qui concerne la section francophone, les assistants français sont recrutés sur des postes d'ATER mi-temps à Saint-Pétersbourg et non sur des postes d'ATER plein comme à Moscou. Le volume horaire des travaux dirigés est donc moitié moins important alors que les exigences demandées aux assistants et aux étudiants sont les mêmes. D'autre part, en ce qui concerne la section russophone, seul le Collège de Moscou a à sa disposition des répétiteurs. Il en résulte que globalement l'encadrement à Saint-Pétersbourg est sensiblement moins important dans les deux sections.

- **Des difficultés rencontrées parfois pour recruter les professeurs missionnés**

Les professeurs missionnés français ne sont pas rémunérés pour assurer leurs missions. Le billet d'avion est bien entendu pris en charge et il leur est proposé des per-diem fixés par un taux paramétrique (240 € par jour en 2009). Le niveau de défraiement des professeurs a, à de multiples reprises, posé des difficultés avec le désistement de certains professeurs considérant les montants financiers proposés trop faibles. Cette difficulté est encore plus prégnante à Moscou où le coût de logement est très élevé. Jusqu'à ce jour une solution a été trouvée en proposant de loger les professeurs dans l'immeuble de France pour un montant de 50 euros par nuit. Dans un rapport d'activité du CUF de Moscou en 2008, le directeur du Collège suggère que *les universités partenaires proposent le paiement en heures complémentaires des heures effectuées par leurs enseignants au Collège, ou tout au moins le décompte de ces heures de cours sur leur quota annuel d'enseignements*.

- **Un statut administratif des assistants présentant des risques**

Au regard de la loi française, les personnels sont eux aussi dans une situation paradoxale, voire risquée. Les assistants sont officiellement ATER à Paris I ou Paris II, donc pas couverts juridiquement en cas d'accident en Russie, qu'ils en soient victimes ou responsables.

En résumé :

- ✓ Des sources de financement variées, diverses, plus ou moins formalisées, et toutes soumises à des contraintes budgétaires croissantes.
- ✓ Le coût important de l'immobilier à Moscou et Saint-Pétersbourg crée une réelle dépendance vis-à-vis des universités partenaires russes.
- ✓ Des professeurs missionnés non rémunérés, aux statuts mal définis dans leur établissement, source de certaines difficultés rencontrées.
- ✓ Des tensions croissantes sur les capacités d'encadrement, notamment à Saint-Pétersbourg.

3.4 Les CUF au regard des autres coopérations universitaires franco-russes

En 2007, le poste estimait à plus de 150 le nombre d'accords universitaires bilatéraux. Ils se concentrent encore principalement à Moscou et à Saint-Pétersbourg, même si au cours des deux dernières années les établissements français ont montré un certain intérêt pour les régions russes (Sibérie occidentale en particulier : Omsk, Novossibirsk, Tomsk).

L'ignorance de la langue du pays partenaire est un frein puissant au développement de la coopération. S'y ajoutent les fastidieuses démarches administratives d'invitation, d'obtention du visa puis d'enregistrement, qui découragent beaucoup d'éventuels partenaires français.

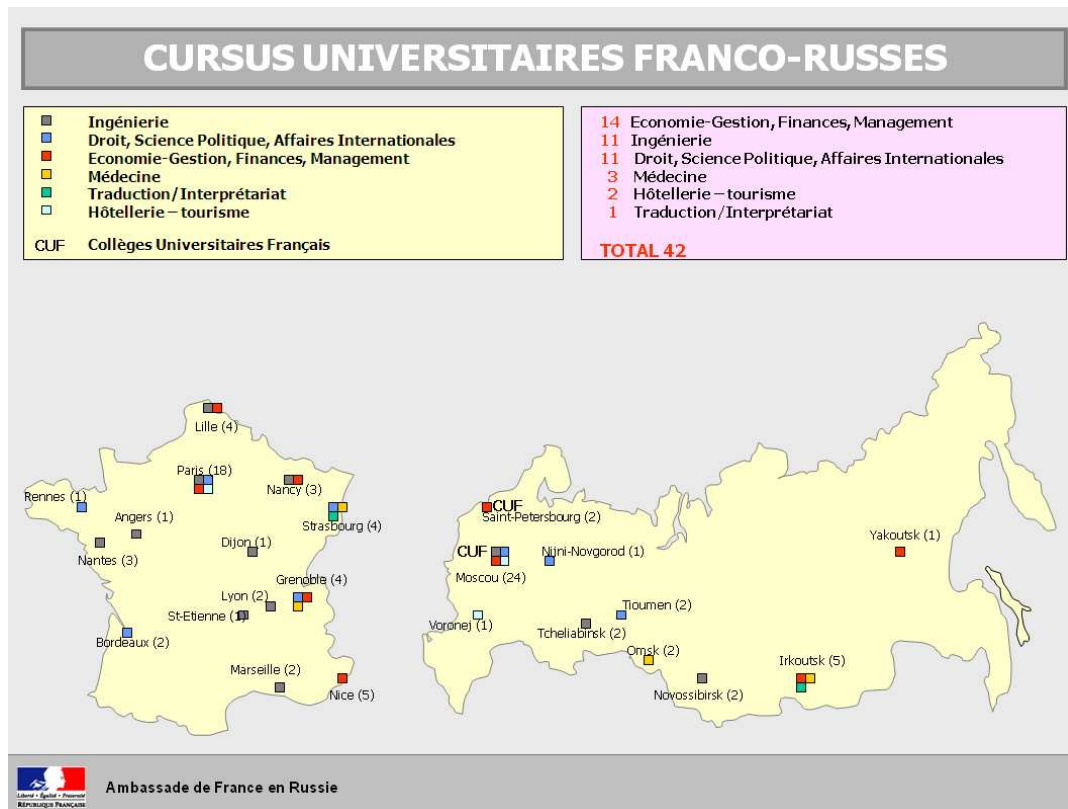
La Russie, et plus particulièrement les régions, font pourtant preuve d'une francophilie (faute de francophonie) qu'il conviendrait de veiller à entretenir en incitant les établissements français à se tourner vers un pays désormais frontalier de l'Union européenne.

L'introduction du LMD en France puis en Russie a entraîné une évolution de la plupart des filières francophones *stricto sensu* (enseignement français délocalisé) vers des cursus communs, dont les enseignements sont intégrés aux cursus russes à des degrés divers et selon des modalités elles aussi diverses.

En 2007, 32 cursus franco-russes ont été recensés par le secteur de coopération universitaire de l'ambassade dont celle créée par l'IEP de Paris et le MGIMO de Moscou et les deux Collèges Universitaires Franco-russes de Moscou et Saint-Pétersbourg.

L'ensemble des cursus universitaires franco-russes recensés à ce jour présente une grande variété de montages académiques allant du simple module francophone inséré dans un programme universitaire local au cursus intégré sanctionné par deux diplômes nationaux.

Les cursus universitaires franco-russes recensés par les services de l'ambassade de France en Russie en 2008 :



Le nombre de ces formations est en augmentation constante au niveau du Master. Les principales disciplines concernées sont actuellement l'économie-gestion et les sciences de l'ingénieur, parallèlement aux sciences humaines et sociales.

Les CUF sont l'un des seuls partenariats universitaires franco-russes en sciences humaines et sociales.

2 exemples de coopérations universitaires existantes en SHS

- La filière francophone à l'UEEF de Saint-Pétersbourg

L'Université d'État d'économie et de finances (UEEF) de Saint-Pétersbourg est l'un des principaux centres de formation en sciences économiques de Russie. Actuellement, 13 000 étudiants et doctorants étudient dans cette université qui réunit 10 facultés et 40 filières différentes, parmi lesquelles une filière francophone en économie et gestion en coopération avec l'Université Pierre Mendès France (UFR des sciences économiques) et l'Université Paris Dauphine.

Cette filière est soutenue financièrement par le ministère des Affaires étrangères français et la région Rhône-Alpes qui finance du matériel informatique, des bourses pour les étudiants et les enseignants.

- Le Master - Recherche double diplôme Russie-Europe

Depuis 2005, ce parcours permet aux étudiants spécialistes de suivre les cours de leur Master recherche au premier semestre à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 et au second semestre à l'Université de Russie de l'Amitié des Peuples (URAP) à Moscou.

Trois spécialisations sont possibles dès la première année : littérature russe, littérature comparée et civilisation. Le mémoire de fin de Master est rédigé en français pour les étudiants de Bordeaux 3 et en russe pour les étudiants de l'URAP. A charge pour chacun de rédiger un résumé de 3 pages minimum dans la langue partenaire. À la fin de ce parcours, un diplôme est délivré par chacune des universités partenaires.

Si les Collèges Universitaires de Moscou et Saint-Petersbourg ne sont pas les seuls programmes proposant un cursus de formation franco-russe sanctionnés par des diplômes français et russes, ils restent cependant singuliers à certains égards.

En premier lieu, les Collèges Universitaires se distinguent des autres filières franco-russes par le nombre d'étudiants visés. En effet, la mise en place des Collèges universitaires vise un public large pouvant aller de 250 à 500 étudiants formés durant la première année du cursus tandis que les autres formations recrutent en moyenne moins de 20 étudiants. Ceci s'explique par l'ambition même des Collèges qui est de diffuser la pensée française en Russie. C'est pourquoi des événements, séminaires ou colloques sont organisés et certaines personnes participent en « auditeurs libres ».

Les Collèges ont été mis en place suite à une volonté de l'État français tandis que les autres filières existantes bien que fortement encouragées par l'État français relèvent davantage de la stratégie internationale de certains établissements français.

L'une des particularités des Collèges Universitaires Français de Moscou et de Saint-Petersbourg est également d'être une forme de coopération universitaire qui ne s'adresse qu'aux étudiants russes.

En résumé

Les Collèges Universitaires Français de Russie sont spécifiques par leur double objectif :

- ✓ ils dispensent des savoirs et une culture universitaire français à des étudiants russes, à la fois francophones et russophones, destinés à des carrières professionnelles très diverses ;
- ✓ ils sélectionnent et forment des jeunes chercheurs en leur donnant la possibilité de s'initier à la méthode française (rédaction d'un mémoire de maîtrise) et, pour les meilleurs étudiants francophones, de faire une année d'études en France grâce à une bourse de M2.

De cette visée résulte un décalage entre le nombre d'étudiants inscrits en 1^{ère} année, séduits par la perspective d'acquérir des connaissances nouvelles, dispensées par des professeurs et des assistants français, et le nombre de diplômés en fin de 2^{ème} année, venus à bout de leurs mémoires de recherche et de leurs examens, beaucoup plus bas (une dizaine par discipline).

Les Collèges sont également spécifiques par le recrutement des étudiants : les postulants doivent uniquement attester de 3 années de formation supérieure et être inscrits en 4^{ème} année dans le système russe. Pour intégrer la section francophone, ils ont seulement à passer et à réussir un test de niveau en français. Les enseignements dispensés sont entièrement gratuits, y compris les cours de français.

En conséquence, les effectifs sont beaucoup plus importants que ceux rencontrés dans les autres coopérations universitaires.

4 Les étudiants des CUF

4.1 Combien d'étudiants formés par les CUF ?

Effectifs 2008/2009

Depuis l'origine, les deux Collèges Universitaires Français de Russie reçoivent un public d'étudiants, répartis en deux filières distinctes : francophone et russophone. Chaque filière se décline en deux années, chacune soumise à un examen final d'obtention.

Répartition des étudiants au sein des CUF

Moscou						Saint-Petersbourg			
Filière francophone		Filière russophone		Auditeurs libres		Filière francophone		Filière russophone	
Inscrits 1 ^{ère} année	Inscrits 2 ^{ème} année	Inscrits 1 ^{ère} année	Inscrits 2 ^{ème} année	Inscrits 1 ^{ère} année	Inscrits 2 ^{ème} année	Inscrits 1 ^{ère} année	Inscrits 2 ^{ème} année	Inscrits 1 ^{ère} année	Inscrits 2 ^{ème} année

Les rapports d'activités des Collèges précisent chaque année les effectifs d'étudiants inscrits dans leur filière. On note globalement une forte stabilité des effectifs depuis 2000, avec quelques nuances qui seront abordées dans un second temps.

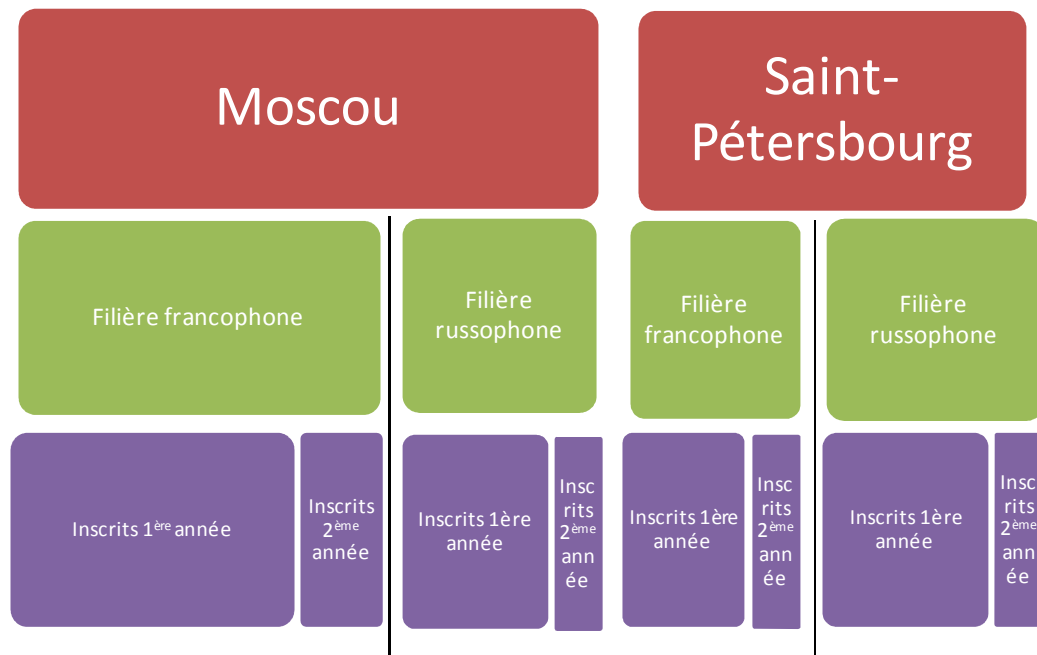
Pour l'année 2008/2009, les effectifs étudiants s'établissent comme suit :

	Moscou	Saint-Petersbourg	Total CUF
Filière francophone	231	111	342
<i>Dont 1^{ère} année</i>	<i>177</i>	<i>85</i>	<i>262</i>
<i>Dont 2^{ème} année</i>	<i>54</i>	<i>26</i>	<i>80</i>
Filière russophone	134	139	273
<i>Dont 1^{ère} année</i>	<i>104</i>	<i>113</i>	<i>217</i>
<i>Dont 2^{ème} année</i>	<i>30</i>	<i>26</i>	<i>56</i>
Auditeurs libres			
<i>Dont 1^{ère} année</i>	<i>1117</i>	<i>n.c.*</i>	
<i>Dont 2^{ème} année</i>	<i>71</i>	<i>n.c.*</i>	
Total étudiants hors auditeurs libres	365	250	615

Source : rapports d'activité des Collèges.* non comptabilisés à Saint-Petersbourg

La représentation graphique ci-dessous illustre ces proportions, en donnant un ordre de grandeur explicite de ces effectifs.

Représentation anamorphique de la répartition des étudiants au sein des CUF



Source : rapports d'activité des Collèges. La proportion des rectangles indique l'effectif, pour l'année 2008/2009.

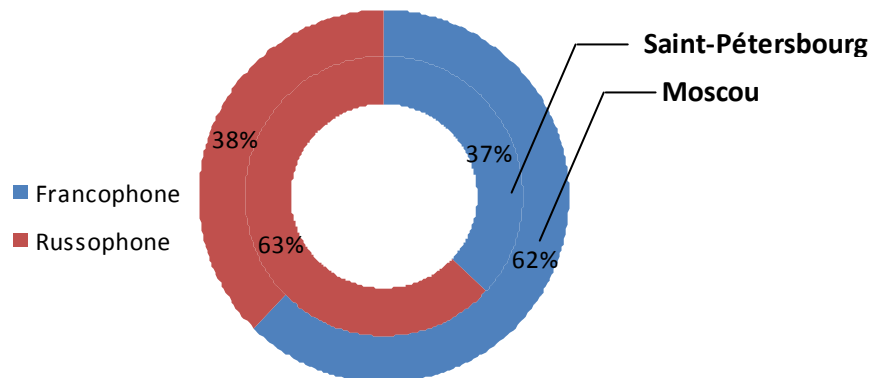
Environ 600 étudiants suivent chaque année les enseignements des Collèges, auxquels s'ajoutent environ un millier d'auditeurs libres qui se rendent à une ou plusieurs conférences dans l'année. Pour l'année 2007/2008, le nombre de diplômés de 2^{ème} année (des deux filières, des deux Collèges) s'établissait à 67.

Le Collège de Saint-Petersbourg recense près de 300 étudiants diplômés de deuxième année en filière francophone et russophone. Le chiffre pour Moscou n'est pas connu précisément, mais est estimé par le CUF de Moscou à plus de 900. Il y a donc aujourd'hui plus d'un millier d'anciens étudiants des CUF, et une proportion d'environ 7 000 personnes qui se sont inscrites dans les CUF à un moment donné de leur parcours (sur la base d'une extrapolation très approximative). Cette proportion est plus que doublée si l'on considère les personnes inscrites en auditeur libre à Moscou.

Filières francophones et russophones

Les étudiants inscrits se répartissent également entre filières francophone et russophone (52 % d'étudiants en filière francophone sur la période 2006-2009). Cet équilibre résulte d'une tendance à l'amoindrissement des effectifs en filière russophone à Moscou au cours des dernières années (- 45 % entre 2002 et 2009).

Répartition des étudiants entre filières francophone et russophone



Source : rapports d'activité des Collèges, sur la période 2006/2009.

Détail selon les disciplines

Dans les deux Collèges, les deux filières (francophones et russophones) proposent quatre disciplines d'enseignement. Il est demandé aux étudiants de choisir deux disciplines en première année. En deuxième année, à Saint-Petersbourg les étudiants poursuivent sur les deux matières alors qu'à Moscou ils se spécialisent sur une seule discipline.

Disciplines choisies (1^{ère} et 2^{ème} années cumulées) au CUF de Moscou pour l'année 2008/2009

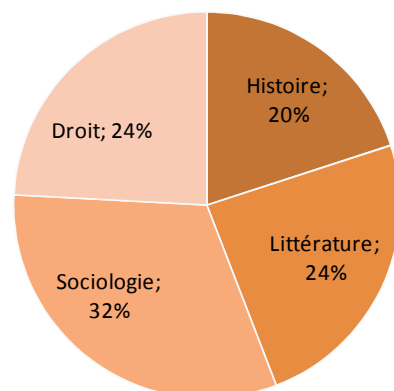
	Francophones	Russophones	Total
Droit	55	39	94
Histoire	79	12	91
Littérature	94	15	109
Sociologie	125	32	157
Total	353	98	451

Source : rapport d'activité 2009 du CUF de Moscou. Le rapport d'activité du CUF de Saint-Petersbourg ne retient pas ce niveau de détail pour les inscriptions pédagogiques.

Proportion des diplômes de 2^{ème} année

En considérant les deux Collèges sur une période de 3 années universitaires (2006/2009), on observe un remarquable équilibre entre les disciplines choisies par les étudiants.

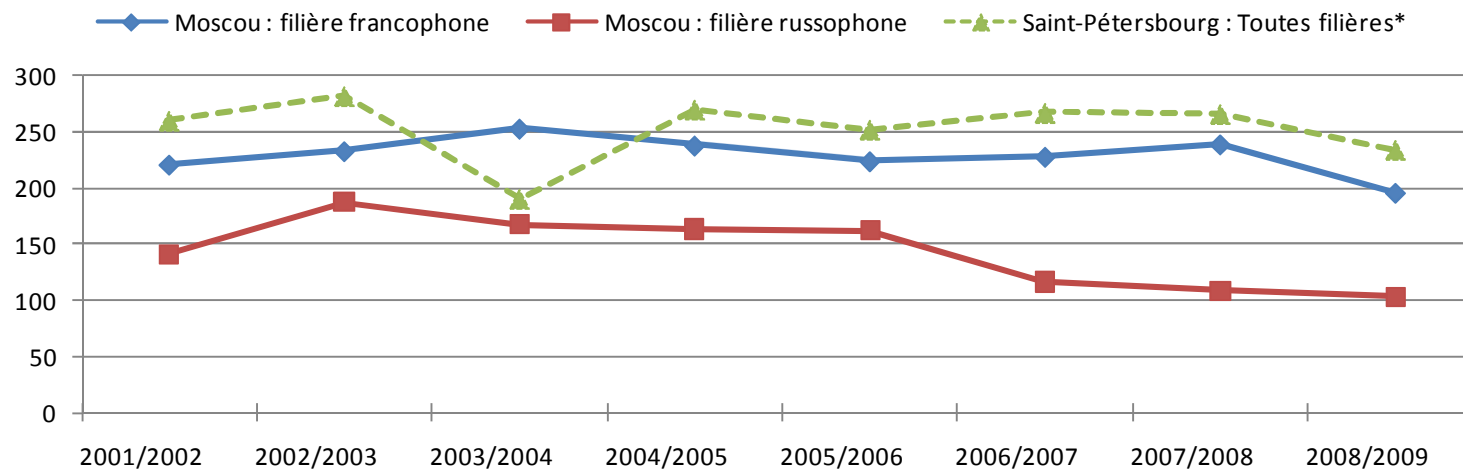
Cet équilibre se retrouve en 1^{ère} comme en 2^{ème} année, à Saint-Petersbourg comme à Moscou. Quel que soit le niveau de détail étudié, la sociologie apparaît comme la discipline qui attire le plus d'étudiants, année après année.



Evolutions sur une période longue

Au-delà de cette photographie générale et statique, un regard sur les évolutions d'effectif est utile afin d'anticiper des tendances lourdes pour les années à venir.

Evolutions des effectifs étudiants des CUF depuis 2001



** Ne pas comparer les valeurs entre les deux collèges, compte tenu de méthodes de comptage différentes, qui tendent à sur-évaluer les effectifs à Saint-Pétersbourg.*

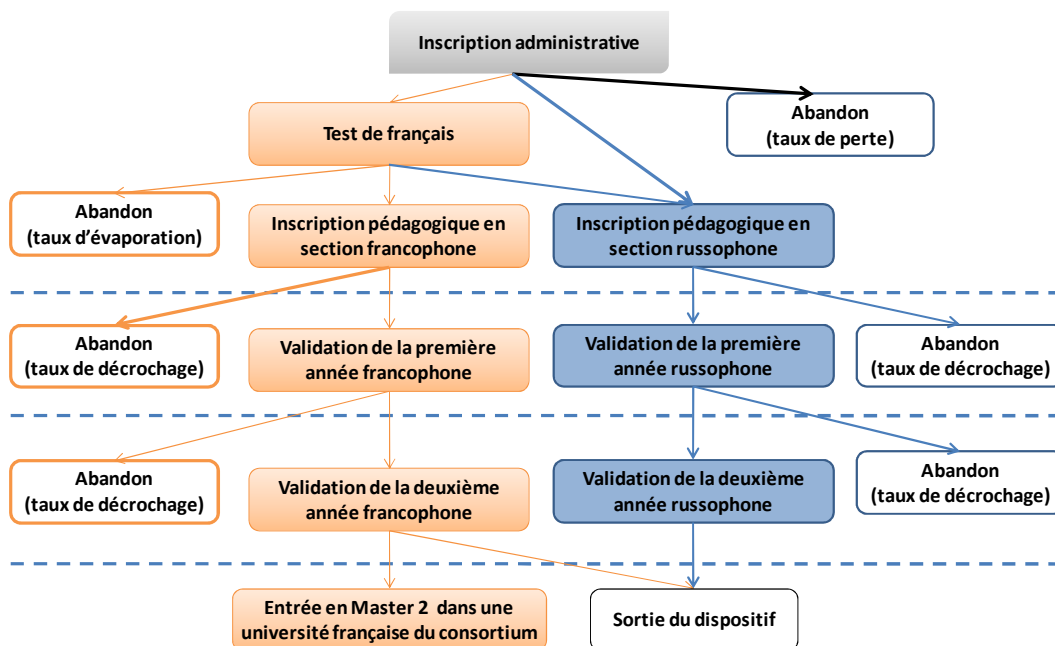
(Saint-Pétersbourg recense les inscriptions administratives, tandis que Moscou compte les inscriptions pédagogiques),

La variation globale des effectifs entre 2001 et 2009 est nettement orientée à la baisse dans des proportions toutefois bien contenues : - 10 % d'inscriptions administratives à Saint-Pétersbourg sur une période de 8 ans, et - 17 % d'inscriptions pédagogiques à Moscou sur la même période (qui s'explique principalement par le recul très net de la filière russophone à partir de 2006). Dans le même temps, le nombre d'auditeurs libres enregistrés à Moscou a crû de 40 %, passant d'un millier en 2001 à presque 1500 en 2008. Toutefois, rien n'indique la participation réelle de ces auditeurs aux conférences des CUF, et l'évolution qualitative de ce public sur la période n'est pas connue.

4.2 Analyse quantitative du parcours des étudiants des CUF

Une caractéristique essentielle des cursus proposés par les Collèges est sa forte sélectivité, marquée par une succession d'étapes où une proportion seulement d'étudiant parvient à se maintenir. Le schéma ci-dessous propose une vision d'ensemble de ces étapes :

Les différentes sorties possibles des Collèges



Dans les premières étapes de l'inscription s'active le filtre de la langue, qui va orienter les étudiants entre la filière francophone (en cas de réussite à l'examen de français), la filière russophone, ou la renonciation à l'entrée dans le Collège.

Notons également l'existence d'un parcours alternatif, qui consiste à réussir une première année russophone pour débiter ensuite le cursus francophone en 1^{ère} année. Cette utilisation de la première année russophone comme propédeutique ne fait toutefois pas l'objet d'un suivi précis. Les rapports d'activités du CUF de Moscou mentionnent 4 cas en 2007 et 11 cas en 2008, soit respectivement 2 % et 6 % des effectifs inscrits en première année francophone. Malgré l'absence de chiffres de suivi, **il apparaît que cette utilisation de l'année propédeutique reste marginale, à Moscou et probablement aussi à Saint-Pétersbourg.**

Taux de réussite, depuis l'inscription en première année jusqu'à l'obtention du diplôme de deuxième année		
	Moscou	Saint-Pétersbourg
Filière francophone	19 % de réussite	21 % de réussite
Filière russophone	14 % de réussite	9 % de réussite

Source : rapports d'activité des Collèges. Calcul pour la génération d'étudiants inscrits en première année en 2007. Ne tient pas compte des cas de report ou reprise d'année, et passerelles entre filières.

Globalement, et compte tenu des différences d'une année sur l'autre, nous retenons l'ordre de grandeur **qu'un étudiant sur cinq sort des CUF avec le diplôme de deuxième année.**

Cet ordre de grandeur ne se vérifie pas pour la filière russophone à Saint-Pétersbourg, qui connaît un taux de réussite particulièrement en retrait, lié à un très fort taux d'échec en 1^{ère} année (3 inscrits sur 4 n'obtiennent pas le diplôme de 1^{ère} année, contre 1 sur 3 à Moscou). Les éléments à notre disposition n'expliquent pas cet écart, qui peut résulter d'une combinaison entre sureffectifs en début d'année, comptage « lâche » des inscriptions pédagogiques, accident sur une année ou une discipline, etc.

Pour toutes les filières et les deux Collèges, **la sélection est nettement plus prononcée en 1^{ère} année – année de découverte – qu'en seconde.** La réussite en deuxième année excède 50 %, jusqu'à 70 % en filière francophone à Moscou. (« *Entrer au Collège ce n'était pas difficile. Le plus difficile c'était d'y faire les études (...) un vrai challenge !* » Marina R.)

À l'issue de la deuxième année pour les étudiants lauréats, le jury des CUF accorde une bourse d'étude (12 à 15 bourses) pour la venue dans le Master 2 d'une des universités de consortium. Sur la période 2007-2009, 28 étudiants ont bénéficié des bourses du MAEEE pour le CUF, soit 29 % des diplômés. **In fine, 1 étudiant sur 20 achève son cursus du collège par un Master 2 en France, à l'aide d'une bourse du MAEEE délivrée par les CUF.**

En résumé

- ✓ Les CUF forment environ 600 étudiants par an (moitié francophone, moitié russophone)
- ✓ Les effectifs globaux connaissent une tendance de léger déclin depuis 2001
- ✓ Les 4 disciplines attirent les étudiants, avec une prépondérance pour la sociologie
- ✓ Le cursus est très sélectif, surtout en première année
- ✓ À partir d'environ 250 étudiants inscrits en première année francophone, les CUF « produisent » en deux ans une cinquantaine de diplômés francophones, dont une quinzaine rejoindra un Master 2 en France grâce aux bourses du MAEEE

4.3 Analyse qualitative du parcours des étudiants des CUF

Origines et motivations des étudiants

Parmi les motifs invoqués par les étudiants pour leur inscription au CUF, l'attrait pour la France, sa culture et sa langue, joue systématiquement un rôle central. À cet attrait initial s'ajoute la perspective d'une poursuite d'études en France, puissant moteur pour nombre d'étudiants, conscients ou non des possibilités de bourses ouvertes en fin de cursus pour un Master 2.

De la rencontre avec les étudiants lauréats des CUF nous retirons le sentiment que, plutôt qu'un « cocktail de motivations », l'attrait pour la France est la clef de voute de l'engagement des étudiants, source majeure de leur implication et gage de leur ténacité tout au long du cursus.

Cette volonté de rapprochement avec la France n'est d'ailleurs pas nécessairement réfléchie, et renvoie autant à un attrait d'ordre affectif ou culturel qu'à un choix de carrière posé rationnellement. (« *Le français c'est pour l'amour, l'anglais c'est pour le business* » ; « *À Saint-Pétersbourg, le français est associé à l'histoire intellectuelle* » ; « *En Russie, on ne peut pas être un intellectuel si on ne parle pas français* » par d'anciens étudiants).

Cela n'interdit toutefois pas aux étudiants de percevoir des avantages tangibles de l'inscription au sein des CUF, en filière francophone comme russophone (« *Le Collège est une école de la pensée* » nous dira un ancien étudiant des CUF, résumant ainsi un propos tenu par la quasi-totalité des anciens étudiants rencontrés). La volonté de se familiariser avec les « méthodes françaises » en SHS est tout particulièrement citée par les étudiants qui relèvent également l'intérêt d'exercer leur français, enrichir leur CV, de se donner une respiration (« *je saisisais également toutes les occasions d'apprendre des choses nouvelles et le CUF ne m'a jamais laissé sur ma faim* » Marina M. ; « *j'ai voulu enrichir mes connaissances et étudier des disciplines que je n'avais jamais eu l'occasion d'étudier avant* » Maria G.). De très nombreux cas font état d'étudiants qui ont approché les CUF avec des attentes très vagues (« parler français », « découvrir les méthodes »), qui se sont rapidement renforcées et précisées au contact des enseignements et conférences (« *Au début (...), mon objectif était d'approfondir ma connaissance de la langue française grâce à l'enseignement en français avec les professeurs d'origine française. Pourtant le Collège a ouvert pour moi un autre monde, le monde de la science juridique !* » Olga B. ; « *Au Collège, j'ai toujours envie de faire des études* » Olga S. ; « *Mon seul but était au début de juste améliorer mon français, ..., puis ensuite intérêt pour les questions de méthode* », Christina K.).

À la surprise des évaluateurs, la question de la valeur des diplômes n'a guère suscité d'attention de la part des étudiants russes rencontrés. Soit que les étudiants attribuent au diplôme une valeur « commerciale » satisfaisante, soit qu'ils considèrent que le diplôme n'est pas une finalité essentielle de leur engagement dans le CUF (« *Dans les administrations, ce diplôme ne vaut pas grand-chose, en revanche, il est apprécié dans le privé* » nous confie un ancien étudiant lors d'une rencontre collective).

Pour la plupart des étudiants, les cursus des CUF constituent un « à-côté » (de leur cursus principal, de leur profession) voué à ouvrir une « respiration » culturelle dans le quotidien ou bien à tracer des perspectives pour un nouveau chemin de carrière, dans un avenir plus ou moins proche. Cependant, pour plusieurs étudiants qui ont achevé avec succès le cursus francophone, le CUF apparaît rétrospectivement comme un projet majeur, central, qui a sur-déterminé leur trajectoire dans les années qui ont suivi (« *c'est le CUF qui m'a donné le tremplin pour mon développement vers la carrière en ressources humaines* », Marina M. ; « *Avec le collège, c'est une nouvelle vie* » Natacha K.). On comprend dès lors mieux que certains étudiants aient choisi de déménager à Moscou ou Saint-Pétersbourg afin d'y intégrer le Collège Universitaire Français.

Toutefois, l'origine la plus commune des étudiants est à chercher dans les universités d'accueil : environ 40 % des étudiants du CUF de Moscou provenaient de MGU en 2009, (47 % de recrutement « local » à Saint-Pétersbourg en 2008). Cette situation renvoie à la notoriété des CUF, qui repose en grande partie sur « le bouche à oreille » des étudiants (et donc par le biais des promotions), et surtout sur l'information depuis l'Alliance française et le Centre culturel français de Moscou. D'autres moyens d'information ont été utilisés par les CUF dans le passé (annonces radio, etc.), mais peu de retours attestent d'une contribution directe aux inscriptions d'aujourd'hui. Bien souvent, les récits d'étudiants renvoient à une information incidente, accidentelle, qui les a mis « sur la piste » des CUF.

La notoriété globale des CUF au sein de la population russe est en toute probabilité quasiment nulle. Elle est en revanche plus significative si l'on s'intéresse à certaines populations spécifiques à Moscou et à Saint-Pétersbourg (personnes en relations avec la France, russes francophones, cercles intellectuels, etc.).

L'implication dans le cursus des CUF

La motivation des étudiants, chevillée par cet attrait pour la France, apparaît bien vite comme une condition *sine qua non* de la réussite au sein des CUF. Toutes les sources consultées attribuent aux CUF un caractère d'excellence appuyé sur un très haut niveau d'exigence envers les étudiants, en particulier pour la filière francophone. Un petit rappel de ces exigences permettra de mieux les apprécier. Pour obtenir le diplôme, l'étudiant doit répondre aux conditions suivantes :

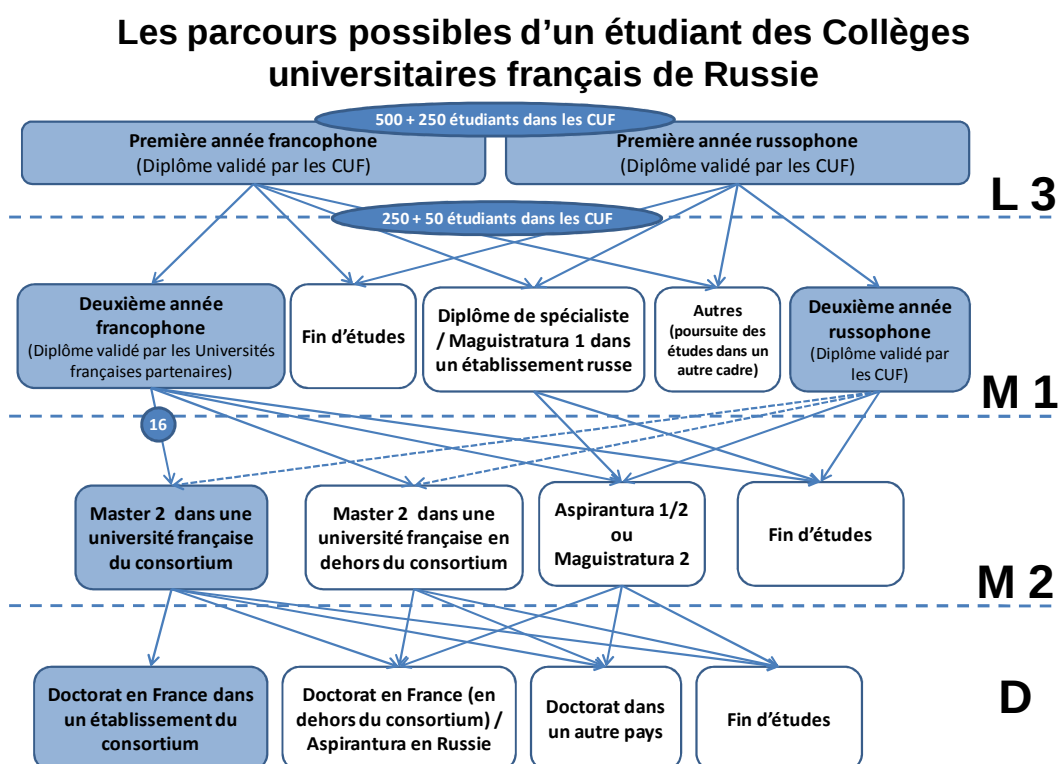
- o faire preuve d'une assiduité continue, à raison d'environ une quinzaine d'heures obligatoires par semaine ;
- o subir une méthode de notation sévère au regard de l'échelle de notation russe ;
- o découvrir, se familiariser puis s'approprier des méthodes de travail très éloignées des pratiques russes (en particulier la méthode de dissertation) ;
- o maîtriser le français, s'il choisit la filière francophone ;
- o en première année, suivre des enseignements de deux disciplines différentes, dont au moins une est étrangère à la formation initiale de l'étudiant ;
- o et en 2^{ème} année francophone, rédiger un mémoire de Master 1, en français, sous la direction d'un professeur à l'étranger (exemple de titre de mémoires : « *Parcours esthétiques. Réévaluation du discours esthétique à la lumière de Malévitch* » Natalia S. ; « *Sites de rencontres amoureuses en Russie : impact sur l'homogamie des couples* » Maria G. ; « *Les guérisseurs du Nord de la Russie de la fin du XIX - début XX siècle : pratiques et statut social* », Ekaterina P. ; « *Le ludique et le poétique dans l'oeuvre de Raymond Queneau* ». Evélina DEYNEKA ; « *Les obstacles juridiques à la lutte contre la cybercriminalité* », Shcherbakova Evgeniya ; « *Le droit européen de la procédure civile comme nouvel ensemble de règles dans la procédure judiciaire civile* », Nadejda GAVRILOVA ; « *L'influence du monachisme sur la société française aux X-XVe siècles* » E.S. CHOUVALOVA ; « *La poésie panégyrique française et russe au XVIIIe siècle* » Natalia KAREVA ; « *L'homosexualité à Saint-Pétersbourg* » Timour SVIRAVA ; « *Vers l'axiomatisation du système de droit sur un modèle romano-germanique* », Maria TCHAPLYGUINA, etc.

Ces exigences contribuent à la formation progressive de cohortes d'étudiants « démissionnaires » (en cours de 1^{ère} année principalement, puis entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année), face à une élite qui parvient jusqu'au terme du cursus, voire au-delà (en Master 2, et en thèse pour certains). Cet effet de distinction d'une élite est largement reconnu, et n'est pas seulement le fruit de la forte sélectivité du cursus. Le profil combinant haut-niveau et pugnacité d'une partie des étudiants intéressés par les CUF contribue également à cette excellence d'ensemble (« *le prix de la victoire augmente quand les efforts sont*

importants », par une étudiante du CUF ; « *Le Collège, ça m'a passionnée : c'est comme une maladie* » Anna). À l'inverse, les conséquences du passage d'étudiants qui n'achèvent pas le cycle de formation est moins bien appréhendé : quels sont les étudiants « démissionnaires » ? Étaient-ils également excellents ? Emportent-ils un peu de sensibilité à la pensée française ou au contraire un rejet ?

Les suites du CUF

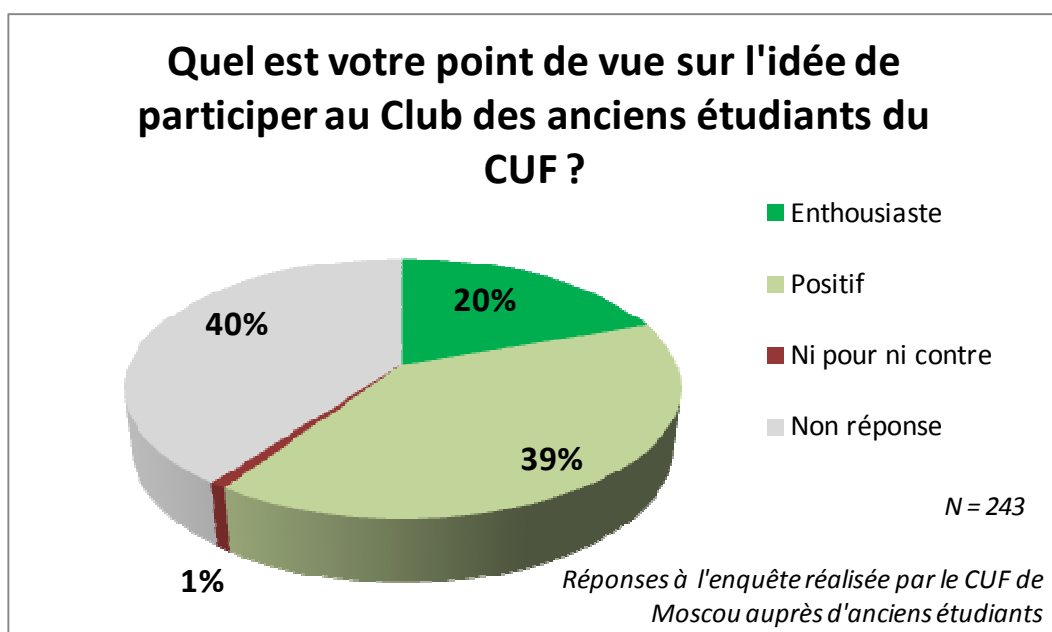
Enfin, la question du devenir de ces étudiants procure des indices à la fois sur la qualité et l'utilité de la formation des CUF, et aussi sur les retombées à attendre du réseau des anciens ainsi formés. Le schéma ci-dessous illustre la diversité des parcours possibles pendant et après le passage dans les Collèges :



Les suites du CUF à court terme sont principalement orientées vers la poursuite d'études, sur le volet recherche, avec le doctorat en horizon pour beaucoup (« *C'est au Collège que j'ai soutenu ma thèse Paris 4 !* » Olga O.). Soulignons néanmoins la possibilité de sorties du CUF directement vers le monde professionnel (en Russie presque toujours), ou vers d'autres études du système d'enseignement russe.

Il ressort des différentes observations précédentes que la poursuite d'études en France est un objectif souhaité par beaucoup, mais atteint par peu. En proportion, les sorties du CUF se font surtout vers la poursuite de cursus russe, voire la recherche d'emploi en Russie. Il n'est malheureusement pas possible de préciser plus avant ces proportions, en l'absence de données de suivi du dispositif. L'absence même d'une structure des « anciens » ne permet guère de préciser les types d'emplois et de cursus adoptés par les étudiants à la suite des CUF. De même, aucun recensement n'existe des boursiers des CUF⁸ qui ont débuté une thèse au sein de leur faculté d'accueil (l'enquête réalisée par le CUF de Saint-Petersbourg a néanmoins identifié 12 anciens étudiants qui ont poursuivi en thèse sur 24 répondants ayant bénéficié d'une bourse du gouvernement français pour un Master 2).

⁸ Dans une note interne, rédigée en 2005 par l'assistante russe du CUF de Moscou concernant le devenir des étudiants boursiers, il est précisé qu'un tiers entre en thèse de cotutelle, un autre tiers continue dans la recherche en Russie.



Signalons enfin un paramètre propre aux étudiants qui a son importance : même parmi ceux qui vivent dans « un rêve français », ce rapprochement est ressenti comme une ouverture et non comme une expatriation. Le séjour en France est vécu comme un temps délimité, qui sera mis à profit dans la perspective d'un développement de carrière en Russie. Les Collèges ne nourrissent pas de phénomène de « fuite des cerveaux » depuis la Russie, mais contribuent plutôt à la dissémination en Russie, d'intellectuels proches culturellement de la France.

Le portrait robot de l'étudiant des CUF

- ✓ Cet étudiant (en très large majorité une étudiante) entre au CUF en complément de ses études russes (Spécialiste ou Magistratura selon les facultés)
 - ✓ Il a connu les CUF un jour où il cherchait des cours de français dans sa ville, ou parce qu'un autre étudiant lui en a parlé
 - ✓ Il est convaincu que l'apprentissage d'une culture européenne sera un plus pour son développement personnel, et peut-être pour sa carrière. Peut-être a-t-il déjà développé un fort goût pour la France et sa culture, au travers de ses intellectuels, ou à la faveur d'un voyage/d'une rencontre, ou d'une tradition familiale
 - ✓ Il est très sensible à l'idée que les méthodes françaises en sociologie lui ouvriront de nouveaux horizons (pourtant, il n'a jamais étudié la sociologie)
 - ✓ Il espère se rapprocher de la France grâce au CUF, le rêve serait d'y séjourner, pour un stage ou une poursuite d'étude... mais pour cela il faudra trouver un financement, en temps voulu
 - ✓ À l'issue d'un séjour enrichissant en France, il souhaite retourner en Russie
- ✓ « Sans tomber dans le pathétique, je peux dire que le CUF a vraiment influencé ma vie a ouvert les portes vers les pratiques du métier que j'adore dans le pays qui me passionne depuis l'enfance » Marina M

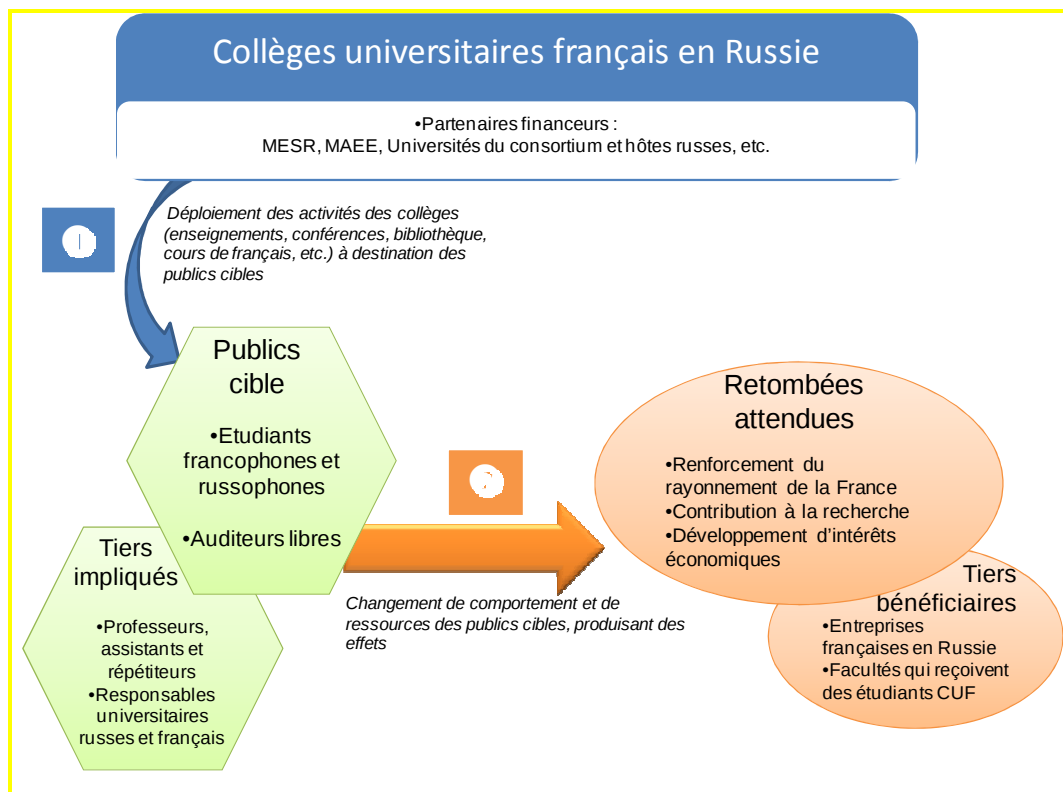
5 Les retombées du dispositif des Collèges Universitaires Français en Russie

« Je suis intimement persuadé qu'investir dans le savoir est le meilleur placement de capitaux pour éduquer les hommes libres »

Mikhaïl Gorbatchev
discours inaugural du
CUF de Moscou
le 30 septembre 1991

L'essentiel du financement des CUF est assuré par deux ministères français : le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEEE) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR). Ces financements sont consentis dans l'attente de retombées des Collèges pour la France, sous deux formes principales : contribuer au rayonnement et à l'influence de la France en Russie, et renforcer l'enseignement supérieur et la recherche française via des échanges féconds entre France et Russie.

La production de ces effets attendus résulte de la transformation de financements publics par les opérateurs et partenaires des CUF, sous la forme d'enseignements, de conférences et des activités liées. Les principaux bénéficiaires directs sont les étudiants des CUF, convertis en vecteurs du rayonnement français et de dynamisme de la recherche française. Les retombées des CUF sont donc à rechercher en priorité auprès des étudiants et anciens étudiants. Cependant, l'équipe d'évaluation a prolongé l'observation des résultats auprès d'autres publics, soit directement concernés par les CUF (professeurs, assistants, etc.) ou bien indirectement (facultés parisiennes, entreprises françaises, etc.).



Nota : Représentation libre inspirée de la méthode du triangle de Frédéric Varone, Professeur à l'Université de Genève.

5.1 Un vecteur de rayonnement de la France en Russie

Deux formes essentielles de ce rayonnement sont communément retenues à propos des CUF :

- o la diffusion de la pensée française en sciences humaines et sociales ;
- o la formation d'une élite de cadres francophiles et francophones pouvant exercer dans des administrations et des entreprises russes ou dans des structures françaises installées en Russie.

Une rapide analyse du mécanisme de rapprochement des étudiants avec l'enseignement français des SHS constitue une première étape nécessaire avant toute discussion sur la réalité de ces effets.

Un rapprochement avec la pensée française « par paliers »

Il a été vu que la volonté de rapprochement avec la culture française est à l'origine même de l'inscription des étudiants dans de nombreux cas. L'enjeu pour les Collèges est de faire fructifier cet intérêt, en amenant les étudiants toujours plus avant dans l'appropriation de la pensée française en SHS.

Le **premier palier** de ce rapprochement réside dans le « produit d'appel » proposé par les Collèges, principalement :

- o la possibilité offerte dans le cadre des enseignements, de bénéficier de cours de français gratuits. Cette possibilité est à l'origine de nombreuses orientations vers le CUF, initialement adressées à l'Alliance française ou Centre culturel français à Moscou ;
- o les conférences à l'accès libre, faisant intervenir des intellectuels ou chercheurs français reconnus dans leur domaine – et parfois même bien au-delà. Ces conférences ne sont pas nécessairement connues par le plus grand nombre (même parmi les étudiants de MGU ou de l'Université d'État de Saint-Pétersbourg), mais contribuent indéniablement à asseoir la réputation des Collèges d'un enseignement de haut-niveau et original par rapport au système russe.

Par ces ouvertures, les CUF entretiennent une forte attractivité, un intérêt des étudiants qui les incitent à se renseigner à propos des Collèges, et à envisager une inscription en première année francophone ou russophone⁹. Le passage à l'acte – l'inscription – est encore encouragé par la gratuité proposée pour le CUF, pour une formation présentée comme exigeante, structurée et de haut-niveau. (« *Faire mes études en français et « à la française » à Moscou ? Gratuitement ? Cela m'a paru incroyable.* » Marina B.). Cette gratuité est d'ailleurs appelée à devenir plus significative encore dans les prochaines années, dans un contexte russe où les formations payantes deviennent progressivement la règle, et la gratuité l'exception.

Un **deuxième palier** intervient après l'inscription, dans les premières semaines d'enseignement. Les étudiants entrent alors dans une phase de découverte active des CUF, leur permettant de mieux cerner ce qu'ils pourront en retirer – mais aussi quels efforts ils devront consentir. Ce deuxième palier écarte un grand nombre d'étudiants (un ordre de grandeur : ~ 40 % des étudiants inscrits en octobre se présentent aux examens en décembre au CUF de Saint-Pétersbourg). Une étudiante résume la principale raison d'abandon à ce stade : « *Ceux qui ne viennent que pour les langues ne restent pas et abandonnent vite* ».

⁹ Pour illustration : 350 personnes sont venues se renseigner sur le Collège lors de la journée Portes Ouvertes du CUF de Moscou en 2009 (source : rapport d'activité du CUF de Moscou).

Pour les étudiants qui « quittent » les CUF à ce stade, les effets en termes de diffusion de la pensée française en SHS sont nuls ou faibles, sauf pour ceux qui renoncent aux cours mais continuent à assister aux conférences en auditeurs libres (cas rare à Saint-Pétersbourg, plus répandu à Moscou). À l'inverse, les étudiants qui se maintiennent développent rapidement un goût prononcé pour la pensée française, et surtout pour les méthodes françaises en SHS. Dans chacune des disciplines, les étudiants mettent en avant des approches très différentes de l'enseignement et de la recherche :

- o en sociologie, l'étude de terrain proposée chaque année par les Collèges est particulièrement innovante dans le contexte russe, et particulièrement attrayante pour les étudiants russes ;
- o en littérature (philologie), l'étude de texte et le commentaire composé sont des méthodes directement issues de la tradition française, et étrangères à l'apprentissage en usage en Russie ;
- o en droit : le fossé entre le droit russe et le droit d'Europe continentale est si différent qu'il en résulte une approche totalement renouvelée de la discipline, notamment via la méthode du commentaire d'arrêt ;
- o en histoire : le recours à une grande diversité de matériaux, en particulier les sources documentaires anciennes, renvoie à une approche disciplinaire nouvelle pour les étudiants russes.

Au surplus, le caractère innovant des méthodes françaises dans le cadre traditionnel des études en Russie s'inscrit dans une approche générale cohérente bien perçue par les étudiants. Ces méthodes sont attractives parce qu'elles participent d'un mode de pensée et d'enseignement véritablement différent de ce que propose l'enseignement supérieur russe traditionnel. En ce sens, pour beaucoup d'étudiants, les Collèges sont d'abord « une école de la pensée ». A ce stade, il ressort de l'ensemble des observations que les étudiants renforcent leur intérêt pour la France et développent une réelle proximité avec la culture et la pensée française. Ces étudiants seront plus disposés et plus aptes à créer des liens avec la France, en particulier dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

L'équipe d'évaluation a par ailleurs constaté un très fort attachement des étudiants au caractère pluridisciplinaire des CUF, permettant de tirer pleinement profit de l'ouverture apportée par les méthodes françaises en SHS.

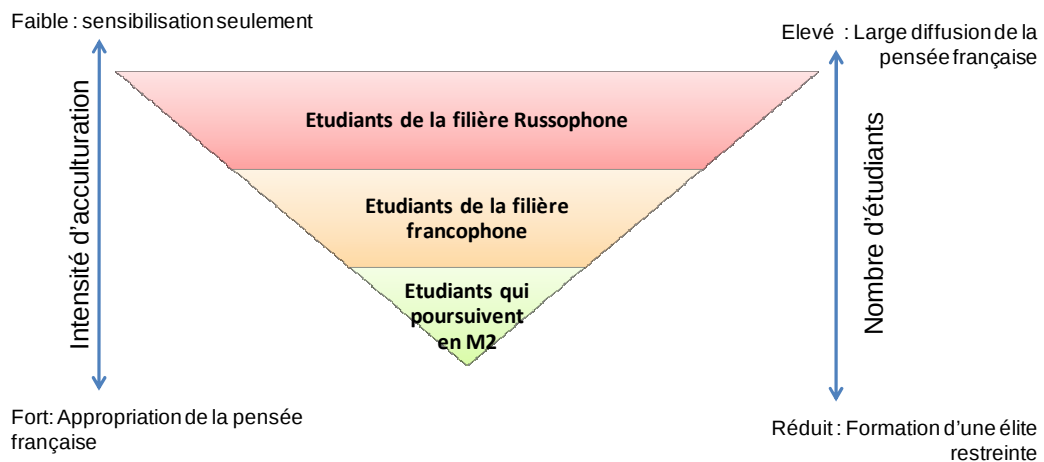
Le **troisième et dernier palier** est atteint par les étudiants qui persévèrent pendant les deux années du cursus francophone, jusqu'à la rédaction du mémoire et les examens finaux. Pour ces étudiants, les Collèges acquièrent une dimension supplémentaire en offrant des perspectives concrètes de poursuite d'études en France, grâce aux bourses à la mobilité. Pour une minorité, le « rêve » français est alors à portée de main. L'expérience d'une année à l'étranger est toujours marquante pour un étudiant ; elle l'est plus encore quand elle est préparée par deux ans d'efforts, en sus de liens personnels créés avec les responsables de Master qui vont les recevoir. Sans surprise, l'on constate que les anciens étudiants conservent une mémoire vive de leurs années au Collège, et surtout qu'ils font le lien entre leur situation présente et leur passage au Collège. Ainsi, les étudiants en Master 2 en France se sentent encore attachés au Collège, même s'ils l'ont quitté il y a plus de neuf mois.

Diffusion d'une pensée ou formation d'une élite ?

L'étude des profils d'étudiants « par paliers » révèle différents niveaux de familiarisation et d'appropriation de la pensée française. Il apparaît que les Collèges s'appuient sur l'attrait exercé par la France dans certains milieux, souvent basé sur des pratiques anciennes de langue et de culture françaises pour servir une ambition de diffusion de la pensée française auprès de nombreux étudiants.

Chaque année, les CUF diffusent à Moscou et Saint-Pétersbourg la pensée française à près de 1600 personnes, à des degrés divers. La chambre d'écho ainsi formée par les Collèges est aussi mise à profit pour sélectionner une fraction d'étudiants qui vont suivre un enseignement intensif et très marqué par la pratique française d'étude en SHS. Pour les étudiants qui poursuivent en Master 2 en France, et compte tenu de leur attachement aux Collèges, il existe bien un effet de formation d'une élite.

Plutôt qu'une opposition entre objectif de diffusion d'une pensée et formation d'une élite, l'analyse du fonctionnement concret des Collèges indique une complémentarité réelle. L'ensemble des enseignements et des conférences contribue à la diffusion de la pensée française, tandis que le cursus proposé par la filière francophone permet la formation d'une élite qui restera attachée à la France et aux Collèges. Il est important de noter que ce cursus de formation ne saurait fonctionner efficacement sans l'important dispositif de diffusion constitué par les conférences, les événements et la filière russophone.



Il transparaît de cela que les filières proposées renvoient aux différents objectifs des CUF. Les conférences et la filière russophone répondent à la volonté de diffuser largement la pensée française en sciences sociales, tandis que la filière française est plus orientée vers la formation d'une élite russe « à la française ».

L'efficacité de la diffusion de la pensée française est avérée pour les étudiants qui s'engagent activement dans les Collèges : ils reconnaissent la spécificité de la pensée française en SHS, l'étudiant, confrontent leurs pratiques avec les méthodes russes, etc. (citons par exemple cette ancienne étudiante : « Grâce au CUF, j'ai pu assimiler les méthodes (très différentes des méthodes russes) que les français utilisent dans leur système d'enseignement supérieur » Anna K.). Cette diffusion rencontre alors une réception attentive et fertile, les Collèges (et les répétiteurs et assistants au premier chef) assurent une « mise à portée » efficace des concepts français dans la culture russe de ces étudiants. En revanche, la qualité de réception de la pensée française auprès des auditeurs libres (environ un millier par an recensés par le CUF de Moscou) est sujette à caution. Aucun élément ne permet de s'assurer d'une réelle appropriation de ce message, ni même d'une écoute attentive. Dès lors, il convient de considérer que la diffusion de la pensée française auprès de ce public est mal connue, et ne saurait être portée au crédit des Collèges sans réserves.

Zoom : l'enjeu de la diffusion du modèle juridique français

Depuis plusieurs années, la Russie est en phase d'élaboration de son système juridique, et s'appuie pour cela sur les modèles anglo-saxons et français¹⁰. Aujourd'hui, l'évolution du droit tend à basculer vers un modèle à conception anglo-saxonne, en particulier concernant le droit commercial. Pour M. Ghévontian, professeur à l'Université Paul-Cézanne et co-responsable de la filière droit des CUF, cette évolution n'est pas inéluctable, et la France se doit de faire connaître et défendre son modèle juridique : « C'est le moment d'être proche des Russes ».

L'appréciation de l'efficacité des Collèges pour la formation d'une élite russe francophile suppose également quelques hypothèses. Rappelons d'abord l'existence tangible de cohortes d'étudiants formés par les Collèges. Il ne fait nul doute que ces étudiants se sont appropriés les concepts de la pensée française en SHS. On peut supposer avec confiance que ces étudiants ont entretenu et développé leur « francophilie » (attrait pour la pensée française, souhait de conserver des liens avec la France et la recherche française, etc.). Il devient plus hypothétique d'estimer dans quelle mesure cette francophilie supposée a pu se maintenir dans le temps. L'étudiant du Collège a-t-il conservé son attrait pour la France lorsqu'il accède à des fonctions à haute responsabilité dans l'économie ou l'administration russe, plus de 10 ans après son passage au CUF ? Sans conclure sur ce point, relevons la faiblesse des liens conservés par les Collèges avec les anciens étudiants, ou plus exactement leur caractère ponctuel et isolé. Il n'existe aucune structure de « fédération » des anciens (réseau, alumni, association, etc.) ni même d'annuaires de promotion à disposition des étudiants. Tout indique que les Collèges ne contribuent pas à la formation « d'un esprit de corps » entre les étudiants d'une même promotion, ce qui laisse peu de chance au développement de réseaux structurés d'anciens, capable de s'entraider professionnellement.

Contribution à la visibilité de la France et de la pensée française en Russie

En sus de leurs activités d'enseignement des deux filières, les Collèges déploient une importante activité de rayonnement de la culture française au travers d'événements culturels de dimensions variable.

A titre d'illustration, les deux Collèges ont organisé, pour la seule année 2009 à Moscou (les commentaires sont extraits des rapports d'activités des Collèges) :

- cycle de conférences en Droit international (Intervenant Marc de Montpellier, Docteur en droit, ancien professeur de droit de l'Université Saint Joseph de Beyrouth, membre du Conseil d'administration de BNP Paribas) et en Droit pénal international et Droit humanitaire (Intervenant : M. Patrick ZAHND, Docteur en droit, Responsable des affaires juridiques du Comité international de la Croix Rouge (Moscou)). « Ces conférences ont remporté un vif succès, et ont permis de « publiciser » l'excellence de la formation en droit dispensée au CUF » ;
- participation au concours de Droit international humanitaire francophone Jean Pictet : « L'équipe du CUF a été la seule équipe russe à être sélectionnée pour la phase finale disputée en France, et s'en est tirée très honorablement » ;

¹⁰ Lire par exemple : « Les mutations du droit et de la justice en Russie », numéro spécial de la Revue d'études comparatives Est-Ouest, Paris, vol. 38, n°2, juin 2007 ou « Russie : le droit en construction » d'Anne Gazier (Paris, La Documentation française, 1995)

- journée Portes Ouvertes. L’amphithéâtre mis à la disposition du CUF par MGU était totalement rempli, 350 personnes ont pu entendre présenter les formations dispensées aux Collèges et poser des questions à l’équipe. « *elle a été une grande réussite cette année, suite à un bon travail de diffusion de l’information* » ;
- et en avril 2008 à Saint-Pétersbourg s’est tenu, dans la salle de conférence de l’Université européenne de Saint-Pétersbourg, le colloque « Russie-Europe : regards croisés » organisé par l’Institut français, le Collège Universitaire Français et l’Université européenne de Saint-Pétersbourg. Le public, composé d’étudiants, de représentants des média (radio Evropa plus, les journaux Aficha et Bolchoy gorod), de représentants d’entreprises françaises ainsi que d’expatriés français, était très nombreux puisque plus de cent personnes étaient présentes au colloque et ont pu, grâce à un système de traduction simultanée, intervenir dans le débat.

Les Collèges contribuent donc au rayonnement de la pensée française par la participation et l’organisation d’événements culturels alliant excellence et culture. Toutefois, cette activité n’est pas centrale, et connaît des années plus ou moins prolifiques. Elle n’est pas non plus structurée de manière systématique, et ne bénéficie par exemple pas de système de suivi systématique (*a minima* le nombre et le profil des personnes touchées). Plusieurs exemples récents ont montré que les habitudes de travail avec certains autres dispositifs français en Russie permet aux Collèges d’augmenter le nombre et la portée des événements organisés.

Au-delà de l’organisation ou de la participation à des événements ponctuels, les Collèges constituent une excellente plateforme pour la mise en place d’événements de grande ampleur. Cette capacité s’est vérifiée à deux reprises depuis ces dernières années :

- en 2003, les Collèges ont facilité le financement et l’organisation d’événements dans le cadre du tricentenaire de Saint-Pétersbourg, qui a donné lieu à des événements tels que l’exposition « Le Paris Russe » présentée au musée Russe ; la double exposition franco-russe « quand la Russie parlait français », présentée aux Invalides puis à l’Ermitage, etc. ;
- dans le cadre de l’année croisée France-Russie 2010, pour laquelle une demi-douzaine de projets sont déjà envisagés en lien avec les Collèges.

En résumé

- ✓ Les Collèges sont à la fois un dispositif de diffusion large de la pensée française et un dispositif de formation d’une élite francophile
- ✓ Par les Collèges, la diffusion de la pensée française est ciblée sur un public attentif et de haut-niveau
- ✓ La pluridisciplinarité est une condition essentielle de cette ouverture, plébiscitée par le nombre d’étudiants
- ✓ Les retombées précises des conférences ouvertes aux auditeurs libres ne peuvent pas être établies en raison d’un déficit de données de suivi. Les éléments qualitatifs recueillis laissent supposer un affaiblissement de la notoriété de ces conférences depuis une décennie
- ✓ Les Collèges sont un puissant outil de sélection et « d’acclimatation » d’excellents étudiants russes pour l’enseignement supérieur français en sciences humaines et sociales
- ✓ L’attrait des Collèges repose sur des liens culturels spécifiques et anciens entre

la France et certains milieux russes, et contribue à les renforcer

- ✓ Les étudiants sont « abandonnés » après leur passage au CUF faute d'animation et de suivi « post-CUF »

5.2 Des retombées protéiformes pour la recherche française

La capacité des Collèges à former une chambre d'écho de la pensée française n'est pas contradictoire avec la possibilité d'un apport direct et concret pour la recherche française. L'équipe d'évaluation a observé plusieurs effets auprès de chacun des publics concernés par les Collèges :

- par les assistants : qui vivent une expérience d'enseignement et de recherche à l'étranger, dans des conditions parfois difficiles mais stimulantes ;
- par les étudiants : en particulier les étudiants de haut-niveau qui intègrent des Master 2 en France, et contribuent ainsi à la diversité et à l'excellence de ces formations ;
- par les enseignants missionnaires : qui ont l'occasion de se familiariser avec le système russe d'enseignement et de nouer des contacts pour de futures collaborations, et d'accéder à des ressources uniques pour leurs recherches.

Malgré la charge importante de travail que comporte la fonction d'assistant (doublée de difficultés matérielles liées au niveau de rémunération et au coût du logement), les expériences sont presque toujours vécues par les assistants comme une formidable opportunité, et un grand élan donné à leur carrière (« *Le CUF a un rôle de plateforme, de sas, pour pouvoir suivre ses études en France* », Michael Muller, assistant de droit ; « *Moscou est un carrefour pour les chercheurs travaillant sur la Russie* »).

Les Collèges comme projets de coopération d'enseignement et de recherche

Par leur fonctionnement, les Collèges sont à l'origine de nombreux séjours d'enseignants-chercheurs français en Russie : chaque année une douzaine d'enseignants interviennent en Russie (professeurs missionnés), en plus des enseignants responsables de filière qui se déplacent régulièrement en Russie depuis de nombreuses années.

Pour les enseignants missionnés, l'effet est double : d'une part sensibilisation au système russe d'enseignement et d'autre part opportunité de nouer des relations avec des enseignants et chercheurs russes en vue de projet en commun. Toutefois, les éléments collectés par l'évaluation montrent que ce potentiel reste très largement sous-exploité. Généralement, les professeurs missionnés sont conviés en Russie pour une période limitée (~10 jours), entièrement dévolue à leur activité d'enseignement au sein des Collèges. Les investigations de l'évaluation n'ont pas identifié de nouvelles collaborations qui auraient été initiées par ces professeurs missionnés depuis la création des CUF. L'équipe d'évaluation n'a pas non plus identifié de projets en émergence ou même abandonnés. Un des professeurs impliqués reconnaît même que les relations avec les homologues russes sont « *au mieux nulles, au pire mauvaises* » !

A l'inverse, l'implication d'enseignants-chercheurs faisant fonction de « responsables de filière » a provoqué des retombées significatives sur l'initiation de projets de coopération franco-russe. À l'opposé du flux important de professeurs missionnés depuis dix ans (une centaine de professeurs différents) moins d'une dizaine de personnes ont occupé les fonctions de responsable de filière sur la même période. Plusieurs sont impliqués depuis plus d'une décennie. Par ailleurs, ces responsables sont déjà dans une certaine proximité avec le système d'enseignement russe : interventions ponctuelles dans des universités russes, pratique courante du russe, thèmes de recherche sur ou en lien avec la Russie, etc.

(« *c'est grâce aux CUF qu'on a fait des rencontres, qu'on est présent sur le terrain* » nous dira l'un des responsables de filière). Ces dernières années, les responsables de filière ont été à l'origine de deux collaborations structurées entre universités françaises et russes :

- une convention de partenariat entre Paris 1 et la MGU, au niveau doctorat. Signée en 1999, cette convention permet la « réception croisée » de 4 étudiants doctorants chaque année, pour une durée de 3 mois chacun. Les deux universités prennent en charge les frais d'accueil (restauration universitaire, chambre universitaire) des étudiants envoyés par le partenaire ;
- un partenariat entre Paris 8 et RGGU ; la convention porte sur la création d'un nouveau cursus au sein de la RGGU : le « magistère français » en deux ans. Il donne un diplôme de « Spécialiste » de la RGGU (reconnu en équivalent de M1 par Paris 8). Ce diplôme comporte une option CUF obligatoire, intégrée au cursus, et suppose de réussir les examens du CUF.

Une autre forme de retombée très significative repose sur la possibilité offerte par les Collèges d'ouvrir de nouvelles ressources à la recherche française. La rédaction des mémoires en 2^{ème} année est encadrée par des enseignants-chercheurs des universités associées aux Collèges. L'orientation des sujets de ces mémoires, et la collaboration entre l'enseignant et l'étudiant en Russie offrent des opportunités pour l'enseignant français, sous la forme d'un accès privilégié à des ressources en Russie. « *Nous avons une distanciation sur la France par rapport aux enseignants-chercheurs français* », explique une étudiante rencontrée en Russie. Ces ressources peuvent venir alimenter directement les recherches des enseignants-chercheurs, dans chacune des disciplines :

- en histoire, il est souvent arrivé que les étudiants identifient et accèdent à des sources documentaires russes inconnues de l'enseignant français, et dont il a pu tirer profit pour ses propres recherches. Un exemple récent est celui d'une étudiante qui a exploité pour son mémoire les fonds documentaires en français de plusieurs demeures ayant appartenu à la noblesse russe francophile – il est certain qu'un enseignant français n'aurait pu obtenir ces ressources sans les CUF ;
- en sociologie, les stages de terrain offrent un matériau particulièrement riche pour l'enseignant français, dont la capacité à interroger des populations russes en Russie serait moindre sans les Collèges ;
- en littérature, plusieurs enseignants ont indiqué avoir découvert des auteurs russes de grande valeur par le biais de leurs étudiants, pour l'essentiel des auteurs peu ou pas traduits en français à ce jour – et que les étudiants ont en partie traduit dans le cadre de la réalisation de leur mémoire ;
- en droit, l'accès à des ressources documentaires russes – par exemple actes de l'administration, jurisprudence russe – constitue potentiellement un apport très significatif pour la recherche française. Toutefois, l'équipe d'évaluation n'a eu connaissance d'aucun exemple concret pour confirmer la réalisation de ce potentiel.

Les Collèges comme programme de mobilité sortante pour les assistants

Chaque année, 9 assistants sont mobilisés et financés par le dispositif des Collèges, à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Les assistants sont souvent des doctorants qui entrent dans la phase de rédaction de leur thèse. Plongés dans le milieu russe, en contact permanent avec les étudiants des CUF, les assistants assurent des fonctions particulièrement formatrices. Financés sur la base de postes d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche, les assistants des CUF disposent d'une plus grande latitude que leurs alter-ego employés dans les universités françaises :

- ils assurent non seulement des cours de travaux dirigés, mais également des cours magistraux ;
- ils préparent l'arrivée des enseignants missionnaires (12 par an !) sur le plan pédagogique : développement de cours sur les concepts clef utilisés par l'enseignant, le contexte de ces recherches, les éventuelles correspondances avec les recherches russes, etc. Ce temps amène l'assistant à entretenir des contacts significatifs avec chacun des enseignants missionnaires, à découvrir et s'approprier l'essentiel de leurs cours, à développer des cours uniques adaptés au contexte particulier des CUF ;
- les assistants restent quelques années au collège. Ces années leur apportent une très bonne connaissance du système d'enseignement russe et de l'état de la recherche dans leurs disciplines, ainsi qu'un accès durable aux ressources et personnes en Russie utiles pour le développement de leur travail de recherche. Pour beaucoup, c'est aussi l'occasion de l'apprentissage ou du perfectionnement de la pratique de la langue russe.

Les Collèges comme programme de mobilité entrante pour les étudiants

Enfin, la fraction d'étudiants russes qui intègre les Master 2 recherche en France forme un apport apprécié des responsables de Master. Ces enseignants louent unanimement la qualité mais aussi l'enthousiasme de ces étudiants, qui contribuent à une saine émulation au sein de la promotion. (« *Ceux qui vont jusqu'au bout sont vraiment excellents* », souligne un responsable de filière). De plus, la rédaction de mémoires de recherche de Master 2, souvent connectés à la Russie, donne une nouvelle occasion aux enseignants-chercheurs français d'ouvrir leurs recherches sur ce nouvel horizon, à partir de ressources renouvelées (selon la logique décrite précédemment pour les mémoires des CUF, mais avec une proximité plus grande encore dans ce cas).

Toutefois, la pérennisation de ces retombées positives au-delà de l'année de Master 2 n'est pas assurée par les Collèges. L'ambition nourrie par les étudiants pour l'engagement en doctorat en France n'est pas soutenue par les Collèges, et ne rencontre qu'exceptionnellement des possibilités offertes par les universités partenaires. Les allocations doctorales sont une ressource rare et soumise à une compétition dans laquelle les étudiants des CUF font figure « d'outsiders ». Souvent, l'étudiant s'engage en thèse sans financement (quitte à mener une activité rémunératrice en à-côté). Rarement, l'étudiant bénéficie d'une bourse obtenue par le laboratoire d'accueil, prélevée sur son quota d'allocations de « droit commun ». Le retour en Russie devient pour la plupart des étudiants en Master 2 la suite naturelle de leur cursus, qui va dès lors s'éloigner rapidement des Collèges. Par ce phénomène d'étiollement progressif, on observe un affaiblissement des retombées des effets des CUF sur les travaux de recherche français, pour les étudiants et leurs directeurs de mémoire/de thèse.

Cette atténuation n'est toutefois pas extinction. Les liens créés entre anciens étudiants des CUF et acteurs de l'enseignement français (professeurs, autres étudiants de la promotion) aménagent un contexte favorable à l'émergence future de projets de coopération en matière de recherche et d'enseignement supérieur. (« *La formation que j'ai obtenue au CUF m'a servi non seulement à élargir mes connaissances mais aussi à m'adapter à la pratique académique française ce qui m'a beaucoup aidé pour mon intégration dans l'établissement d'études supérieures en France* », Svetlana R.). Plusieurs professeurs français impliqués dans les CUF indiquent ainsi bénéficier ponctuellement de contacts avec d'anciens étudiants des CUF, aujourd'hui insérés dans le système russe d'enseignement et de recherche. En revanche, aucun projet avancé de coopération issu de liens créés par d'anciens étudiants des CUF n'a pu être identifié par l'équipe d'évaluation.

En résumé

- ✓ Les Collèges sont une source d'expérience d'une grande richesse pour une dizaine d'assistants chaque année, largement comparable aux programmes de mobilité sortante pour les doctorants
- ✓ Les Collèges sont une formidable opportunité pour les enseignants-chercheurs français de bénéficier des ressources insoupçonnées ou inaccessibles pour leur recherche (fonds documentaires, recherches locales, personnes ressources, etc.). De nombreux exemples attestent de la fréquence et de la valeur de ce type de retombées
- ✓ Les Collèges permettent d'attirer dans plusieurs Master 2 français des étudiants brillants et enthousiastes, qui produisent des mémoires de qualité en lien avec la Russie. Toutefois, seule une minorité de ces étudiants poursuivent leur recherche en doctorat en France
- ✓ Par le maintien de liens personnels avec les anciens étudiants, les Collèges facilitent l'émergence de collaborations franco-russes de recherche et d'enseignement. Ces liens n'ont toutefois pas produit de retombées manifestes à ce jour

5.3 Un atout pour le commerce extérieur français avec la Russie ?

Dans quelle mesure les Collèges Universitaires Français sont-ils un atout pour les entreprises françaises ?

Pour les entreprises françaises, l'apport pourrait être triple :

- par le recrutement d'anciens étudiants, bien formés et capable d'intervenir efficacement dans un contexte à la fois russe et français ;
- par la création de liens avec d'anciens étudiants exerçant des fonctions à responsabilité dans le système économique et administratif russe, et nourrissant un souhait ou une facilité à travailler avec les entreprises françaises ;
- par un effet d'image associée aux Collèges, qui contribuerait à la notoriété des entreprises françaises en Russie.

Ces effets intéressent non seulement les entreprises françaises implantées en Russie, mais plus largement toutes les entreprises françaises ayant des intérêts en Russie (export, partenaires, etc.).

Du point de vue qualitatif, il ressort que les étudiants qui ont terminé avec succès les CUF sont considérés comme brillants, déterminés et bien adaptés à des contextes mixtes russes et français. À cela s'ajoute un attrait bien entretenu pour la France et ses méthodes, propice à favoriser les entreprises françaises dans des situations de concurrence¹¹.

Par manque de données de suivi, il n'est malheureusement pas possible de déterminer cet effet du point de vue quantitatif : combien d'anciens des CUF ont rejoint des entreprises françaises ? Quelle proportion a accédé à des positions à responsabilité dans le système économique ou administratif russe ? Le manque de données de suivi nous contraint à

¹¹ Parfois à tel point que l'on peut parler de reconnaissance durable envers le Collège et envers la France, à la manière de cette étudiante qui nous confie : « *Dès mon enfance, mes camarades me disaient : « Pourquoi travailles-tu autant ? Cela ne changera rien, on ne peut rien faire sans argent ! » (...) Je suis reconnaissante au CUF* » Marina B.

relever plusieurs illustrations que ces effets ont pu produire ponctuellement, sans parvenir à tirer des généralités au niveau de la population totale formée par les Collèges. Citons par exemple :

- *Serguei Tchougounnikov, diplômé en 1997 : maître de conférences en linguistique générale à l'Université de Bourgogne. Sa recherche actuelle porte sur l'histoire du formalisme et du structuralisme ;*
- *Natalia Smolianskaia, diplômée en 1998 : chargée de cours à RGGU et directrice de programme au Collège international de philosophie, Paris ;*
- *Svetlana Kolbovskaia, directrice du recrutement et la formation chez ATAK Russie (plus d'un millier de collaborateurs en Russie) ;*
- *Vadim GLUSKER, correspondant de NTV en France ;*
- *Ekaterina DEEVA, rédactrice en chef adjointe du Moskovski Komsomolets ;*
- *etc.*

Enfin, le CUF de Moscou a récemment pris quelques initiatives en direction du monde socio-économique :

- la journée de rencontre étudiants-entreprises en avril 2007 à l'initiative du SCAC. Organisée dans un hôtel moscovite, grâce à cette journée « pour la première fois, les entreprises françaises de Moscou ont pu découvrir toutes les filières d'études supérieures francophones de la Région et rencontrer des responsables de filières ». Le collège estime la participation à 600 étudiants et 50 entreprises ;
- en 2007, prise de contact avec le « Club France » qui regroupe les plus grandes entreprises françaises implantées à Moscou, en vue de leur participation à au moins un événement des CUF ;
- en 2008, ces contacts ont été approfondis avec plusieurs sociétés françaises ou internationales implantées à Moscou (Auchan, Décathlon, Edit textile, European Medical Center, ...). Des discussions en vue d'accords avec deux grands cabinets juridiques ont été envisagés (pour des places de stagiaires, voire des financements), mais n'ont pas abouti à ce jour.

En résumé

- ✓ Les retombées économiques des Collèges restent dans l'ensemble très hypothétiques : la formation effective de jeunes russes qui se placeront ensuite à l'interface des économies russe et française est probable, mais n'est vérifiée que ponctuellement au travers d'exemples individuels.
- ✓ L'évaluation relève le manque de données de suivi sur les parcours des étudiants – ou *a minima* d'un annuaire des anciens à jour, pourtant indispensable pour mieux apprécier l'efficacité des Collèges mais aussi pour inciter les entreprises françaises à s'investir plus fortement dans les événements proposés par les Collèges.

6 Conclusions de l'évaluation

6.1 Les limites de l'évaluation

Les travaux de collecte d'information mis en œuvre ont permis de rencontrer et interroger l'ensemble des catégories de parties prenantes des Collèges Universitaires Français de Moscou et de Saint-Pétersbourg. L'équipe d'évaluation a pu également analyser de nombreux documents et compiler diverses données qualitatives et quantitatives sur la vie des Collèges.

Cependant la faiblesse des données de suivi au sein des CUF concernant les anciens étudiants, ainsi que l'impossibilité de mener une enquête auprès d'eux n'ont pas permis de quantifier et mesurer de manière fine les résultats et effets des Collèges sur le parcours et devenir des anciens étudiants. Il eut été utile de pouvoir identifier l'impact des CUF sur le monde universitaire et celui de la recherche dans les établissements russes. Ces données sont inexistantes et la brièveté des rencontres avec les professeurs et administratifs russes ne permet pas de tirer de conclusions. Par ailleurs, du fait de l'originalité des Collèges Universitaires Français de Russie, et de l'absence de programme de coopération similaire, il n'est pas possible de situer les Collèges par rapport à d'autres actions proches et ainsi conduire à porter un jugement sur l'efficacité et l'efficience de ce programme.

6.2 Constats généraux issus de l'évaluation

Pertinence des CUF

- L'un des rares programmes de la France en matière de coopération universitaire en sciences humaines et sociales (SHS) en Russie.
- Une identification de ce programme avec l'excellence française (Sorbonne, Collège de France...), en Russie auprès des étudiants, des professeurs...
- Un lieu en Russie où se fait, gratuitement, l'acquisition de la langue française utile pour l'accès à la culture et aux établissements d'enseignement supérieur français.
- Un intérêt toujours vivace pour la France en Russie et pour les SHS françaises, du moins auprès de certains étudiants et intellectuels « francophiles » russes.
- Un intérêt qui se traduit par un nombre important d'inscriptions chaque année dans les Collèges depuis 18 ans (plus de 1 000 inscriptions par an, auditeurs libres compris).
- Des étudiants des Collèges qui identifient très clairement une pensée française en sciences humaines et sociales complémentaire et différente des enseignements russes.
- Un très large consensus des étudiants sur le très fort apport des enseignements des Collèges en matière de méthodologie (« esprit critique »).
- Un dispositif dispensant des formations délocalisées dont certaines sont reconnues par des universités françaises, mais « non conformes » à la priorité donnée par les ministères français (MAEEE et MESR) à de véritables coopérations bilatérales, sous la forme de double-diplômes.

- Une inscription non structurée et non institutionnalisée du CUF dans le dispositif français d'influence en Russie. Relative faiblesse des collaborations avec les autres dispositifs français : SCAC, Centre culturel français, universités françaises (contre exemple : Institut français de SPB).

Résultats sur le terrain : efficacité, impacts

- Pour l'influence française
 - Diffusion large de la pensée française (600 étudiants par an + auditeurs).
 - Formation d'une élite francophile, qui reste très attachée aux Collèges (~40 diplômés par an / plus de 600 diplômés depuis la création des CUF).
 - L'attrait des Collèges repose sur des liens culturels spécifiques et anciens entre la France et certains milieux russes, et contribue à les renforcer (par les événements).
 - Une présence française assurée dans les deux universités russes majeures, mais sans statut défini.
 - Une plateforme pour l'organisation d'événements de grande ampleur : venu d'intellectuels, d'artistes, de personnalités politiques de renom. Mais un potentiel de moins en moins exploité ces dernières années (conséquence de l'accent mis sur l'universitarisation des Collèges).
- Pour la recherche
 - L'équivalent d'un dispositif de mobilité sortante pour les doctorants français, via les assistants des filières francophones, recrutés sur des postes d'ATER. Cependant, sur des effectifs très limités (9 assistants sur les 2 Collèges !). Sur une période de temps plus longue, cette formation internationale de futurs enseignants-chercheurs français est certainement un investissement fructueux, mais, comme pour les anciens des Collèges, on ne dispose pas de suivi des anciens assistants.
 - Des étudiants russes (~10 à 20 boursiers par an) jugés de très haut niveau pour les Master 2 de recherche français.
 - Un potentiel sous exploité en fin de Master 2 en France. Pas de débouchés organisés sur le niveau doctorat proposés directement dans le cadre des CUF.
 - Un accès à des ressources russes rares et de qualité pour les enseignants-chercheurs français intervenant dans le cadre des Collèges (responsables de filière, professeurs missionnés et directeurs de mémoire).
 - Potentiellement, un terreau pour la création de partenariats de recherche et d'enseignement... mais largement sous-exploité jusqu'à ce jour (très peu de collaborations issues des CUF à l'heure actuelle).
- Pour l'environnement socio-économique français
 - Par le positionnement d'une élite francophile dans les administrations et entreprises russes : de véritables potentialités grâce aux étudiants formés, mais un réseau des anciens inexistant qui obère la concrétisation de ce potentiel, et sa visibilité.
 - Des différences notoires entre les disciplines : la sociologie et le droit sont identifiées par les étudiants et les entreprises françaises comme des filières ouvrant des perspectives professionnelles importantes et immédiates. L'histoire et la littérature participent plutôt d'une

« ouverture d'esprit », d'un apport culturel essentiel mais plus difficilement valorisable à court terme auprès du monde socio-économique.

- o Globalement, les Collèges ne donnent guère de visibilité aux entreprises françaises en Russie, en l'absence de relations structurées avec le monde économique.

Gouvernance et fonctionnement des CUF

- Une absence d'existence juridique et administrative et une faible institutionnalisation des CUF :
 - o Le fonctionnement des Collèges Universitaires Français de Russie ne repose pas sur une structure juridique et administrative propre.
 - o Il ne s'agit pas d'établissements à autonomie financière. Ils ne sont pas non plus intégrés dans l'organigramme global des universités françaises partenaires (facultés, composantes...). Le Collège de Saint-Petersbourg est une composante de l'université russe, ce qui n'est pas le cas à Moscou.
 - o Le fonctionnement est le fruit d'un montage relativement complexe et précaire mobilisant de très nombreux acteurs (équipes permanentes et occasionnelles) et les appuis de « structures supports » telles que l'ambassade de France ou l'Association des amis du Collège pour salarier du personnel et engager des dépenses.
 - o Les différentes conventions fixant le fonctionnement des Collèges et actant le niveau des diplômes ont été récemment remises en cause par certains partenaires russes illustrant la faible institutionnalisation des Collèges.
- La création des Collèges est le fruit d'un portage politique fort qui semble s'être amenuisé avec le temps. L'engagement symbolique et politique de la France est, par conséquent, vital pour assurer la pérennité d'un dispositif n'ayant pas de véritable existence juridique et administrative. A l'heure actuelle, cet engagement symbolique se fait principalement via le Président des Collèges (Marek Halter), et ce, depuis la création des Collèges.
- Le pilotage des Collèges¹² est assuré par les Conseils (d'administration et scientifique) qui se réunissent une fois par an et par le Président des Collèges qui est basé en France. Les directeurs français des Collèges ont, quant à eux, un rôle essentiellement administratif, lié à leur faible pouvoir de décision dans la gouvernance des Collèges.
- Il n'existe pas de véritable binôme franco-russe pour assurer le pilotage en continu des Collèges en Russie (pas de dialogue continu de « haut niveau » avec les Russes). Le Président des Collèges reste l'interlocuteur identifié (et seul reconnu) par les partenaires russes.
- Un Conseil d'administration et un Conseil scientifique ayant statutairement une composition et des missions différentes mais qui dans les faits comprennent les mêmes membres et dont les périmètres de missions restent flous.

¹² L'organisation générale des CUF est précisée dans les deux conventions signées en mars 1996 par la Chancellerie des universités de Paris avec l'Université d'État de Saint-Petersbourg d'une part, et d'autre part, avec l'Université d'État de Lomonossov de Moscou.

- La mobilisation de nombreuses ressources financières et humaines qui rend difficile le pilotage du budget et des ressources par le Conseil d'administration des Collèges. De fait, ce dernier ne porte pas à l'ordre du jour de ses réunions annuelles les questions budgétaires.

7 Éléments de prospective

7.1 Un dispositif précieux mais instable

Aujourd'hui, et en vertu de leur histoire propre, les Collèges Universitaires Français forment un dispositif qui tire son efficacité de son originalité mais qui reste fragile.

Une originalité féconde

- Un « poids lourd » de la coopération internationale universitaire
 - Un nombre très important d'acteurs mobilisés (ministères, universités...).
 - Un nombre très important d'étudiants et d'auditeurs libres par rapport à d'autres coopérations universitaires existantes en Russie touchant des effectifs beaucoup moins fournis.
 - Un budget global significatif pour les ministères français partenaires dans le paysage de la coopération internationale universitaire.
- La double activité des CUF (enseignement supérieur et rayonnement) et les circonstances de sa genèse concourent à une image d'excellence et de culture particulière dans le paysage universitaire international.
- La faible institutionnalisation des Collèges en France et en Russie nécessite le recours à une personnalité ou un « moteur » qui défende les Collèges auprès des autorités et partenaires français et russes.

Des fragilités multiples

7.1.1.1 Des attentes contradictoires

Les CUF dépendent et vivent de la collaboration d'un grand nombre de partenaires. Les attentes et contraintes de ces derniers évoluent et parfois de manière importante ces dernières années.

Acteur par acteur :

- Partenaires russes
 - Des attentes peu consistantes : pas d'orientations claires dans la durée, à l'exception du souhait fort de donner un statut juridique et administratif aux Collèges¹³.
 - Intérêt limité pour les Collèges ? Difficulté à estimer ou percevoir ce qui intéresse les Russes dans les Collèges.
 - Souhait de mieux intégrer les Collèges et leurs ressources dans leur structure.
- Ministères français partenaires (MESR et MAEEEE)
 - Un dispositif atypique (hors modèle) qui ne rentre pas dans les clous, en marge de la logique de généralisation d'un modèle MESR/MAEEEE : double diplôme, réciprocité (mobilité entrante et sortante...) et LMD (espace européen).

¹³ Cependant, des réformes importantes de l'enseignement supérieur en Russie étaient en cours à la fin de l'exercice d'évaluation.

- Des difficultés à financer les Collèges : près de la moitié des postes d'ATER à disposition de la DREIC est utilisée pour les Collèges
 - Problème de transparence de gestion qui s'accorde mal aux critères de bonne gestion des ministères.
- Difficulté à objectiver / mesurer / mettre en valeur les résultats des CUF : Faible visibilité sur les résultats et effets des CUF (nécessité de « rendre tangible les résultats des CUF »).
- Universités françaises partenaires
 - L'engagement des universités françaises n'est pas garanti car porté essentiellement par des individus (professeurs, responsables de diplôme) et moins souvent par l'institution (contractualisation, implication du Vice-Président des Relations internationales).
- Les étudiants russes
 - Des attentes fortes qui se traduisent par un nombre important d'étudiants malgré un lent déclin observable sur le long terme¹⁴.
 - Souhait que les Collèges puissent offrir des perspectives à plus long terme aux étudiants : club des anciens, meilleur suivi et accompagnement des étudiants boursiers en France...

7.1.1.2 Un contexte en évolution

- Un processus en cours d'autonomisation des universités russes et françaises
 - Risque de relocalisation des postes d'ATER de la DREIC dans les universités françaises partenaires ?
 - Plus grandes libertés pour les universités russes de délivrer des diplômes sans « l'agrément » de l'État.
 - Mise en place lente / heurtée / hétérogène du Processus de Bologne en Russie : MGU identifiée comme une université relativement opposée au système LMD et SPB comme une université plutôt favorable.
- Un phénomène général de resserrement budgétaire au niveau des Ministères

En résumé : un « tétraèdre » de partenaires

- ✓ le MAEEE : le MAEEE doit développer les relations culturelles, économiques, le rayonnement de la France
- ✓ le MESR : le MESR doit développer les formations en partenariat international (doubles diplômes ou diplômes conjoints) et les collaborations de recherche
- ✓ les universités (françaises et russes) qui, dans le cadre de leur autonomie, doivent développer une politique internationale
- ✓ les étudiants et anciens étudiants : une formation originale, en français, tremplin vers d'autres horizons (vers la France, une ré-orientation de carrière, etc.)

Au centre du tétraèdre : les CUF, organismes de liaison entre les précédents qui doivent satisfaire, au moins en partie, aux attentes de chacun des partenaires.

¹⁴ Cependant, les inscriptions pour l'année universitaire 2009/2010 semblent se traduire par une augmentation du nombre d'étudiants par rapport à l'année précédente.

7.2 Matrice AFOM des Collèges Universitaires Français de Russie

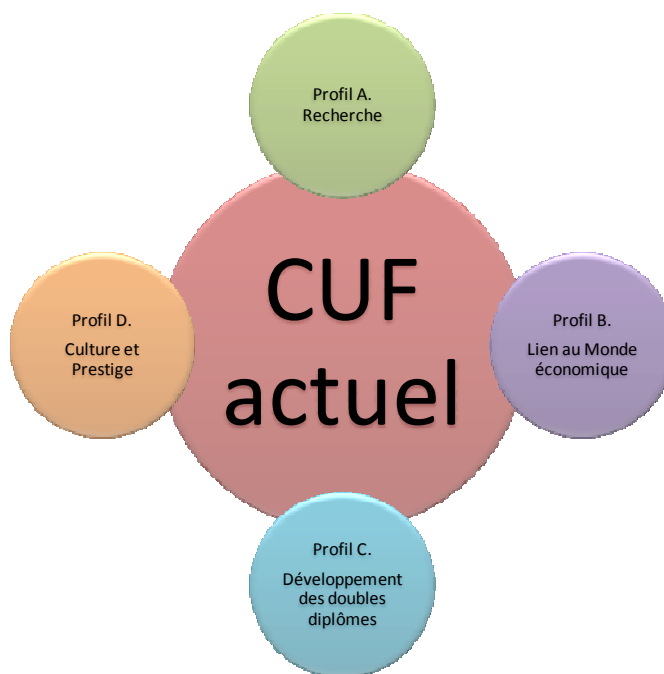
ATOUTS	FAIBLESSES
<u>Globalement</u> • Une force d'attraction intarissable d'étudiants russes (et de bon niveau !) • Une spécificité scientifique française reconnue en sciences humaines et sociales (SHS) <u>Résultats produits</u> • L'ouverture à des auditeurs libres qui assure une large diffusion de la pensée française en SHS, dans les cercles universitaires et, par leur intermédiaire, bien au-delà • La diffusion de la langue et la culture française à une élite, souvent déjà francophile • De bons étudiants russes en France • L'accès à des ressources rares pour la recherche française • Une présence assurée dans 2 universités russes de renom et des liens avec d'autres établissements • Une forme enrichissante de mobilité sortante pour les assistants • Des anciens étudiants qui occupent des positions parfois très élevées, et en charnière entre la Russie et l'Europe	<u>Globalement</u> • Un dispositif « hors modèle » qui ne rentre pas dans les clous ; en décalage avec la logique de généralisation d'un modèle MESR/MAEEE (double diplôme, réciprocité et LMD) <u>Partenariats</u> • Une gouvernance complexe et très peu lisible • Des attentes spécifiques pour les CUF hétérogènes et souvent mal définies par les partenaires (en particulier russes) • Un isolement « relatif » des Collèges (avec les partenaires russes et la présence française en Russie), malgré les efforts faits ces dernières années en direction du monde économique • Quelques tensions entre certaines facultés russes et les CUF <u>Fonctionnement</u> • Faiblesse des outils de suivi, qui n'apporte guère de visibilité sur les résultats et effets des CUF • Des procédures administratives et financières singulières • Une faiblesse de l'encadrement des filières russophones (encore plus important à SPB) <u>Résultats :</u> • Des diplômes avec une valeur académique parfois remise en cause (principalement en filière russophone) • Des potentiels encore sous-exploités : renforcement de coopérations via les professeurs missionnés et faiblesses des liens avec le monde économique

OPPORTUNITES	MENACES
• Année 2010 France-Russie (événements et croisement des élites dans les deux sens + plateforme pour annonce de changements symboliques) • Changement de la culture : forte attente des nouvelles élites universitaires russes pour de la réciprocité (mobilité entrante et sortante)	• Loi LRU : autonomie des universités (arbitrage des ressources attribuées aux CUF par les Présidences des universités) • Processus de Bologne : remise en question perpétuelle du modèle des CUF par rapport au périmètre du processus de Bologne • Nécessité de s'accorder sur la valorisation des enseignements dans un contexte instable et de compétition entre établissements • La nécessité de renouveler les partenariats (changement d'interlocuteurs en Russie) • L'éventualité d'une relocalisation des postes d'ATER de la DREIC dans les universités • Survie du dispositif liée à l'engagement personnel du Président de son conseil d'administration

7.3 Exploration de différentes pistes prospectives

La méthode utilisée : explorer le développement des différentes dimensions des CUF : modalités opératoires, contraintes, conséquences sur la physionomie des CUF.

Ces directions ne sont pas nécessairement antagonistes.



Exploration de la piste A. « recherche »

« L'idée [de passer au niveau doctoral] est bonne. Elle souligne la nécessité dans laquelle nous nous trouvons d'ajouter quelque chose dans nos relations, un niveau de doctorat conjoint en France et en Russie »

Viktor Sadovnich



Les raisons : la recherche est un facteur structurant pour les relations inter-établissements, reconnu et soutenu par les ministères (MAE/MESR) et les partenaires universitaires. La recherche en SHS est un bon terrain pour nouer des relations.

Principes clefs : renforcer la dimension d'excellence des Collèges en les insérant dans une démarche de recherche en SHS de haut niveau. Cela suppose l'inscription dans des projets internationaux de recherche et donc l'engagement au niveau doctorat, voire post-doctorat.

Historique : l'ouverture à la recherche n'a pas fait l'objet d'expérimentation dans le cadre des CUF à ce jour. En revanche, un partenariat a récemment été conclu entre Paris 1 et la RGGU pour l'échange de doctorants (4 par an), grâce aux liens noués par les CUF.

Conséquences attendues sur les impacts des CUF (toutes choses égales par ailleurs) : développement d'une valeur ajoutée significative pour la recherche française, renforcement de la capacité d'attraction des Collèges, en particulier pour la deuxième année francophone.

Exemples de mise en œuvre :

- appuyer les CUF sur le centre de recherche en SHS de Moscou (programmes de recherche, séminaires, identification de partenaires, etc.) ;
- créer une possibilité de financer des projets de recherche franco-russes à l'occasion de la visite des professeurs missionnés ;
- ouvrir plusieurs bourses de thèse pour les anciens des CUF qui ont fait un M2 en France, sous conditions (dont codirection de thèse imposée).

Contraintes et écueils liés à la mise en œuvre :

- difficultés pour fonder des partenariats de recherche franco-russe en SHS ? Pour activer une mobilité effective des chercheurs français vers la Russie ? ;
- nécessité de renouveler les partenariats vers d'autres facultés, centres de recherche ? ;
- la dimension recherche s'ajoute aux aspects de diffusion de la culture et de formation existants, ce qui complexifie encore le schéma d'organisation des Collèges (notamment : statuts) ;
- alourdit encore la charge budgétaire des CUF, sans apporter de solutions de financements correspondantes.

Intérêt et danger à moyen et long termes :

Solution qui a le mérite d'augmenter l'intérêt des Collèges aux yeux de tous les acteurs, leur apporter une légitimité et s'appuyer sur les étudiants francophones formés par les Collèges. Pourrait constituer une sortie par le haut, à condition de trouver des solutions techniques aux contraintes juridiques et financières.



Exploration de la piste B. « Lien au monde économique »

Les raisons : pour développer le potentiel des CUF au service de l'économie française, et plus globalement de son influence dans le monde administratif et économique russe.

Principes clefs : intégrer les entreprises françaises et russes dans le fonctionnement des CUF, pour bénéficier de leurs ressources, assurer une formation et des événements en rapport direct avec la demande socio-économique, favoriser le placement des étudiants des Collèges et l'exercice de leurs compétences au service des entreprises françaises.

Historique : les entreprises sont sollicitées régulièrement lors de l'organisation d'événements majeurs par les Collèges, et pour des partenariats de faible ampleur (mécénat pour l'achat de livres, pour l'information sur les CUF dans les médias russes, etc.). Il n'a jamais été envisagé d'associer le monde économique aux programmes de formation.

Conséquences attendues sur les impacts des CUF (toutes choses égales par ailleurs) : faire des CUF un acteur plus influent et mieux implanté à Moscou et à Saint-Petersbourg, soulager la pression financière enserrant les Collèges et les dynamiser (opportunités pour des événements plus ambitieux, le renforcement de l'encadrement et des ressources pédagogiques, etc.) ; renforcer l'influence française dans les entreprises russes.

Exemples de mise en œuvre :

- encourager le mécénat d'entreprise, en s'appuyant sur un réseau d'entreprises « amies » des Collèges ;
- envisager un stage (1-2 semaines) en entreprise (section russophone et francophone) ;
- étudier la possibilité de création d'une fondation des Collèges, en vue de faciliter le financement privé et clarifier leur gouvernance.

Contraintes et écueils liés à la mise en œuvre :

- risque d'instrumentalisation du cursus des Collèges par les étudiants, où l'intérêt personnel et culturel céderait le pas à un intérêt « coût/avantage » plus calculé ? ;
- l'intérêt des entreprises pour les Collèges n'est pas assuré, et risque de mobiliser des ressources conséquentes pour améliorer l'attractivité des CUF à leurs yeux ;
- ce scénario convient mieux aux disciplines plus professionnalisantes à court terme (droit, sociologie), par rapport à l'histoire et la littérature, dont les débouchés sont souvent moins facilement identifiés et immédiats.

Intérêt et danger à moyen et long termes :

Solution intéressante si elle permet effectivement de conforter les CUF sur les aspects financier et statutaires (sous réserve d'études techniques subséquentes). Une telle évolution contribuerait à renforcer l'influence française en Russie, sans nécessairement dénaturer la volonté d'excellence des Collèges.

Exploration de la piste C. « Développement de doubles diplômes »

Les raisons : pour justifier le positionnement des CUF en M1, au service d'accords de coopération universitaire plus « classiques ».

Principes clefs: utiliser les CUF comme vivier pour des partenariats bilatéraux d'enseignement, de type doubles diplômes « classiques » entre universités russes et françaises (niveau M1 ou M2), et accessibles aux étudiants formés par les Collèges. Les Collèges représentent un formidable vivier d'étudiants bien formés, motivés et bilingues pour faire vivre des cursus franco-russes.



Historique : lors des réflexions menées sur la Masterisation, on a envisagé la mise en place de doubles diplômes au sein des Collèges, qui s'est avérée hors de portée malgré des efforts significatifs. En dehors des CUF en revanche, une convention de Master franco-russe a récemment été signée par Paris 8 et MGГУ à l'initiative d'un professeur de Paris 8 responsable de filière des Collèges.

Conséquences attendues sur les impacts des CUF (toutes choses égales par ailleurs) : les impacts du collège en termes de mobilité étudiante et de coopération universitaire sont démultipliés, selon le nombre et la vitalité des accords conclus. Les frais de la coopération universitaire sont partagés entre les Collèges et les universités (mutualisation des frais de séjours, sélection des étudiants déjà réalisée par les Collèges, etc.).

Exemples de mise en œuvre :

- encourager, dans une démarche pro-active soutenue, la conclusion d'accords de partenariat pour chacune des disciplines, pour les deux Collèges ;
- lier finement les CUF avec ces Master franco-russes, en facilitant les passerelles, en assurant une information sur les Master dès l'inscription administrative aux Collèges, et en favorisant l'entrée des étudiants des CUF dans ces Master ;
- profiter de la venue des professeurs missionnés pour les Collèges pour programmer des enseignements dans les cursus franco-russes de leur faculté ;
- faciliter la prise de contact par l'ENS-LSH, Bordeaux 4 et Paris 7 qui ont déjà fait part de leur souhait de développer des partenariats avec les universités russes.

Contraintes et écueils liés à la mise en œuvre :

- force de conviction à déployer à l'endroit des universités, seules responsables de la tenue des doubles diplômes ;
- a pour effet d'orienter les universités vers deux universités en Russie (MGU, et Université d'État de Saint-Petersbourg), au détriment des autres ;
- défi majeur d'assurer la vitalité de ces cursus (nombre d'inscrits, ambitions pédagogiques, collaborations franco-russe, etc.) ;
- nécessité d'impliquer les responsables des doubles diplômes dans la programmation pédagogique des Collèges, par exemple au travers d'un Conseil scientifique au fonctionnement renouvelé.

Intérêt et danger à moyen et long termes : cette solution présente l'intérêt de replacer les CUF dans le cadre de la politique de coopération universitaire des ministères, sous la forme d'un dispositif « de soutien » aux cursus franco-russe. La capacité des Collèges à produire un soutien efficace ne fait guère de doute, compte tenu du volume d'étudiants formés et leur maîtrise de la méthodologie française.

Son financement paraît dès lors moins problématique, d'autant plus que certains coûts peuvent être mutualisés. Le développement d'accord avec les universités parisiennes

(dont Sorbonne) contribuera certainement à un engagement plus consistant des universités et facultés russes, désormais plus « intéressées » par les Collèges. Les facteurs de risque tiennent à la difficulté à initier puis à faire fonctionner des doubles diplômes franco-russes sur la durée, et à tenir compte de ces évolutions dans une gouvernance des Collèges encore complexifiée.

Exploration de la piste D. « Culture et prestige »

«Ce que le Collège de France, depuis sa fondation, est chargé de donner à ses auditeurs, ce ne sont pas des vérités acquises, c'est l'idée d'une recherche libre ».

Maurice Merleau-Ponty



Les raisons : pour redorer l'image des Collèges et donner un nouvel élan à la diffusion de la pensée française à son niveau le plus emblématique.

Principes clefs : revenir à l'idée de « Collège de France hors les murs ». Donner plus d'ampleur aux événements organisés par les Collèges et aux conférences inaugurales ; mettre l'accent sur les marques de prestige et de culture associées aux Collèges ; s'appuyer sur la volonté des russes de s'ouvrir à différentes cultures, en particulier française.

Historique : les premières années des Collèges ont été marquées, surtout à Moscou, par des conférenciers de renom. Depuis une décennie environ, les conférenciers ont laissé place aux professeurs missionnés, dont la notoriété est plus limitée à un public de spécialistes de leur discipline, tandis que les « grands noms » connus du public se sont faits plus rares.

Conséquences attendues sur les impacts des CUF (toutes choses égales par ailleurs) : regain d'intérêt pour les CUF de la plupart des acteurs, à commencer par les partenaires russes et les étudiants. Intensification du rayonnement de la pensée française en Russie.

Exemples de mise en œuvre :

- obtenir la possibilité d'utiliser la marque « Sorbonne » pour les Collèges ;
- signer une convention avec le Collège de France ;
- faire de la fonction de directeur des Collèges un poste de prestige (statut, recrutement sur profil, pouvoir de décision, etc.) ;
- amener l'ambassade à investir fortement la dimension de rayonnement des CUF, en prenant en charge l'organisation d'événements récurrents de haut niveau, et en favorisant les liens avec la France en Russie au quotidien ;
- associer les CUF aux événements culturels organisés par la France en Russie (comme cela est prévu dans le cadre de l'année France-Russie 2010) ;
- maintenir un nombre d'étudiants important, en particulier les auditeurs libres.

Contraintes et écueils liés à la mise en œuvre :

- peut augmenter considérablement le coût de fonctionnement des Collèges ;
- suppose un exercice d'influence de haut niveau, qui est aujourd'hui assuré exclusivement par l'actuel Président des Collèges, et qui devra être maintenu sur le long terme ;
- l'histoire des Collèges a montré la difficulté de maintenir une programmation de haut niveau. Il est indispensable de renouveler les soutiens des Collèges pour engager une nouvelle dynamique ;
- la régularisation du statut des Collèges devient une nécessité absolue pour développer les partenariats. Un statut de droit privé bien identifié (de type association ou fondation semble indiqué dans ce scénario).

Intérêt et danger à moyen et long termes : cette solution consiste à reprendre la recette originale des CUF, en faisant le pari que le contexte russe (et français) s'y prête toujours autant. Elle nécessite de consolider les Collèges par des partenariats financiers (systématisation du mécénat pour les événements) et « culturels » (accords avec le Collège de France, la Sorbonne, etc. pour assurer la présence d'intervenants de renom). L'implication personnelle d'un ou de plusieurs « ambassadeur(s) des Collèges » est également cruciale, et doit être assurée.

8 Recommandations issues de l'évaluation

Ce chapitre dessine les recommandations imaginées par l'équipe d'évaluation, à partir des travaux réalisés de mai à septembre 2009.

Une **première partie** présente les **préconisations dites « incrémentales »**, pour l'amélioration du fonctionnement et de l'efficacité des Collèges dans leur forme actuelle. Les recommandations recouvrent des niveaux d'ambition et de faisabilité très hétérogènes, et ont plus une vocation illustrative que prescriptive. Plusieurs de ces préconisations peuvent être engagées immédiatement de manière indépendante, mais en étant conscient des interactions que leurs résultats auront sur la structure et le fonctionnement du futur CUF.

La **seconde partie** présente des **recommandations « structurelles »** nécessitant un changement important dans la forme et l'organisation du dispositif des Collèges.

Ces recommandations structurelles sont issues d'un travail d'exploration de pistes prospectives afin de développer les différentes dimensions des Collèges (recherche, économique, universitaire et rayonnement). Ce travail a fait l'objet de discussions et d'échanges lors du 4^{ème} Comité de pilotage de l'étude.

8.1 Recommandations incrémentales

Recommandations incrémentales pour développer les résultats et impacts pour l'influence française

- Augmenter la portée symbolique des CUF (renforcer le prestige des CUF en Russie)
 - En associant les CUF à une personnalité française de premier plan
 - En faisant intervenir des professeurs/personnalités de premier plan (par ex. via le Collège de France)
 - En associant les CUF à des événements majeurs de la vie culturelle russe (année France-Russie, festival du cinéma français, etc.)
 - En donnant accès aux étudiants à une reconnaissance française (invitations à l'ambassade, à des événements organisés par la France, etc.)
 - En ne s'interdisant pas de participer, voire d'organiser, des événements dans d'autres villes russes lors de grandes occasions, et si les profils des Collèges s'y prêtent

Recommandations incrémentales pour développer les résultats et impacts pour la recherche française

- Développer les impacts liés à la venue des professeurs missionnés
 - Mise à disposition des professeurs français missionnés pour 1 à 2 journées pour les facultés russes
- Créer une possibilité de financer des projets de recherche franco-russes à l'occasion de la visite des professeurs missionnés
- Offrir des bourses doctorales (en codirection ou cotutelle) pour les étudiants russes issus des Collèges, ayant fait le M2 en France (4-5 ADR...)
- Formaliser l'action des CUF sur tout le cycle d'enseignement

- o L'avant : action d'attrait par des manifestations culturelles, par des enseignements à bases méthodologiques, par les cours de langue, par du lobbying, par de la communication...
- o Le pendant : action d'accompagnement des étudiants engagés en vue de l'obtention d'un diplôme, la mise en œuvre des méthodes françaises d'enseignement (sociologie de terrain, étude de texte,...), etc.
- o L'après : action d'accompagnement en France pour les étudiants en M2, suivi de tous les anciens étudiants des CUF, des anciens enseignants des CUF, service de mise en relations en vue de collaborations de recherche, etc.

Recommandations incrémentales pour développer les résultats et impacts pour l'économie française

- Structurer et développer le réseau des anciens
 - o En s'appuyant sur l'administration des Collèges en charge de l'animation de réseau (annonce d'événements, organisation de temps d'échanges entre « anciens » et « nouveaux », mises en relations, etc.)
 - o A partir d'outils maintenus à jour : annuaire détaillé, plateforme d'échanges asynchrones (du tableau d'affichage au forum internet en passant par le groupe Facebook, ou encore l'accès au bureau virtuel d'une université parisienne)
- Favoriser un « esprit de corps », qui marque l'expérience individuelle des étudiants et favorise le maintien d'un attachement aux Collèges dans le temps
 - o En organisant un évènement symbolique pour la remise des diplômes (par exemple à l'ambassade, en présence du parrain de la promotion)
 - o Placer chaque promotion sous le parrainage d'une personnalité française, qui prêtera son nom à la promotion, sa voix à une conférence inaugurale et sa personne lors de la cérémonie de remise des diplômes

Recommandations incrémentales pour une meilleure relation du dispositif des Collèges Universitaires Français avec les partenaires russes

- Pérenniser l'engagement des partenaires russes, en développant des retombées positives pour les facultés et les enseignants russes
 - o Consacrer la conférence inaugurale à un professeur russe (recteur, doyen)
 - o Faire intervenir régulièrement des professeurs russes au sein des CUF (colloques, conférences, etc.)
 - o Instaurer un colloque annuel ou biannuel alternativement en France et en Russie
 - o Faire de la direction des CUF un poste « politique », capable de discuter avec le recteur (titre d'attaché de coopération universitaire ; pouvoirs de décision ; notoriété)
- Associer formellement les Vice-Présidents aux relations internationales des universités partenaires à la gouvernance des CUF (Conseil d'administration) et les responsables de filière au Conseil scientifique

Recommandations pour un meilleur fonctionnement des Collèges

- Mettre en place et consolider les outils de suivi : des étudiants et de leur parcours, des budgets et de leur consommation...
- Renouveler les conventions des universités françaises du consortium, en incluant la mise à disposition d'ATER en contrepartie de la possibilité de recevoir des étudiants boursiers M2
- Donner aux CUF un noyau bien identifié qui assurerait : le support des salariés des Collèges (directeurs essentiellement), la gestion de subventions directes publiques et privées, l'organisation logistique et financière des missions des professeurs, l'organisation des événements en lien avec l'ambassade, etc. Cette structure présente et soumet l'approbation de ses comptes au Conseil d'administration (auquel participent tous les financeurs des CUF). Du point de vue légal, le choix du statut associatif de droit local ou alors de Fondation – utilisé par la majorité des représentations culturelles de la France à l'étranger – paraît s'imposer

8.2 Recommandations et suggestions pour l'avenir des Collèges Universitaires Français de Russie

La transformation des Collèges Universitaires Français de Russie se fera nécessairement de manière progressive, en biseau. Cependant, les mutations accélérées en cours dans l'enseignement supérieur, qu'il s'agisse de modifications de structures (diplômes, autonomie...) ou de finalité (vers la création d'une société de la connaissance, impact sociétal...) plaident pour une restructuration rapide des Collèges, sous peine de risquer d'apparaître comme une structure désuète... et de subir la dure loi de la sélection naturelle... De plus, les manifestations franco-russes prévues en 2010 semblent une opportunité à saisir pour présenter un « Collège Universitaire Franco-Russe nouveau », plus fort vecteur de coopération entre les deux pays.

L'équipe d'évaluation suggère des chantiers qui peuvent être engagés immédiatement de manière indépendante, mais en étant conscient des interactions que leurs résultats auront sur la structure et le fonctionnement du futur CUF.

Bilans et perspectives des actions formation et recherche des CUF

Pour pouvoir infléchir, si nécessaire, les orientations en matière de formation, et pouvoir développer l'aspect recherche, il est indispensable que les acteurs fassent un bilan de leurs investissements passés et de leurs ambitions pour le futur. Quel a été l'impact des formations faites par les CUF ? Quels apports pour la recherche en France ? Quelles incidences sur le développement de coopérations de recherche ?

Cet aspect est important pour prendre en compte dans les futurs CUF à la fois le système universitaire européen, l'autonomie des universités (seules habilitées à délivrer des diplômes nationaux), la création des PRES, mais aussi pour maintenir le caractère d'excellence des partenaires de l'enseignement supérieur français actuellement impliqués dans les Collèges.

Un tel travail doit être confié aux universités fondatrices des accords avec les universités russes. Il serait possible d'organiser un colloque des anciens enseignants des CUF, y associer d'autres établissements ayant des relations avec la Russie dans des domaines similaires ou voisins, y associer la CPU.

Il semble judicieux que les futurs partenaires russes aient des interlocuteurs universitaires français qui rassemblent les acteurs de formation et de recherche. Ainsi pourrait se créer, à l'image du « consortium d'appui » qui existe pour l'Université de Galatasaray, un ensemble d'établissements d'enseignement supérieur, sous la houlette des établissements fondateurs, qui pourraient s'investir dans les Collèges et proposer une politique de formation et de recherche. Les responsables de ce « consortium d'appui » seraient nécessairement membres des conseils des futurs CUF. Par rapport au Conseil scientifique dans sa forme actuelle, cette formule permettrait l'ouverture des Collèges à d'autres partenaires universitaires, tout en conservant une unité vis-à-vis des partenaires russes. Une telle instance serait le lieu de réflexion et de débats sur les formations, les diplômes, les attentes des partenaires universitaires français. Le rôle du Conseil scientifique en Russie serait alors recentré sur la communication auprès des partenaires russes, l'écoute de leurs attentes et la valorisation des enseignements dispensés (crédits ECTS).

Le but est de renforcer la dimension d'excellence des Collèges en les insérant dans une démarche de recherche en SHS de haut niveau. Cela suppose l'inscription dans des projets internationaux de recherche et donc, l'engagement au niveau doctorat, voire post-doctorat.

Un recensement des forces des CUF en Russie et l'éventuelle création d'un « groupe d'appui russe aux CUF »

Les anciens élèves des CUF sont une force potentielle pour le développement des CUF en Russie. Environ 600 étudiants suivent chaque année les enseignements des Collèges, auxquels s'ajoutent environ un millier d'auditeurs libres qui se rendent à une ou plusieurs conférences dans l'année. Aux étudiants d'aujourd'hui s'ajoutent plusieurs milliers de russes qui se sont inscrits dans les CUF à un moment donné de leur parcours, et qui conservent certainement un attachement réel aux Collèges et à la France.

De par leur position dans la société russe et de par leur situation géographique variée, ces francophiles ont certainement des propositions à faire pour une meilleure diffusion de l'action des CUF, et seraient honorés qu'on fasse appel à eux.

Pour l'instant, le devenir de ces anciens des CUF est mal connu. Un tel travail, qui a été entamé, doit être fait par les directeurs des CUF, soutenus par le Président. Peut-être qu'une réunion des anciens des CUF pourrait être l'occasion d'un bilan et de la mise en place d'actions inédites... par exemple la présence d'actions culturelles des CUF dans d'autres villes russes...

Une réflexion sur une structure juridique des CUF

La future structure juridique des CUF, nécessairement basée sur le droit français, devra signer de nouvelles conventions avec des partenaires universitaires russes. Le futur CUF sera un partenaire et non une « composante » d'une structure russe. C'est sur la base de la clarté des fonctions futures des CUF, et sur la base de la notoriété des interlocuteurs français, que se situera le niveau de négociation avec les autorités russes. Là encore, comme pour l'aspect formation et recherche, seule l'excellence sera garante d'une collaboration efficace.

Sur la base des résultats des différentes sources, ainsi que de l'établissement d'une politique clairement définie par les différents partenaires français, un nouveau cadre juridique des CUF doit être défini. Il permettrait :

- de mettre en place une équipe de direction chargée de réaliser les axes définis ;
- de gérer des subventions directes, publiques et privées, et l'organisation logistique et financière des actions en Russie (missions des professeurs, organisation des événements en lien avec l'ambassade, etc.) ;
- d'associer aux CUF des structures prestigieuses (Collège de France, Académie, structures de recherche...) et des personnalités reconnues ;
- d'organiser des événements culturels d'excellence ;
- de placer en Russie des interlocuteurs reconnus par les Russes dans chacun des sites des CUF ;
- d'organiser des manifestations dans d'autres villes russes ;
- de développer les échanges de formation et de recherche.

Lors de la quatrième réunion du Comité de pilotage de l'étude, il est apparu, du point de vue légal, que la piste d'une Fondation (sous égide, abritée...), reconnue d'utilité publique, serait la plus adéquate.

Cette hypothèse de création d'une fondation sous égide a été sommairement évoquée auprès des partenaires russes. Elle intéresse manifestement ces derniers car elle permettrait d'une part, une concertation équilibrée des partenaires, et d'autre part, l'apport de compétences externes et de fonds privés. Il reste bien entendu à en étudier d'abord la portée et les exigences du côté français.

En guise de conclusion

Un nouveau développement des Collèges Universitaires Français de Moscou et Saint-Pétersbourg est souhaité par l'ensemble des personnes qui ont participé au travail d'évaluation des CUF actuels, en raison surtout des modifications de leur environnement. Dans le même temps, tous les interlocuteurs ont souligné le rôle central de Marek Halter dans le développement des CUF, en raison de sa notoriété, de son investissement personnel, mais aussi de la manière pragmatique et quelquefois originale dont il a servi les CUF. Il importe de conserver cette indépendance des CUF pour leur garder leur flexibilité, garante de leur adaptation à un monde en mutation et de la conservation de leur mission culturelle première.

9 Annexes

9.1 Composition du Comité de pilotage de l'étude

NOM	Prénom	Service	Fonctions
DE HARTINGH	France	Ancien Ambassadeur	Président du Comité de pilotage
BRAVO	Jacques	MEN/IGAENRR	Inspecteur Général de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche
SEIGNEUR	Denis	MAEEE/DGM/ATT/UNIV	Adjoint au Sous-directeur
DELOBEL	Catherine	MAEEE/DGM/ATT/RECH	Rédactrice Archéologie
JADOT	Elise	MAEEE/DGM/ATT/UNIV	Rédactrice Europe
KHOUSIAINOV	Catherine	MAEEE/DGM/SPR/RES	Pôle influence et relations forte avec la France
VOIZOT	Daniel	MAEEE/DGM/SPR/PRG	Responsable du Pôle de l'évaluation
DEVOUCOUX du BUYSSON	Antoine	MAEEE/DGM/SPR/PRG	Pôle de l'évaluation
BLANCHET	René		Ancien Recteur, chancelier des Universités de Paris
BRABENEC	Christiane	MESR/DREIC	Chargée de mission
SCHRAEDER	Harald	CPU	Commission des relations internationales et européennes – chargé de mission Europe

Personnalités invitées lors de certaines réunions du Comité de pilotage :

HALTER	Marek	Président des Collèges	Président des Collèges Universitaires Français de Russie
REVEL	Jacques	Conseil Scientifique	Président du Conseil Scientifique des Collèges
THERY	Philippe	Conseil Scientifique	Responsable de la filière droit
MASEK	Nicholas	Ambassade de France en Russie	Attaché de coopération universitaire, ancien directeur du Collège de Moscou

9.2 Liste détaillée des entretiens et réunions réalisés lors de l'étude en France

NOM	Prénom	Institution	Fonctions
BRABENEC	Christiane	MESR/DREIC	Chargée de mission
DE LONGEAU	Jean-Yves	MESR	Sous-directeur de l'égalité des chances et de la vie étudiante
DELOBEL	Catherine	MAEEE (DGM/ATT/RECH)	Rédactrice Archéologie
DELON	Michel	Université Paris IV Responsable filière Littérature	Professeur responsable de la filière Littérature
EDELBLOUDE	Johanna	MAEEE (DGM/SPR/RES)	Chargée de mission
EPELBOIN	Annie	Université Paris VIII	Professeur de littérature
FONTANEL	Jacques	Université Pierre Mendès France Grenoble 2	Professeur d'économie, responsable de Master et de centre de recherche et Vice-président chargé des relations internationales à
FONTANILLE	Jacques	CPU	Président de l'Université de Limoges (2005-2010) – Vice-président de la CPU
GHEVONTIAN	Richard	Université Aix-Marseille III	Professeur filière droit
GROPPO	Armelle	Université Paris-X Nanterre	Maître de Conférences de langue et civilisation russes au Département des Études Slaves. Ancienne attachée de coopération universitaire de l'ambassade de France à Moscou
HALTER	Marek	Président des Collèges	Président des Collèges Universitaires Français de Russie
IVANOVA	Nadia		Ancienne étudiante du CUF
JADOT	Elise	MAEEE (DGM/ATT/UNIV)	Rédactrice Europe
LEMIEUX	Cyril	EHESS Responsable filière sociologie	Coordonnateur filière sociologie des CUF
LICHTENSTEIN	Jacqueline	Université Paris IV	Responsable des relations internationales de Paris-Sorbonne

MALLET	Anne-Marie	Université Paris V	Chargée de mission Relations internationales
MENGIN	Christine	Université Paris I	Vice-présidente des relations internationales
MORIN	Michel	Université Paris V	Professeur de sociologie
OKININA	Nadejda		Ancienne étudiante du CUF
REVEL	Jacques	Ex-EHESS	Président du Conseil scientifique des CUF
REY	Marie-Pierre	Université Paris I Responsable filière histoire	Professeur d'histoire, responsable de la filière Histoire aux CUF
ROLLWAGEN	Elsa	Université Paris VIII	Service relations internationales
Saint-Geours	Yves	Grand Palais	Directeur du Grand Palais
SCHRAEDER	Harald	CPU	Commission des relations internationales et européennes – chargé de mission Europe
SEIGNEUR	Denis	MAEEE (DGM/ATT/UNIV)	Adjoint au Sous-directeur
THERY	Philippe	Université Paris II Resp. filière Droit	Professeur de droit, responsable de la filière droit

9.3 Présentation des experts

Nicolas SUBILEAU, 31 ans, est consultant spécialisé en évaluation de politiques publiques. Il intervient depuis 8 ans sur des missions d'évaluation de politiques publiques. Son parcours lui permet de disposer de solides connaissances en matière de conduite et d'animation de projets, d'évaluation, de suivi et de conception de projets ou programmes. Nicolas SUBILEAU a une expérience confirmée dans le domaine de l'évaluation des programmes de coopération universitaires et scientifiques. Il a notamment participé à différentes évaluations pour le compte du ministère des Affaires étrangères et européennes (programmes ECOS Nord et Sud / Collèges doctoraux), pour le compte de la Commission européenne (programmes Tempus/États-Unis/Canada) et pour le compte de l'AFD (organisme de formation : le CEFEB).

Il assure des cours d'évaluation des politiques publiques à l'IEP de Lyon (Master 2 « Evaluation des politiques publiques ») et à l'Institut d'Etude du Développement Economique et Social (IEDES) de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (Master 2 « Développement industriel et évaluation de projets »).

Michel HOFFERT, 64 ans, professeur des sciences de la Terre à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg (ULP) ; ancien vice-président de l'ULP en charge de la politique internationale (période durant laquelle il a mis en place des collaborations entre les établissements d'enseignement supérieur de Strasbourg et l'Université de Tomsk) et ancien 1er Vice-président du Comité National d'Evaluation de l'ensemble des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (universités, écoles et grands établissements relevant de la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur). Il a participé, géré ou évalué de très nombreux programmes ou dispositifs d'échanges universitaires. Il a réalisé récemment deux évaluations en collaboration avec Pluricité (Evaluation des Collèges doctoraux pour le compte du Ministère français des affaires étrangères et européennes / Evaluation du Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le compte du Conseil régional Rhône-Alpes).

Alix de SAINT-ALBIN, 27 ans, pratique l'évaluation de politiques publiques en tant que consultant depuis 2004. Depuis, il a réalisé de nombreuses missions en France et au niveau européen portant sur des politiques variées. Son expertise repose plus particulièrement sur sa rigueur méthodologique et une attention permanente à la fiabilité des résultats. Diplômé d'un DESS généraliste sur l'action publique (évaluation/développement et ONG/Francophonie), il a développé une pratique de l'évaluation et aussi contribué à son développement, notamment via ses travaux pour le compte de la Commission Européenne, du Ministère de l'industrie ou via ses activités de formation et d'enseignement. Alix de Saint-Albin s'est particulièrement spécialisé dans les méthodes de collecte d'information dans des situations variées, y compris dans des contextes culturels éloignés, et dans leur interprétation.

9.4 Termes de référence de l'évaluation



MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPENNES

CCTP n° CID/SMR/EVA 684

**Evaluation des Collèges universitaires
français**

de Moscou et Saint Pétersbourg

Termes de référence

1. JUSTIFICATION DE L'EVALUATION :

Le Comité des Evaluations du ministère des Affaires étrangères et européennes, qui s'est tenu le 19 décembre 2007, a pris la décision d'inscrire à son programme biennal l'évaluation des Collèges universitaires français de Moscou et Saint-Petersbourg.

Cette évaluation a également été demandée par les membres français du conseil scientifique et par l'Inspection générale des Affaires étrangères.

Plusieurs raisons justifient la réalisation de cette évaluation :

- La première est de mesurer la cohérence de ce dispositif conçu il y a dix huit ans.
- La deuxième est d'apprécier l'adéquation de ce programme à la politique et aux stratégies en matière de coopération scientifique et universitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Enfin, cette évaluation doit contribuer à formuler des recommandations stratégiques sur une éventuelle évolution du dispositif, permettant de favoriser son développement et d'en améliorer les performances.

2. DESCRIPTION DES COLLEGES UNIVERSITAIRES FRANCAIS DE MOSCOU ET SAINT PETERSBOURG :

Les Collèges universitaires jouent un rôle de formation interdisciplinaire en sciences sociales et de diffusion de la pensée française en Russie. Ils sont financés principalement par le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche mettant à disposition des supports d'emploi pour l'équipe pédagogique permanente. Les locaux d'enseignement sont mis à disposition par les universités russes.

2.1 Présentation du dispositif :

Les Collèges universitaires français de Moscou et de Saint-Petersbourg ont été créés par le ministère des Affaires étrangères et européennes au moment de la Péréstroïka (1991 et 1992) sur une idée de Marek Halter et d'Andréï Sakharov pour permettre la diffusion de la pensée française en sciences sociales et humaines en Russie.

L'initiative visait à créer une sorte de « Collège de France » hors les murs au sein duquel seraient invités non seulement des universitaires de renom mais également des personnalités de la société civile.

Les Collèges ont ensuite évolué en proposant des enseignements de niveau maîtrise sanctionnés par des diplômes et une aide à la formation de l'apprentissage du français.

Une convention générale a été signée avec la Chancellerie des Universités de Paris en 1996. Les partenaires russes sont l'Université Lomonossov de Moscou et l'Université d'Etat de Saint-Petersbourg. Cette convention régit le fonctionnement et les principes des deux Collèges. Des conventions concernant la délivrance des diplômes ont été signées en 1997 avec les universités russes de Moscou et de Saint-Petersbourg et chacune des

universités françaises du consortium¹⁵. Les programmes d'enseignements sont aujourd'hui élaborés par les responsables de filières sous la responsabilité du président du conseil scientifique et présentés lors du conseil scientifique plénier. M. Jacques Revel est le président du conseil scientifique.

M. Marek Halter est le président des Collèges Universitaires Français. Il est également président du conseil d'administration et anime l'Association des Amis du Collège universitaire français de Moscou.

Toutes les universités partenaires, comme les ministères de tutelle, sont représentés lors de conseils d'administration et scientifique annuels.

L'engagement des universités françaises se réalise par le biais d'accords de partenariat inter-universitaires dans le domaine des sciences humaines et sociales avec des universités russes, comme les accords déjà signés entre l'Académie de Justice (spécialisée dans la formation des juges de la Fédération de Russie) et l'Université d'Aix-Marseille, ou celui entre l'Université d'Aix-Marseille et l'Institut d'Ingénierie et de Physique de Moscou (en vue de la formation de spécialistes du droit de la propriété intellectuelle et des brevets). Des négociations entre les parties russes et françaises ont concerné le projet de Master en sociologie des organisations et des professions entre l'EHESS, l'Université de Paris V et l'Université d'Etat de Saint-Petersbourg.

Dans le contexte de concurrence accrue entre les établissements d'enseignement supérieur européens dans le cadre du processus de Bologne, les Collèges sont des acteurs visibles et bien identifiés sur la scène universitaire russe, considérés comme faisant partie des plus anciennes structures universitaires étrangères en Russie. Les méthodes d'enseignement pratiquées sont perçues comme originales.

Outre la diffusion de la pensée française en sciences humaines et sociales, l'objectif des Collèges est la formation d'une élite ou du moins d'une future classe de cadres francophiles et francophones pouvant exercer dans des administrations et des entreprises russes ou dans des structures françaises installées en Russie. Bon nombre des étudiants des Collèges n'ont étudié le français qu'en deuxième ou troisième langue avant de venir au Collège, et les cours de français permettent de faire passer le français au premier plan dans leurs projets d'avenir professionnel.

2.2. Modalités de fonctionnement du dispositif

Quatre disciplines sont actuellement enseignées dans les Collèges : la sociologie, le droit, l'histoire et la littérature. Pour ces quatre disciplines, il existe deux sections, l'une francophone, l'autre russophone. Les Collèges dispensent un enseignement pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales sur deux ans. Durant la première année, les étudiants de la section francophones doivent impérativement suivre les enseignements dans deux disciplines. Ils se spécialisent au début de la deuxième année. Les examens et le mémoire de deuxième année sont validés par un diplôme de maîtrise des universités françaises partenaires, dans la discipline choisie.

En terme de moyens humains, le Ministère des Affaires étrangères et européennes met à la disposition des CUF deux postes d'assistants techniques (un directeur par collège) et envoie chaque année 12 professeurs français en mission d'enseignement. Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche recrute quant à lui 8 répétiteurs, (4 par Collège) chargés des travaux dirigés et rémunérés par un support d'ATER. Ces derniers

¹⁵ Université Paris I, Université Paris II, Université Paris IV, Université Paris V, Université Paris VIII, Université d'Aix-Marseille et EHESS.

sont employés à mi-temps à Saint-Petersbourg (supports d'ATER mi-temps) et à plein temps à Moscou (supports d'ATER temps plein). La dotation du MESR ne couvre pas totalement le nombre de postes nécessaires. Il manque en effet un support d'ATER plein temps. Depuis plusieurs années, les universités PARIS I et PARIS II ajoutent, chacune, un support d'ATER mi-temps.

Cet apport des universités PARIS I et PARIS II n'est jamais acquis d'une année sur l'autre.

L'Université de Paris II met également un autre ATER temps plein supplémentaire à disposition du Collège de Moscou pour les enseignements en droit.

Des bibliothèques de près de 10.000 volumes à Moscou, et de 5.000 à Saint-Petersbourg sont à la disposition des étudiants

⇒ Les diplômes et les bourses :

Les Collèges délivrent deux sortes de diplômes :

- Les diplômes validés par le président des Collèges (M. Marek Halter) et le Président du Conseil scientifique (M. Jacques Revel). Ils sanctionnent la fin du cursus de la filière russophone et la première année de la filière francophone.
- Les diplômes validés par les présidents des universités du consortium. Il s'agit des diplômes de deuxième année francophone.

Les universités de Paris II et Aix-Marseille III signent conjointement les diplômes de droit.

L'université de Paris V et l'EHESS signent les diplômes de sociologie.

Les universités de Paris IV et Paris VIII valident les diplômes de littérature.

Les universités de Paris I, Paris IV, Paris VIII et l'EHESS valident les diplômes d'histoire.

Un jury français composé de représentants de chaque filière se déplace en fin d'année universitaire pour sélectionner les étudiants les plus brillants pouvant prétendre à l'attribution de bourses du gouvernement français pour s'inscrire en Master 2. 16 bourses ont été attribuées en 2007.

3. CADRE LOGIQUE DE L'EVALUATION :

3.1. Finalité

L'évaluation vise à fournir aux instances de décision les éléments d'analyse et de réflexion permettant d'effectuer une éventuelle réorientation des objectifs et des modalités du programme (modes de pilotage et de gestion du programme).

3.2. Objectifs

L'évaluation devra retracer l'historique du dispositif depuis sa création. Elle devra faire un état du dossier en étudiant la relation entre les coûts du programme et ses avantages. Elle étudiera le degré de satisfaction des partenaires russes quant à la qualité du dispositif actuel et à leurs attentes en matière de coopération bilatérale.

Elle visera à proposer des solutions pour sortir de la situation de blocage dans lequel se trouvent actuellement les Collèges universitaires en recherchant

notamment les moyens d'adapter cet outil de coopération conformément au processus de Bologne auquel participent la France et la Russie et à l'espace européen de l'enseignement supérieur. Les solutions proposées sur le plan universitaire devront s'attacher à maintenir une ouverture des enseignements vers un large public permettant au dispositif de conserver son rôle de diffusion de la pensée française et de contribution aux débats d'idées.

Les experts devront :

- **évaluer les instruments, les moyens et le dispositif opérationnel de gestion** du programme, sur la base de critères de pertinence, d'efficacité et d'efficience.
- **apprécier les réalisations, leur impact et leur viabilité**, en mettant en perspective la pertinence des objectifs avec les priorités fixées par le MAEE, le MESR, et le pays partenaire.
- **mesurer les évolutions des performances** du dispositif.

Cette évaluation revêt également un caractère stratégique et a pour objectifs complémentaires :

- de formuler des recommandations sur les réorientations ou le redimensionnement éventuels de ce programme
- d'évaluer les modes de relations, internes et externes, de concertation et de communication.

3.3. Questionnements

L'évaluation devra répondre aux interrogations générales suivantes :

➤ **Pertinence du programme**

A quel besoin les objectifs initiaux des collèges universitaires français de Russie répondaient-ils ? Ces objectifs ont-ils évolué depuis la création du collège universitaire de Moscou en 1991 et ont-ils été atteints ?

Quel est le degré de satisfaction des différents partenaires français et étrangers à l'égard du dispositif ? Des étudiants bénéficiaires et des établissements membres des consortiums ?

Dans quelle mesure ce dispositif a-t-il été – et est-il – en adéquation avec la stratégie globale et les priorités de la MAEE, du MESR, et des autorités du pays partenaire ? Les différents acteurs impliqués partagent-ils une approche commune des objectifs de cet outil ?

Quelle est l'importance de cette forme de coopération pour les établissements d'enseignement supérieur tant en Russie qu'en France engagés dans le programme ? Pour les établissements d'enseignement supérieur dans leur ensemble (rayonnement du programme au delà des partenaires directement impliqués) ?

Les collèges offrent-ils de réels débouchés professionnels vers les entreprises russes travaillant avec la France ou françaises installées en Russie ?

➤ **Qualité de l'animation du programme**

Comment la répartition des tâches à chaque niveau de responsabilité s'apprécie-t-elle ? :

- *du côté français : rôle des ministères, du SCAC, des établissements d'enseignement supérieur partenaires ? De la Conférence des Présidents d'Université ? Rôle du Conseil scientifique ? Rôle du Conseil d'Administration ? Rôle des directeurs des Collèges ?*
- *du côté russe : rôle des ministères de l'Education et de la recherche et des établissements ?*
- *La communication entre ces acteurs et la diffusion de l'information répondent-elles aux besoins du programme ?*

- *Quelle est l'implication du SCAC dans la diffusion et le développement du programme ?*

➤ **Résultats sur le terrain**

[Efficacité, Visibilité, Impact]

Dans quelle mesure le dispositif des collèges universitaires est-il complémentaire avec d'autres programmes ?

Quelle visibilité et quelle image le dispositif a-t-il donné de la coopération universitaire française en Russie ?

➤ **Gestion administrative et financière du programme**

[Efficience, conception et évolution du dispositif, relations institutionnelles]

Dans quelle mesure les moyens engagés (financiers et humains) sont-ils en adéquation avec les ambitions affichées du programme et les résultats obtenus ?

Quel est le rapport impact-coût du dispositif ?

Les financements ont-ils été mobilisés en temps voulu ? Au moindre coût ? La structure des coûts du programme a-t-elle varié ?

Les procédures de gestion du dispositif entre le MAEE, le MESR, les établissements d'enseignement supérieur français et ceux du pays partenaire sont-elles adaptées ?

La gestion des deux collèges universitaires est-elle harmonisée ?

➤ **Réalité de la viabilité et de l'institutionnalisation du programme:**

Comment le dispositif des collèges universitaires français de Russie s'inscrit-il dans la stratégie de coopération universitaire et scientifique à long terme: du MAEE ? du MESR? des établissements d'enseignement supérieur français ?

Des partenariats pérennes ont-ils été induits par le programme ?

Quelle valorisation dans le parcours universitaire des étudiants participant au dispositif ?

Quelle est l'influence des réseaux mis en place ? Existe-t-il un dispositif de suivi des bénéficiaires du programme ?

3.4. Démarche méthodologique

L'évaluation fera ressortir les objectifs, les évolutions, les différents moyens mis en œuvre, les acteurs concernés et les résultats obtenus.

L'appréciation des experts devra être formulée de manière explicite selon les critères communément reconnus dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques : pertinence, effectivité, efficacité, efficience, cohérence, viabilité, impact.

Les évaluateurs pourront notamment se reporter au **Guide de l'évaluation** publié par le ministère des Affaires étrangères et européennes¹⁶.

4. CONTENU DE L'EVALUATION :

4.1 Une présentation de l'ensemble du programme.

Les experts présenteront dans leur rapport le programme (descriptif de la structure) et ses évolutions depuis sa création.

L'évaluation devra permettre de donner les moyens aux décideurs de rénover en profondeur le fonctionnement des Collèges en prenant en compte ses trois composantes :

¹⁶ http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/344_Int_Guide_2007.pdf

- 1) Permettre l'exportation de notre système pédagogique et la reconnaissance

de la qualité de nos enseignements pour créer une communauté universitaire francophone et former une élite. développer un programme de coopération universitaire au sein duquel est mise en valeur une autre façon d'enseigner les sciences sociales et humaines.

- 2) Faire connaître les acteurs et les enjeux de la recherche en sciences sociales

à un large public, le sensibiliser aux enjeux européens. Garantir une dynamique du projet grâce à la mise en place d'événements phares organisés par le président des Collèges, M. Marek Halter, avec l'appui de l'Association des Amis du Collège de Moscou.

Créer des liens avec les chercheurs français grâce au développement d'une synergie entre les programmes d'enseignement des Collèges et les séminaires du Centre franco-russe en sciences sociales de Moscou.

- 3) Prendre des réussites du programme des Collèges pour attirer et susciter la

signature de nouveaux partenariats et créer un réseau d'échanges universitaires durables. Véhiculer une image positive de notre système d'enseignement.

4.2 Un bilan global

L'évaluation devra permettre de réfléchir à une rationalisation des moyens budgétaires et des ressources humaines, ainsi qu'à la mise en place d'une formation diplômante universitaire s'inscrivant dans le système LMD. Une étude approfondie devra porter sur les points suivants :

- La dispense des enseignements à coût partagé entre les partenaires russes et français des enseignements dans le cadre du Master (application du principe de substitution);
- La mise en place d'une co-diplômation ;
- L'adéquation des supports budgétaires d'ATER utilisés pour la rémunération des répétiteurs en fonction à l'étranger ;
- Le fonctionnement du conseil scientifique et du conseil d'administration en étudiant la possibilité de mettre en place un comité de pilotage pour un meilleur suivi des actions avec les partenaires russes ;
- La valorisation des missions d'enseignement par la mise en place d'une décharge horaire par les universités ;
- Le montant des per diem par rapport au coût de la vie en Russie ;
- La gratuité des enseignements, qui fait l'objet d'un désaccord avec les partenaires juristes russes.

L'évaluation devra proposer des solutions pour une valorisation des Collèges au sein des institutions russes.

La question de leur statut juridique nécessite un examen prioritaire et approfondi.

Il conviendra de s'interroger sur l'opportunité d'étendre l'activité des Collèges au sein d'un consortium élargi d'universités russes et françaises.

Les modalités de gestion du programme devront être décrites et analysées.

Les experts proposeront une série d'indicateurs de performance permettant de qualifier la valeur ajoutée d'un tel programme.

4.3. des recommandations

A la lumière des principales conclusions et des principaux **enseignements tirés de l'évaluation**, les évaluateurs formuleront **des propositions à caractère général** pour l'avenir du dispositif dans son ensemble, et pour son éventuelle réorientation.

Les évaluateurs s'efforceront d'apprécier **l'impact du programme** au regard des principaux objectifs retenus. Seront passés en revue les **impacts tant scientifiques que politiques et institutionnels**.

Les propositions porteront en particulier sur les stratégies de développement, le partenariat et les modes de gestion du programme. Elles constitueront, pour l'Administration, des pistes de réflexion et devront être traduites, par les évaluateurs, en **recommandations opérationnelles** susceptibles d'éclairer les décisions et la mise en œuvre des actions de coopération universitaires et scientifiques pour le futur.

5. ORGANISATION DE L'EVALUATION :

5.1. Comité de pilotage

Un comité de pilotage est institué à Paris. Il est présidé par Mme France de Hartingh, ancien ambassadeur.

Il est composé de représentants du MAEE et du MESR, de la Conférence des Présidents d'Universités et de personnalités extérieures.

Le comité de pilotage discute et approuve les termes de référence. Il donne un avis sur le choix des experts, puis les informe et facilite leur travail. Il étudie le rapport d'étape ainsi que le rapport provisoire et fait part de ses remarques. Il valide le rapport final.

Le comité de pilotage est le garant du bon déroulement et de la bonne qualité de l'évaluation. Il veille à ce que les évaluateurs étayent leurs appréciations, sans pour autant en partager nécessairement toujours le contenu.

Le **bureau de l'Evaluation** assure le **secrétariat permanent** de l'évaluation. Ce secrétariat a un rôle méthodologique, administratif, financier et favorise les échanges entre le comité de pilotage et les évaluateurs.

M. Marek Halter, Président des Collèges et du Conseil d'Administration, et M. Jacques Revel, Président du Conseil Scientifique des Collèges, seront sollicités pour participer au comité de pilotage à certaines phases clés.

5.2. Constitution de l'équipe d'experts

L'évaluation sera confiée à une équipe d'experts externes spécialistes de l'évaluation des politiques publiques. Les experts devront avoir une expérience reconnue en matière de coopération internationale, notamment dans les domaines universitaire, scientifique et culturel. Une très bonne connaissance des

programmes de coopération universitaire français, européens (processus de Bologne) et internationaux, notamment les programmes de diplomation en partenariat, est requise.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a désigné un Inspecteur général de l'administration de l'Education Nationale et de la Recherche avec lequel les experts travailleront. Il accompagnera les experts dans leurs travaux et se rendra en mission avec eux.

Il validera le rapport final provisoire des experts avant la remise de ce dernier au comité de pilotage.

5.3. Première phase : étude des dossiers en France

Dans une première phase, les experts prendront connaissance à Paris des divers documents et rencontreront tous les acteurs impliqués dans le pilotage et la gestion du dispositif. Ils seront notamment à cette occasion amenés à rencontrer les services compétents du MAEE, du MESR, les responsables des établissements d'enseignement supérieur participant au dispositif, à Paris comme en province. Ils rencontreront également les présidents du Conseil scientifique et du Conseil d'administration.

A l'issue de cette phase, ils remettront un rapport d'étape dont le contenu sera le suivant :

- présentation des principales données quantitatives du programme sur la période sous revue (tableaux et graphiques commentés) ;
- analyse des divers documents relatifs au programme
- présentation de la note méthodologique pour la suite de l'évaluation (échantillonnage, questionnaires,...)

propositions pour la mission de terrain (nature des contacts, établissements à visiter et justification de ces propositions).

5.4. Deuxième phase : missions de terrain

Les experts seront amenés à se rendre en Russie, à Moscou et à Saint Pétersbourg. Ils évalueront les actions réalisées et en cours et feront un état des lieux des coopérations actuelles et des perspectives du programme.

Le programme des missions sera préparé avec l'appui des services concernés de l'Ambassade et des Collèges de Moscou et de Saint Pétersbourg et en étroite liaison avec les partenaires locaux sur la base des propositions faites dans le rapport d'étape.

5.5. Troisième phase : synthèse et restitution

Cette phase de traitement des informations et analyses recueillies aboutira à une synthèse et à des recommandations.

Un rapport provisoire sera présenté par les experts, aux membres du comité de pilotage.

Le rapport définitif sera remis après la transmission des observations par le secrétariat du comité de pilotage.

Une réunion de restitution animée par les consultants sera ensuite organisée à l'initiative du bureau de l'évaluation.

5.6. Enveloppe estimée

Les consultants sont invités, en prenant connaissance des présents termes de référence, à faire des propositions techniques et financières pour la réalisation de l'évaluation s'inscrivant dans une enveloppe de **35 000 euros** (trente-cinq mille euros). La sélection s'effectuera sur la base des critères suivants :

- exposé de la problématique et compréhension du sujet ;
- démarche méthodologique proposée ;
- qualifications, expériences et compétences ;
- prix des prestations (cf. modèle de devis en annexe 1) ;
- délais et modalités de réalisation.

6. CALENDRIER :

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- sélection du candidat (avril 2009)
- 1ère phase d'analyse et de collecte de données (avril/mai 2009)
- présentation du rapport d'étape et de la note méthodologique (fin mai 2009)
- mission de terrain (deuxième quinzaine de juin 2009)
- compte rendu de mission de terrain (à envoyer au Bureau de l'évaluation)
- remise du rapport provisoire au co-secrétariat du comité de pilotage (juillet 2009)
- Réunion du comité de pilotage : étude du rapport provisoire (septembre 2009)
- remise du rapport final (septembre 2009)
- restitution et rétroaction auprès des responsables du MAEE, et des autres ministères, des différents partenaires du programme à Paris (septembre 2009).

7. RAPPORTS :

Un **rapport d'étape**, précisant la méthodologie de l'évaluation et l'approche des études sur le terrain, sera établi à la fin de la phase d'étude des dossiers à Paris.

Un **rapport de fin de mission** est rédigé à l'issue des missions : adressé au secrétariat et sans procéder à une analyse approfondie, il rendra compte des visites et des rencontres, des éventuelles difficultés rencontrées et des compléments d'information qui apparaîtraient nécessaires.

Le **rapport provisoire** devra être disponible au mois de juillet 2009.

Rapport d'étape et rapport provisoire seront diffusés par le secrétariat de l'évaluation au comité de pilotage.

Le **rapport final** devra être achevé et disponible en septembre 2009 dans sa version définitive. Ce rapport intégrera les observations factuelles émises par le comité de pilotage. Il devra être préparé en vue de son édition dans la collection " évaluations " du Ministère des Affaires étrangères et européennes, selon un plan type proposé pour les évaluations (cf. annexe 2) et conformément à la charte graphique.

Une **synthèse de l'évaluation** d'une dizaine de pages minimum, rédigée par les experts, sera publiée au début de ce rapport. Une fiche-résumé distincte de deux pages, sera par ailleurs rédigée selon le schéma adopté par le Bureau de l'évaluation du ministère des Affaires étrangères.

Le document n'engagera que ses rédacteurs et en aucun cas les autorités françaises. Celles-ci décideront ensuite de son utilisation et de sa diffusion.

8. RESTITUTION, RETROACTION :

La restitution des conclusions, des leçons à tirer de l'évaluation et des propositions des évaluateurs concerne tous les acteurs de cette coopération. Elle fera l'objet d'une séance de restitution par l'expert principal, organisée avec le comité de pilotage à Paris.

Sigles

ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
COCAC	Conseiller de coopération et d'action culturelle
CPU	Conférence des présidents des universités
CUF	Collège Universitaire Français (de Russie)
DGCID	Direction générale de la coopération internationale et du développement
DGM	Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats
DREIC	Direction des relations européennes et internationales et de la coopération du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche
ECTS	<i>European Credits Transfer System</i>
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
IGAENR	Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale
LMD	La réforme « Licence-Master-Doctorat »
MAEEE	Ministère français des Affaires étrangères et européennes
MGU	Université d'État de Moscou Lomonossov
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
PCUS	Parti communiste de l'Union soviétique
PRAG	Professeur agrégé
PRES	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur
RGGU	Université d'État des sciences humaines de Russie
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle
SPB	Université d'État de Saint-Petersbourg